



HAL
open science

Epistémologies et méthodologies de la recherche en Sciences de gestion. Note de synthèse

M. Velmuradova

► **To cite this version:**

M. Velmuradova. Epistémologies et méthodologies de la recherche en Sciences de gestion. Note de synthèse. [0] USTV. 2004, pp.105. hal-01582285

HAL Id: hal-01582285

<https://hal.science/hal-01582285>

Submitted on 5 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/233980052>

Épistémologies et Méthodologies de Recherche en Sciences de Gestion. Note de synthèse.

Technical Report · November 2004

DOI: 10.13140/2.1.2429.2648

CITATIONS

0

READS

2,061

1 author:



Maya Velmuradova

Aix-Marseille Université

15 PUBLICATIONS 0 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Perceived (expectancy) Value formation and its role for behaviour intention & engagement : non-profit context [View project](#)



Communication for development and social change (C4DSC) : epistemologies and theoretical evolution [View project](#)

Epistémologies et Méthodologies de Recherche en Sciences de Gestion

Note de Synthèse

Maya VELMURADOVA
Doctorante en Sciences Gestion
1^{ère} année,
Laboratoire ERMMES, USTV

Directeur de Thèse :
Dr Paul BOUVIER - PATRON
Maître des Conférences, USTV

Directeur du Laboratoire :
Dr Robert PATUREL
Professeur des Universités, USTV

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	4
<i>Le « Pourquoi ? » du travail : finalités.....</i>	4
<i>Le « Quoi ? » et le « Comment ? » du travail : les objectifs et les procédés.....</i>	6
PARTIE I. POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE – METHODOLOGIQUE : LES « PRINCIPES » DETERMINANTS DE LA RECHERCHE	8
CHAPITRE 1. LES CHOIX DE BASE : TROIS PARADIGMES, TROIS VISIONS DIFFERENTES.....	9
A. <i>Vision Positiviste.....</i>	10
Principes fondamentaux.....	11
Résumé.....	13
B. <i>Vision Interprétativiste et Vision Constructiviste.....</i>	16
Principes fondamentaux.....	17
Résumé.....	19
CHAPITRE 2. POSITIONNEMENT : OPTIONS ET TENDANCES ACTUELLES EN SCIENCES DE GESTION.....	22
A. <i>Options de positionnement.....</i>	22
Isolation.....	23
Intégration.....	23
Multi paradigme.....	23
B. <i>Tendances actuelles dans les Sciences de Gestion.....</i>	24
Cadre Constructiviste : projectivité et pluralité des méthodes.....	24
Dépassement de l'opposition Positivisme/Constructivisme : l'Intégration épistémologique - méthodologique.....	26
CHAPITRE 3. LES « PRINCIPES » DETERMINANTS DE LA RECHERCHE - SYNTHESE.....	27
PARTIE II. POSITIONNEMENT METHODOLOGIQUE « CONCRET » : CHEMIN ET METHODES/TECHNIQUES DE LA RECHERCHE.....	28
CHAPITRE 1. METHODES/TECHNIQUES DE LA RECHERCHE PAR ETAPE.....	28
<i>Etape 1. Construction de l'objet de Recherche : quelle réponse pour quelle question ?.....</i>	31
Objet de la recherche.....	32
Enjeux de la construction de l'objet de recherche.....	34
L'objet de recherche : Contenu ou Processus ?.....	35
L'objet de recherche dans le Temps : étude Transversale ou Longitudinale?.....	38
Objet de la recherche - Résumé.....	40
<i>Etape 2. Adoption du raisonnement logique : générer ou valider une réponse conceptuelle ?.....</i>	41
Objets identiques : Hypothèse, Modèle, Théorie.....	41
Induction.....	45
Dédution.....	47
<i>Etape 3. Choix des données : recherche théorique, recherche empirique, types de données.....</i>	49
Données théoriques versus Données empiriques.....	49
Données Primaires versus données Secondaires.....	50
Données Quantitatives versus données Qualitatives.....	51
Données – résumé.....	52
<i>Etape 4. Recherche empirique, choix d'approche : en profondeur ou par dénombrement ?.....</i>	53
Nature Qualitative / Quantitative de la recherche.....	53
Distinction de la nature Qualitative/Quantitative d'étude d'autres caractéristiques de recherche.....	53
<i>Etape 5. Echantillonnage : quel échantillon pour quelle approche ?.....</i>	56
Choix de démarche de échantillonnage.....	57
Questions de démarche : Méthodes d'échantillonnage.....	58
Questions de démarche : Taille échantillon qualitatif / quantitatif.....	60
Autres questions.....	62
<i>Etape 6. Opérationnalisation : des concepts aux indicateurs mesurables.....</i>	63
Mesure.....	64
Instruments de mesure.....	65
<i>Etape 7. Collecte des données : modes de mesure.....</i>	65

Méthodes Qualitatives.....	66
Méthodes Quantitatives.....	68
Quali / Quanti : Collecte des données secondaires.....	70
<i>Etape 8. Analyse des données : quel mode de mesure pour quel mode d'analyse ?</i>	<i>71</i>
Tests de comparaison.....	72
Analyse causale et modélisation.....	74
Méthodes de classification et structuration.....	78
Analyse des réseaux sociaux.....	80
Analyses longitudinales.....	81
Analyse de représentations et de discours.....	83
<i>Etape 9. Conceptualisation : des indicateurs aux concepts</i>	<i>84</i>
Abstraction.....	84
Procédés d'abstraction.....	84
Conception de la démarche d'abstraction.....	85
<i>Etape 10. Rédaction et communication des résultats</i>	<i>86</i>
Supports de communications.....	86
Processus d'écriture.....	87
CHAPITRE 2. TRAVAIL TRANSVERSAL : FIABILITE ET VALIDITE DE LA RECHERCHE OU « L'ASSURANCE	
VERITE »	88
<i>A. Fiabilité et Validité dans une recherche</i>	<i>90</i>
Fiabilité et Validité de l'instrument de mesure (ou de Conclusion).....	90
Validité Interne.....	91
Validité de Construit.....	91
Fiabilité et Validité Externe de la recherche.....	92
<i>B. Assurer la Fiabilité et la Validité dans les études Qualitatives</i>	<i>93</i>
<i>C. Assurer la Fiabilité et la Validité dans les études Quantitatives</i>	<i>96</i>
CHAPITRE 3. LE « CONCRET » DE LA RECHERCHE - SYNTHESE	99
CONCLUSION	101
TABLE DES ILLUSTRATIONS	103
REFERENCES	104

INTRODUCTION.

Le « Pourquoi ? » du travail : finalités.

*« ... l'insuffisance de clarification signifie le plus souvent
adhésion de fait à l'une ou l'autre des positions... »*

(A.-C. Martinet, 1990)

L'épistémologie, « la Science de la Connaissance » (ou proprement dit, « la Théorie de la Connaissance »), se retrouve aujourd'hui au carrefour de nombreuses batailles des esprits au service desquels elle était destinée au départ.

Il y a des clans et des clans dans les clans qui se battent l'un contre l'autre, chacun pour sa « cause » : d'un côté du champ de bataille des « Epistémologues », les gardiens du temple, « ceux qui ferraient de l'épistémologie », mais parfois que de l'épistémologie ; de l'autre – « ceux qui auraient mieux à faire », les hommes d'action, les gens qui « n'ont pas de temps à perdre » (Martinet, 1990) dans le processus de conception des solutions pour des problèmes urgents et actuels. La provocatrice de batailles – la crise épistémologique (Laufer, 2000 ; Martinet, 1990) a cassé l'image habituelle des choses et semé la confusion dans les esprits jusqu'à nos jours.

Les « **Epistémologues** », servants fidèles de la Science de la Connaissance, se sentent bloqués devant cet obstacle, ils cherchent, avec plus ou moins de succès, et proposent sans cesse des solutions variées et diverses, en discutant ou en disputant le nouveau statut de leur maîtresse. Pour eux, il est impossible de progresser dans une science, sans qu'on en connaisse les principes fondateurs.

Les « **Non – Epistémologues** » quand à eux, pensent, au contraire qu'il ne faut pas attendre que le débat se finisse pour progresser puisque le débat seul risque de prendre de centaines d'années, voir jamais ne se finir... Il en résulte une question très actuelle pour les jeunes chercheurs, qui se retrouvent en plein milieu du champ de bataille et sont obligés de

« choisir » vite leur clan : est-il vraiment possible de se repérer et se positionner dans la discussion qui date « des débuts des temps » ?

Toutefois, « il suffit d'écrire ou de prononcer une phrase réputée fragment de connaissance pour adopter *ipso facto* des positions épistémologiques » (Martinet, 1990 : 10), puisque chacun, même le plus sérieux des hommes sérieux du clan des Non – épistémologues, a une vision du monde, il le veut ou non. Et puisque « l'insuffisance de clarification signifie le plus souvent adhésion de fait à l'une ou l'autre des positions évoquées » (Martinet, 1990 : 23), une réflexion personnelle épistémologique permet de clarifier et d'explicitier cette vision.

Néanmoins, la bataille ne se finit pas là : encore faut il choisir sa position parmi les grands et les petits « clans » épistémologiques – trois grandes familles¹ et leurs descendants. **Cette position « politique »** est importante, car c'est elle qui **définit la démarche future « stratégique » et « tactique »** du chercheur : être avec (et se battre avec) un de ces « clans », être contre tout le monde / être avec tout le monde en fonction de la situation, ou finalement essayer de trouver une solution réconciliant pour tout le monde...

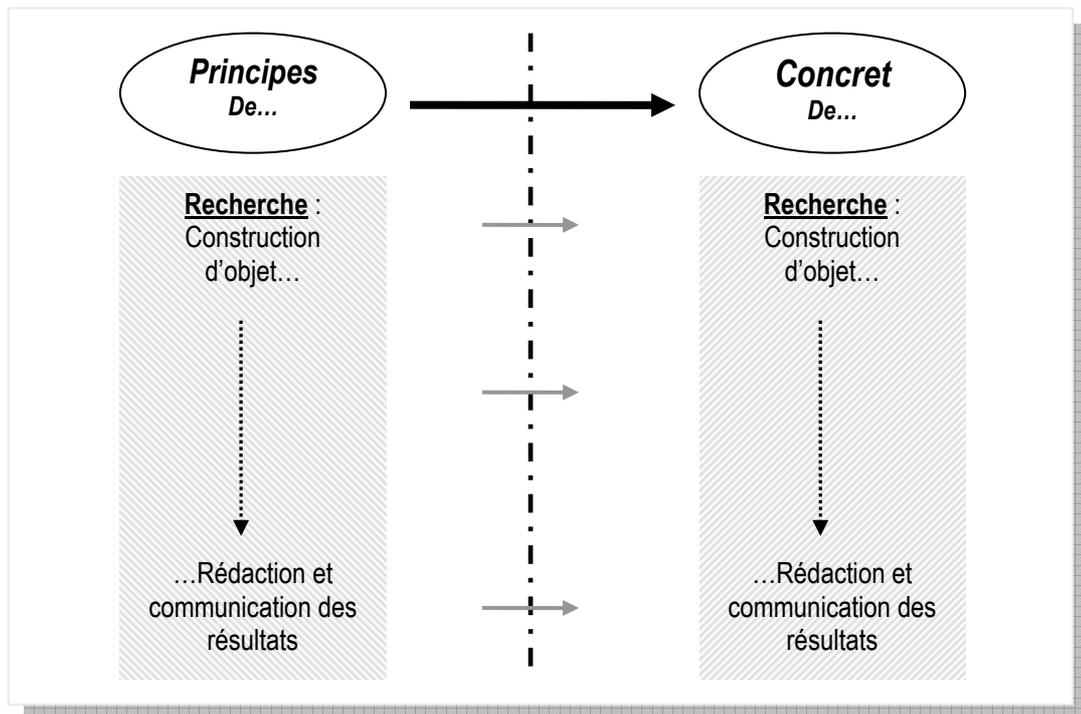
Au-delà de tous ces batailles et champs de guerre, il est parfois difficile de ne pas oublier le sens même de toute la démarche épistémologique, à savoir : la Science de la Connaissance a une mission noble d'éclairer **comment on appréhende le monde**, comment notre connaissance se forme-t-elle.

La Science dans sa globalité se constitue des connaissances acquises ainsi (Brachet, 1998 : 21) ; toutefois, pour celui qui part à la recherche d'une connaissance, un chercheur, ceci revient au juste à avoir (et c'est inévitable) une vision, explicite ou implicite, sur trois questions primordiales : ***Recherche d'une Connaissance, - c'est Quoi ? Pourquoi en faire ? Comment en faire*** (pour en assurer au maximum la vérité) ?

¹ Majorité des auteurs mettant en lumière que deux grands paradigmes épistémologiques, le Positivisme et le Constructivisme, nous avons inclut le troisième, - l'Interprétativisme, en se basant sur la description donnée dans l'ouvrage de THIETART et coll., 2003 et autres.

C'est cette **vision de la Recherche en principe**, qui influencera, sans aucun doute, la **démarche concrète** entreprise lors de ses recherches – la conception et la réalisation, avec les choix à faire sur les approches, méthodes, techniques à travers les étapes.

Figure 1. Les « Principes » et le « Concret » de la Recherche



De ce fait, *afin* et *avant* de faire de la recherche, il est important pour un chercheur débutant de se positionner épistémologiquement et méthodologiquement, - de clarifier et d'explicitier sa vision de la Connaissance et de l'Appréhension de la Connaissance.

Le « Quoi ? » et le « Comment ? » du travail : les objectifs et les procédés.

Ainsi, notre travail de synthèse s'inscrit dans cette optique, visant le but de **pouvoir se positionner ultérieurement par rapport aux questions de principes** évoquées, à savoir le « Pourquoi », le « Quoi » et le « Comment » d'une Recherche.

En conséquence, nos objectifs seront de **présenter ces « principes »**, qui influencent le choix du chemin de la future recherche et de **présenter le chemin même** de la recherche (le « **concret** »), tout en montrant le lien entre ces deux niveaux.

Pour cela, deux parties seront développées dans le cadre de ce travail. La première partie donnera une **image de synthèse des positionnements possibles épistémologiques et méthodologiques** dans les Sciences de Gestion aujourd'hui ; et la Deuxième exposera la gamme **des diverses méthodes et techniques** qui peuvent être explorées pendant les étapes d'une Recherche.

Partie I. Positionnement épistémologique et méthodologique « de principe ».

- A. Rétrospective des trois grands paradigmes – Positiviste, Interprétativiste et Constructiviste, chacun ayant son propre positionnement par rapport au *Pourquoi, Quoi et Comment* de la Recherche ;
- B. Options possibles du positionnement par rapport à ces paradigmes, ainsi que tendances actuelles dans les Sciences de Gestion ;
- C. Conclusion : Présentation synthétique des « Principes » de la Recherche.

Partie II. Positionnement méthodologique « concret ».

- A. Transition du niveau des « principes » au niveau du « concret » ;
- B. Récapitulation des méthodes/techniques de la Recherche, étape par étape, - de la Construction de l'objet de Recherche à la Rédaction et la communication des résultats ;
- C. Travail transversal : Fiabilité et Validité de la Recherche ;
- D. Conclusion : Présentation synthétique du « Concret » de la Recherche.

PARTIE I. Positionnement Epistémologique – Méthodologique : les « principes » déterminants de la recherche

« ...**L'épistémologie** est, étymologiquement, la théorie de la science. Bien que la forme anglaise du vocable ait existé avant que le français ne l'assimile, c'est pourtant avec le sens différent et plus large de « théorie de la connaissance » qu'il est généralement utilisé par les Anglo-Saxons.

Le mot français lui-même renvoie à **deux styles de théorie de la science** : l'un, plus proche de la philosophie d'obédience américaine ou britannique, met l'accent sur **les processus les plus généraux de la connaissance**, sur leur logique, sur leur fondement ; l'autre, assez caractéristique des épistémologues français, et même continentaux, depuis la fin du XIX^e siècle, privilégie volontiers **l'étude spécifique des sciences**, voire du développement historique concret de leurs problèmes. »

(« Epistémologie », *Encyclopédie Universalis*, 1995)

Suite à cette précision de la définition de *l'épistémologie* proprement dite, nous exposerons dans cette Première Partie du travail une synthèse des grands courants épistémologiques (Chapitre 1), pour aborder ensuite les positionnements possibles par rapport à ces courants, ainsi que les tendances actuelles à ce propos dans les Sciences de Gestion (Chapitre 2).

Finalement, nous présenterons une image synthétique, comprenant les éléments clés de la Première Partie, par rapport au positionnement épistémologique et méthodologique « de principe » d'un chercheur (Chapitre 3).

Chapitre 1. Les choix de base : trois paradigmes, trois visions différentes.

Deux enjeux nous semblent suffisamment importants pour être mentionnés en préambule de ce chapitre :

1. *L'épistémologie, la Science de la Connaissance*, interpelle surtout les concepts philosophiques, en s'interrogeant sur ce qui est la Réalité, la Vérité, la Connaissance, la Cause, la Loi... Le discours philosophique dans sa nature étant assez flou, ainsi que les concepts eux-mêmes étant des fois en discussion, - il est parfois difficile de se repérer parmi les **termes qui sont utilisés différemment** (p.ex., le terme de la Réalité est utilisé avec des sens différents, ce qui cause des fois des confusions et des interprétations erronées).
2. En conséquence, pour retrouver des « bons » termes et le sens original des énoncés, il serait sûrement plus approprié d'explorer les sources épistémologiques d'origine (Descartes, Comte... et autres), cependant ceci donnerait toute une autre ampleur à ce travail, alors que notre but n'est pas une thèse en épistémologie. Ainsi, notre travail est en partie une « **interprétation des interprétations** » (l'enjeu, fort heureusement, n'appartenant pas à nous seulement, mais à une grande partie des épistémologues). Contraint de temps et de ressources, nous nous sommes contenté, donc, d'essayer de choisir parmi les sources 'récentes' ceux qui nous semblaient plus fiables et les combiner, pour avoir une image plus précise et peut être plus complète.

Le procédé de ce chapitre est chronologique et suit l'évolution historique et logique de la pensée épistémologique dans les Sciences Sociales. Dans cette optique, nous considérerons chacun des courants : le premier grand paradigme de base - le **Positivisme**, appliqué et applicable aux *Sciences de Nature* (« *sciences dures* » ou « *sciences exactes* ») et qu'on a essayé à transposer sur les *Sciences Humaines* (« *Sciences de l'homme* » ou « *Sciences Sociales* » ou « *sciences molles* », dont les Sciences de Gestion font partie) ; ensuite, les deux courants suivants - **l'Interprétativisme**, qui se voulait remplacer le Positivisme dans les Sciences Sociales, et qui finalement s'est transformé en partie pour laisser la place au troisième grand paradigme épistémologique, dominant aujourd'hui dans

les Sciences Sociales et surtout celles de Gestion en Europe occidentale – le **Constructivisme**.

Chacun de ces courants porte une vision particulière sur ce qui est la Connaissance et le « bon » chemin de son Appréhension, - le « *Que* » (ce qu'est la recherche d'une Connaissance), le « *Pourquoi* en faire » et le « *Comment* en faire » (et ne pas faire).

A. Vision Positiviste

« **Philosophie positive** : se dit d'un système philosophique émané de l'ensemble des sciences positives ; Auguste Comte en est le fondateur ; ce philosophe emploie particulièrement cette expression par opposition à philosophie théologique et à philosophie métaphysique. »

« D'une manière générale et en tant que concept, le positivisme caractérise une attitude épistémologique liée à la pratique des diverses **méthodes scientifiques à la fois rationnelles et expérimentales**. ... Les principales affirmations du positivisme épistémologique se résument dans la **nécessité de s'en tenir aux faits uniquement en tant qu'ils sont énoncés**. »

(« Positivisme », l'*Encyclopédie Universalis*, 1995)

Le Positivisme - le paradigme de base, qui se voulait être unique et le seul pour toute Science, y compris Sciences Sociales. On considère Auguste Comte comme le père fondateur « formel »¹ du Positivisme, avec son postulat de base : « *Considéré d'abord dans son acception la plus ancienne et la plus commune, le mot **positif** désigné le **REEL**, par opposition au chimérique*. » (Auguste Comte, 1844, cité par Le Moigne, 1990 : 91).

¹« Formel » dans le sens, où on considère Positivisme comme l'ensemble des écoles ayant en commun « les grands concepts invariants », y compris les pensées « pré – positives » - de Aristote et Descartes à la *Philosophie Naturelle* de Newton (Le Moigne, 1990).

Le Moigne (1990) fait l'inventaire des cinq « *grands concepts invariants* » et « *mutuellement cohérents* », constituant le fondement du Positivisme¹.

Principes fondamentaux

1. Le Principe ontologique : Réalité du Réel, Naturalité de la Nature, Critère de Vérité (Hypothèse Réaliste)

« *Ce qui est, est ; et toute chose connaissable a une essence...* ».

Cette essence EST **la Réalité**, qu'on peut découvrir et ainsi atteindre la Vérité : « ... sera **vraie** une proposition qui décrit effectivement la Réalité »². Le but de la science est de découvrir cette Réalité (à travers son « comportement ») et ceci est « applicable à tous les sujets sur lesquels l'esprit humain peut s'exercer », y compris « les phénomènes sociaux ».

2. Le Principe de l'Univers câblé (Hypothèse Déterministe)

« *La Réalité a réalité et évidence objective, mais elle est **connaissable par les lois éternelles qui régissent son comportement**. Cet univers connaissable est un univers câblé, et le but de la science est de découvrir le plan de câblage : découvrir la vérité (et donc, la Réalité, aussi voilée soit-elle) C'EST découvrir les lois... »* . Les chaînes de causalités « *par lesquelles les effets observés sont reliés à des causes qui les expliquent* » forment **Le Principe de la Causalité** (« *LA loi de la nature* »).

« *Non seulement la Réalité est, mais elle est aussi nécessairement déterminée* »³.

¹ Cette formulation synthétique mais bien précise des principes du Positivisme, ainsi que ceux du Constructivisme est reprise dans d'autres travaux (p. ex., David, 2000 ; Perret et Séville, in Thiétart et coll., 2003)

² Dans ce sens, nous pouvons ajouter la fameuse méthode de Doute de Descartes, qui se veut servir à démarquer encore mieux la frontière entre les connaissances scientifiques acquises et le reste des annoncés (« plier le jugement ») : ce qui est douteux, est tenu pour ne pas être *vrai*. (Brachet, 1998 : 31).

³ Ou déterminante, puisque c'est Elle qui constitue les lois explicatives, l'essence des choses et non pas les choses? Cette double facette du terme de la Réalité est beaucoup présente dans les travaux épistémologiques, et porte, à notre regard, une confusion entre les effets – les choses, le monde (le comportement de la Réalité) et les causes ou plutôt l'essence des choses (La Réalité). Néanmoins, il est important de retenir que le sens principal du terme de la Réalité, - c'est la nature sous-jacente des choses, ce n'est pas ce qu'on voit autour, c'est ce qui est derrière ce qu'on voit.

3. Le Principe d'Objectivité (Objectivisme, ou l'Indépendance du Sujet et de l'Objet)

« Si le réel est, en soi, il doit exister **indépendamment** du sujet, qui déclare le percevoir ou l'observer. Et l'observation de l'objet réel par un sujet ne doit pas modifier la nature de cet objet. » Pour Le Moigne (qui se réfère à A. Compte), cela « implique, ... que l'esprit humain ne puisse être tenu lui-même pour un objet réel s'exerçant sur lui-même ».

4. Le Principe de la Naturalité de la Logique : logique disjonctive ou rationalité

« Une manière uniforme de raisonner applicable à tous les sujets », - la Logique Naturelle ou la **Logique formelle**, emploie « l'instrument le plus puissant que l'esprit humain puisse employer dans la recherche des lois des phénomènes naturels » (A. Compte, cité par Le Moigne, 1990), à savoir la mathématique, **pour produire des nouvelles lois en déduisant des hypothèses à partir des axiomes mathématiques.**

De plus, « la logique disjonctive non seulement permet de découvrir les lois de la nature, mais en outre est **elle-même loi de la nature**, (puisque) elle se démontre elle-même par la seule évidence empirique des conséquences, qu'elle déduit ».

Selon Le Moigne, les positivistes considèrent en résultat, que toute proposition de loi naturelle qui ne se réfère pas à la logique formelle, « ne pourra pas être tenue pour 'purement scientifique' »¹.

Le procédé positif de découverte se base aussi sur **trois règles cartésiennes** (« procédés universels ») de **l'analyse** (décomposition en autant des éléments qu'il faut, afin de rendre simple un objet complexe), **la synthèse** (remonte à partir des objets simples aux objets les complexes « peu à peu, comme par degrés ») et **le dénombrement** (exhaustivité des objets considérés « pour ne rien omettre »). (Descartes In Brachet, 1998)

5. Le Principe de moindre action ou de l'optimum unique

Ce principe (que Le Moigne admet ne pas avoir le même statut que les quatre précédents) « implique en général une solution unique, l'optimum (et) suggère un

¹ La boucle hypothético-déductive d'Aristote est présentée par Le Moigne (1990) pour démontrer cette *théorie de proposition ou syllogisme* : A est A ; A ne peut pas être B ET non B ; donc, ou A est B, OU Non B. On peut déduire donc, que puisque les lois naturelles (A) Sont découvertes par la logique formelle (B), ils ne peuvent pas être découvertes autrement (Non B)...

argument de ‘simplicité’ qui sera souvent tenu pour critère de scientificité (entre deux théories, la plus ‘simple’ sera tenue pour la plus scientifique) ».¹

Résumé

En résumant le concept de la Philosophie Positive, nous pouvons dire qu’il se base au premier lieu sur le postulat, qu’il **existe l’essence dans les choses, un ordre dans l’univers**. Cette essence est **la Réalité**, qui donc « *existe effectivement, objectivement ; il y a pas besoin de nous pour cela ; C’est l’Univers, qui existait avant nous et qui continuera exister sans nous* » (Brachet, 1998 : 40) - *le réalisme, l’objectivité* du réel et son indépendance du sujet.

Il est important de préciser, que la Réalité n’est pas le monde qui nous entours, mais la structure, « le plan de câblage », **Les Lois de la Nature qui régissent ce monde** (le *déterminisme*), alors que ce dernier est « le comportement » de la Réalité : « *La Réalité c’est en définitive la structure des choses, l’ensemble des lois immuables qui régissent le monde. ... Le réel, c’est ce qu’on ne peut pas changer, qu’il faut constater, même s’il heurte nos désirs... Le réel, c’est avant tout ce dont nous sommes bien obligés de tenir compte* » (Brachet, 1998 : 41-42). Nous pouvons constater, que cette frontière n’est pas toujours évidente, et il y a des cas où on utilise le terme le « Réel », en tant que le monde qui nous entoure, qui, lui, est déterminé par les lois de Nature... C’est cet enjeu des termes utilisés, qui, à notre égard, cause des ‘oppositions’ des fois illusoires entre les ‘partisans’ des paradigmes différents.

Tout en se basant sur le principe de l’existence du Réel objectif, le Positivisme, malgré ce qu’on peut croire, ne rejette pas le *subjectivisme* et la *relativité* de nos connaissances. Au contraire, il « *trace la voie entre les deux écueils que sont l’objectivisme absolu, qui exagère l’indépendance de l’ordre naturel, et le subjectivisme absolu, qui rejette toute vie collective* » (« Positivisme », Encyclopédie Universalis, 1995)). Il souligne également l’importance de l’influence sociale et historique sur l’esprit humain : « *Mettant l’accent sur l’histoire sociale et sur son incidence dans la mentalité, Auguste Comte pense le positivisme comme la combinaison de la matière fournie par le monde et de la forme*

¹ Ou encore, le *principe du minima* ou le *principe de moindre action*, se basant sur la ‘simplicité naturelle’ de l’ordre des choses dans la nature, comme, p. ex. la forme géométrique optimale de cellule d’abeille (exemple de A. Thompson, 1969 cité par Le Moigne, 1990)

fournie par l'homme : toute notion positive ou réelle est le résultat de cette combinaison, dans laquelle « il est donc aussi impossible qu'inutile de déterminer exactement les participations respectives du dehors et du dedans à chaque notion réelle » » (« Positivisme », Encyclopédie Universalis, 1995).

Et c'est en résultat de ceci, que la philosophie Positive propose 'La Méthode' dans le but d'éviter les jugements précipités qui peuvent nous conduire à prendre le faux pour le vrai : douter de tout (Descartes) et se baser uniquement sur les faits observables (Compte) (Brachet, 1998 ; « Positivisme », Encyclopédie Universalis, 1995).

La *Vérité* est donc une cohérence entre le jugement humain et la Réalité : « *Ce n'est qu'au travers d'une démarche intellectuelle qu'on peut reconnaître que le vrai, c'est le réel* » (Brachet, 1998).

Les positivistes admettent, cependant, qu'atteindre la Vérité et avoir une réflexion parfaite de la Réalité est utopique, et donc, proposent de se contenter à dire que la connaissance scientifique acquise (une « loi » p. ex.) est non pas *vrai*, mais *corroborée*, en condition qu'on parvient à la *vérifier*, *confirmer* et qu'on ne parvient pas à la *réfuter* par nos expériences. Ceci constitue les **critères de scientificité positivistes** : *vérifiabilité*, *confirmabilité* et *réfutabilité* (Perret, Séville, 2003).

Néanmoins, il serait faux de croire, que la *logique formelle* est le seul et unique moyen, évoqué par les positivistes pour parvenir à ces fins. Contrairement aux généralisations qu'on peut voir (plutôt chez les constructivistes), le positivisme évoque aussi bien le décodage des signes, comme la logique appropriée aux sciences humaines - ce qui relève du type *herméneutique* de la **rationalité scientifique**¹. Aguste Compte souligne lui-même les limites de la mathématique dans le domaine social (« *Ce qui s'impose à la fin du « Cours de philosophie positive », c'est la certitude de la prééminence philosophique de la sociologie sur la mathématique, la logique des mathématiciens s'étant montrée, par ailleurs, impuissante à résoudre les problèmes humains, car elle ignore la filiation historique.* »), en proposant dans son *Système de politique positive* « la formation d'une

¹ On distingue, en tout, **trois types de rationalités scientifiques** (Brachet, 1998), chacune propre à certain type de sciences : 1) le *type formel pur*, celui des mathématiques et de la logique formelle, - les lois hypothétiques sont déduites des axiomes mathématiques et démontrées théoriquement ; 2) le *type empirico-formel*, physique étant son modèle par excellence, - les lois hypothétiques sont toujours déduites théoriquement des axiomes, mais validées par les expérimentations empiriques ; et 3) le *type herméneutique*, celui des sciences humaines, - interprétation des *symboles* (des perceptions ou/et des intentions des acteurs, expliquant leur comportement).

logique positive faisant coopérer les trois logiques, celle des sentiments, celle des images et celle des signes » (« Positivisme », Encyclopédie Universalis, 1995).

C'est donc plutôt le **raisonnement Déductif** (qui est, certes, toujours associé au logique formel) qui est le fondement de la Méthode positive, - **le principe de validation empirique et rationnelle obligatoire des énoncés hypothétiques**, pour qu'ils puissent considérés comme plus ou moins vrais – ou, proprement dit, *corroborés*.

En conclusion, nous pouvons donc dire, que le Positivisme et ses concepts font certainement objet des interprétations différentes ou des fois incomplètes (*«Il reste que le positivisme n'a jusque-là été interprété que de façon ponctuelle ou lacunaire.»* (« Positivisme », Encyclopédie Universalis, 1995)), ce qui suscite plus amples questionnements sur ses fondements.

Néanmoins, telle qu'elle est présentée généralement dans la littérature épistémologue des Sciences de Gestion, la vision Positiviste par rapport à *«Pourquoi»*, *«Quoi»* et *«Comment»* de la Recherche d'une connaissance peut être résumée de façon suivante :

La Recherche d'une connaissance (ou la mission de la Science), à travers « les lunettes positivistes »:

AFIN D'EXPLIQUER ET PREDIRE LE COMPORTEMENT DE LA REALITE
(les choses, le monde, y compris Social),

IL FAUT DECOUVRIR LES LOIS DE LA NATURE OU LA REALITE (l'essence des choses),

PAR UNE METHODE UNIFORME DE LA LOGIQUE NATURELLE - DEDUCTIVE
(chemin rationnel, expérimental, validation empirique des énoncés hypothétiques).

De nombreux travaux dans l'épistémologie des Science Humaines et celles de Gestion critiquent la légitimité de certains postulats du Positivisme, et surtout leur caractère uniforme et exclusif (Le Moigne, 1990 ; différentes, 1990 ; David, 2000 et d'autres), en réclamant avoir du mal à transposer cette vision positiviste sur le domaine des Sciences

Sociales, qui, lui, est très particulier (Martinet et coll., 1990 ; Brachet, 1998 ; David et coll., 2000 ; Thiétart et coll., 2003 et d'autres).

Le Moigne (1990 : 98-99) résume bien toutes les interrogations qu'impose la transposition du Positivisme sur les Sciences de Gestion (et non pas seulement sur celles-ci, mais sur « *bien d'autres nouvelles sciences contemporaines* ») :

*«... peut-on sérieusement tenir pour une discipline positive une science qui se définit par un objet **chimérique**, la gestion, qui n'a **aucune réalité tangible**, qui ne présente guère de **régularités stables** (les mêmes causes ne produisant pas toujours les mêmes effets !) ; un objet dont la description se modifie au fur et à mesure que l'observateur le décrit (l'observateur assurant lui-même qu'il se transforme au fil de sa propre observation) ; un objet qu'il n'est guère possible d'analyser sans le transformer... ; un objet qui se prête guère à une manière uniforme de raisonnement, en particulier, lorsqu'on souhaite le traiter par logique disjonctive... ; un objet qui s'efforce certes de tenir pour passible du principe de moindre action, ... mais qui semble sans cesse insatisfait des optima qu'ainsi on lui propose... »*

Ces critiques par rapport aux principes positivistes suggèrent donc une modification ou un renouvellement de la vision épistémologique, afin qu'elle soit pleinement applicable sur les Sciences Sociales et de Gestion.

B. Vision Interprétativiste et Vision Constructiviste

« ...Théorie peut être dite « **interprétative** » dans la mesure où elle permet de **rattacher certains phénomènes visibles à des processus non perceptibles qui les rendent compréhensibles** et où elle fournit ainsi une sorte de « lecture » de ces phénomènes. »

(« Sciences et Discours Rationnel », Encyclopédie Universalis, 1995)

« ...L'épistémologie **constructiviste** [est] fondée sur le **projet résultant de l'interaction intentionnelle d'un sujet sur un objet**, est une conception de la **connaissance comprise comme un processus actif** avant de l'être comme un résultat fini : « *la connaissance ne saurait être conçue comme prédéterminée, ni dans les structures internes du sujet, puisqu'elles résultent d'une construction effective et continue, ni dans les caractères préexistants de l'objet, puisqu'ils ne sont connus que grâce à la médiation nécessaire de ces structures* » (Piaget). »

(« Sciences des Systèmes », Encyclopédie Universalis, 1995)

Les deux visions sont présentées ensemble dans ce travail, puisqu'elles relèvent des mêmes principes fondateurs. Le Constructivisme, étant un prolongement de la théorie Interprétative, ils sont formulées souvent ensemble (p. ex., Perret, Séville in Thiétart et coll., 2003) ; ou bien on parle du Constructivisme seul, comprenant en lui les postulats interprétatifs et s'opposant ainsi au Positivisme.

Nous reprendrons donc les « *concepts invariants* », cette fois ci ceux de Constructivisme (ou « *de la diversité des constructivismes* »), exposés par Le Moigne (1990 : 105-114), toutefois, en précisant où il faut les aspects qui diffèrent par rapport à l'Interprétativisme.

Principes fondamentaux

1. Le Principe de Représentabilité ou de l'expérience du Réel (Hypothèse Relativiste)

Les Interprétativiste et les Constructivistes, « *Selon eux, la réalité reste inconnaissable dans son essence puisque l'on n'a pas la possibilité de l'atteindre directement* » (Perret, Séville in Thiétart et coll., 2003), mais qu'à travers nos expériences et nos représentations du monde. « *Nous pouvons en effet « étudier les opérations, au moyen desquelles nous constituons notre expérience du monde » sans être contraints de postuler la réalité ontologique de ce monde auquel nous n'accédons que par notre*

expérience du monde ». « *Ne considérons plus la connaissance comme la représentation iconique d'une réalité ontologique, mais comme la recherche de manière de se comporter et de penser qui 'conviennent'* » (Le Moigne, 1990, citant E. Von Glasersfeld).

Ainsi, nous ne parlons plus de la Réalité objective (puisqu'elle reste inatteignable), mais nos *Représentations* ou *Interprétations de la Réalité* (vision Interprétativiste).

Nous ne pourrions non plus, donc, atteindre la *Vérité* (« réflexion » de la Réalité), « *en revanche, nous saurons reconnaître l'adéquation des modèles de notre expérience avec cette expérience* », ou autrement dit, - adéquation des interprétations (par l'observateur) des perceptions de la Réalité avec ces perceptions ('interprétation adéquate des interprétations').

2. Le Principe de l'Univers construit, ou le postulat de la *téléologie*¹ des représentations du monde (Hypothèse **Intentionnaliste**)

Pour les Constructivistes, ces *perceptions de la Réalité* sont *intentionnelles*, elles sont 'construites' par rapport à nos des intentions, finalités, valeurs²... **Constructions mentales de la Réalité étant régies par les intentions humaines**, et non pas par les Lois de la Nature, – la science peut donc '**prescrire**' les intentions '**qui conviennent**' : « *La science ne cherche pas à découvrir les nécessités (les lois de la nature) à laquelle serait soumise une réalité indépendante de l'observateur* », mais « *actualiser les possibles, ... préexistants ou nouveaux* » (Le Moigne, citant J. Piaget).

3. Le Principe de Projectivité ou d'interaction sujet – objet (Subjectivisme ou dépendance de l'Objet du Sujet)

« *La connaissance de la réalité n'ayant d'autre réalité que la représentation que s'en construit un sujet, l'interaction « (image de l') objet & sujet » est précisément constitutive de la construction de la connaissance.* » Il est important de souligner,

¹ « Télé » - fin, « téléologie » – étude de finalités (*Lexique des Sciences Sociales*, M. Grawitz, 2000).

² Tous les deux opposés à la l'idée de la connaissance comme du processus de la « **réflexion** » des choses dans la conscience (idée dite positiviste), la théorie Interprétative énonce la connaissance comme le processus de la « **représentation** » (imparfaite) des choses dans la conscience – pas les sens (*perception sensible*), par l'imagination (*connaissance imaginaire*) ou par l'intellect (*connaissance abstraite*) ; alors que les Constructivistes défendent l'idée de « **présentification** » des choses dans la conscience – le concept se construit dans la conscience, il a une capacité d'évolution et de transformation, ce qui constitue une vie autonome, *intentionnelle* de la conscience et dont il faut rendre compte (les formes de connaissances reprises de Brachet, 1998).

qu'une discipline scientifique se référant à une épistémologie constructive en effet « *n'est plus définie par son **objet** mais par son **projet*** »¹, ainsi nécessitant les méthodes d'évaluation non pas de son *objectivité*, mais de sa *projectivité*.

4. Le Principe de l'argumentation générale (ou de « la nouvelle rhétorique »)

Selon Le Moigne, lorsque nous n'avons pas besoin de connaître les Lois de Nature pour produire nos perceptions de la Réalité, nous n'avons plus besoin de la *Logique Naturelle disjonctive* (pour assurer la *Vérité* de ces lois ou l'objectivité de notre connaissance, cette dernière étant, en tout cas, subjective et contextuelle). Il est donc possible d'utiliser toute « *la multiplicité des modes d'exercice de notre raison* », ne se réduisant plus à la seule logique disjonctive formelle, afin de « *produire des solutions raisonnées* ».

5. Le Principe de « l'Action Intelligente »

En équivalence du *Principe de Moindre Action*, Le Moigne propose *Le Principe de l'Action Intelligente*, où le chercheur visera **non plus à découvrir le mode unique optimal** du fonctionnement du sujet (système) qu'il observe, mais à **prescrire le mode (qu'il considère 'optimal') adéquat aux finalités** de ce sujet : « *le concept d'action intelligente décrit, l'invention ou l'élaboration, par toute forme de raisonnement (descriptible à posteriori), d'une action (ou plus correctement stratégie d'action) proposant une correspondance « adéquate » ou « convenable » entre une situation perçue et un projet conçu par le système, au comportement duquel on s'intéresse* ».

Résumé

Par rapport à « la Réalité en soi », les conceptions Interprétatives et Constructives **varient de l'Idéalisme radical** (la position *Constructiviste radicale*), - qui postule **inexistence de la Réalité sans sa perception** («*une réalité en soi, qui ne serait pensée par aucun esprit échapperait totalement, et cette condition équivaudrait à l'inexistence*» («*Idéalisme*», Encyclopédie Universalis, 1995)), **au Relativisme**, - où la connaissance de la Réalité ne peut jamais être sa *réflexion objective*, elle est **toujours relative au sujet connaissant**.

¹ Dans son discours, Le Moigne (1990 : 108) confirme également les confusions existantes par rapport au terme d'*objet* dans le constructivisme : « *...concept d'objet qui s'avère source de confusions souvent perverses dans les énoncés produits par les disciplines se référant à une épistémologie constructiviste.* »

Nous ne connaissons donc que la ‘réalité *subjective*’, une *représentation* (‘*interprétation*’) ou une *présentification* (‘*construction mentale*’ *intentionnelle*) de la Réalité dans notre conscience – c’est la **perception de la Réalité** ou la « Réalité perçue ».

Ainsi, il faut renoncer définitivement à l’idée d’atteindre la *Vérité* et la connaissance objective (avec ses critères de l’objectivité), et **se concentrer plutôt sur les processus perceptuels de la connaissance**.

Toutefois, ceci est **suffisant pour comprendre le monde social**, puisqu’il est ‘*construit*’ par l’esprit humain non pas par rapport aux Lois de la Nature, mais justement par rapport aux *perceptions de ces lois* et de façon *intentionnelle* (visant les finalités ‘subjectives’).

En résultat, les fins recherchées par les Interprétativistes sont de *comprendre* le monde social par *l’interprétation* de la « Réalité perçue » par des acteurs¹; alors que les Constructivistes vont encore plus loin pour *participer à construire* cette « Réalité perçue » des acteurs (Perret, Séville in Thiétart, 2003), en retrouvant leurs *intentions* et *prescrivant* le ‘bon’ fonctionnement (par rapport à ces intentions) et agissant ainsi sur la *construction du monde social*².

Conséquemment, **les Méthodes** que vont privilégier les un et les autres se différencient aussi, explorant des **logiques variées** au lieu de ou en plus de la *logique naturelle disjonctive*. Les premiers vont surtout privilégier la *contextualisation* pour ‘*interprétation adéquate des interprétations*’ des acteurs, avec des **critères de validité de la connaissance** correspondants – *idéographie* (détails sur le contexte), *empathie* (révélation de l’expérience vécu par les acteurs). (Perret, Séville in Thiétart, 2003).

Les derniers, par contre, vont insister surtout sur la *projectivité* ou *l’adéquation des méthodes par rapport à des fins* des acteurs (ou du système étudié) et, donc, explorer les méthodes diverses en fonction de la situation. Leurs **critères de validité de la connaissance** vont se présenter comme *l’adéquation* (à la situation), *l’enseignabilité* (adéquation à des finalités de chercheur). (Perret, Séville in Thiétart, 2003).

¹ « Rattacher certains phénomènes visibles à des processus non perceptibles qui les rendent compréhensibles » – **Théorie interprétative** (conception de *psychanalyse*), la première manière de concevoir le type *herméneutique* (décodage des significations) de la *Rationalité scientifique* (Brachet, 1998 : 45, 85).

² « Comprendre (et agir sur) le comportement en y retrouvant les modalités concrètes de la vie intentionnelle » - **Théorie de l’intentionnalité** (conception de *psychologie phénoménologique*), la deuxième manière de concevoir le type *herméneutique* de la *Rationalité scientifique* (Brachet, 1998 : 45, 85).

A partir de ces concepts, nous pouvons résumer les visions Interprétatives et Constructives de la recherche d'une Connaissance :

La Recherche d'une connaissance (ou la mission de la Science), à travers « les lunettes Interprétatives » :

AFIN DE COMPRENDRE LE COMPORTEMENT SOCIAL

(les choses, le monde Social),

IL FAUT INTERPRETER (décoder) LA 'REALITE PERÇUE' – REPRESENTATIONS

des acteurs (la cause des choses sociales),

PAR UNE CONTEXTUALISATION DE LA CONNAISSANCE (Logique plutôt

Inductive et ethnographique - visant 'l'interprétation adéquate des interprétations').

La Recherche d'une connaissance (ou la mission de la Science), à travers « les lunettes Constructives »:

AFIN DE [COMPRENDRE ET] AGIR SUR LE COMPORTEMENT SOCIAL

(les choses, le monde Social),

IL FAUT ['DECODER' LES FINALITES ET] PRESCRIRE LA 'REALITE PERÇUE' –

CONSTRUCTION MENTALE ADEQUATE aux acteurs (la cause des choses sociales),

PAR UNE ARGUMENTATION GENERALE (pluralité des Logiques et des Méthodes, adéquates à la situation).

Tout comme le discours scientifique sur le Positivisme, les postulats de l'Interprétativisme et du Constructivisme connaissent, eux aussi, des **limites** et subissent des critiques. En premier lieu, on leur rapproche, bien évidemment, le **manque de « scientificité »**, la connaissance produite étant, dans son principe, d'une part *contextuelle* et *subjective* et,

d'autre part, *technique* et *normative*. Ensuite, même les Interprétativistes l'admettent, il existe parfois des dérives de '**contextualisation extrême**', alors que trop de détails n'est pas toujours une qualité (Becker, 2004). La subjectivité de la connaissance suscitant l'exploration de toute la pluralité des méthodes, on rapproche aussi un **manque de rigueur méthodique** avec des fois une approche de « *anything goes* » (Martinet, 1990) ou même de « *anti-méthode* ».

Pour conclure, nous pouvons dire que chacun des paradigmes évoqués ci-dessus donne des arguments solides pour sa défense, néanmoins, les critiques avancées en contrepartie ne sont pas non plus négligeables. En définitive, c'est au chercheur de faire le choix de son positionnement par rapport à ces polémiques existantes.

Afin de faciliter ce choix, nous présenterons plusieurs options possibles pour se positionner épistémologiquement, ainsi que les tendances actuelles à ce propos dans les Sciences de Gestion.

Chapitre 2. Positionnement : options et tendances actuelles en Sciences de Gestion.

A. Options de positionnement

Le positionnement du chercheur par rapport aux paradigmes, existants aujourd'hui dans les Sciences Sociales, n'est pas une tâche facile. Une question légitime peut se poser : *Pourquoi, d'abord, ces paradigmes co-existent-ils ?* Pourquoi cette multitude des visions de principe et non pas une seule ?

Nous avons évoqué, dans l'Introduction, une réponse possible : la crise épistémologique. En effet, tout comme l'indiquent Perret et Séville (*in* Thiétart et coll., 2003), de nombreux auteurs parlent d'« **affrontement actuel des Sciences de Gestion** » à « une turbulence sinon **une crise épistémologique** probablement sans précédent», - du fait de **leurs**

« **relative jeunesse** », mais surtout du fait que l'unicité et **uniformité même des postulats positifs pour toute science est remise en cause** (Martinet, 1990 : 10).

Perret et Séville (in Thiétart et coll., 2003) résument les options possibles du positionnement épistémologique qu'un chercheur débutant peut adopter par rapport aux paradigmes co-existants. Ils distinguent trois cas de figures, en fonction de ce que le chercheur peut considérer sur la compatibilité ou incompatibilité « logique » de ces paradigmes : l'Isolation, l'Intégration et le Multi paradigme.

Isolation.

Dans le cas de *l'Isolation*, **on s'isole dans un des paradigmes**, considérant qu'ils ne sont pas compatibles, il n'est pas possible de les réconcilier. La fragmentation est inévitable et « l'adoption d'un paradigme est un véritable acte de foi ».

Intégration.

« Pour les défenseurs de *l'Intégration* par contre, les efforts devront porter sur la recherche d'un standard commun », alors que « la fragmentation est une barrière ». Pour eux, le consensus autour d'un paradigme est nécessaire pour faire progresser les sciences de l'organisation. C'est une position épistémologique dite *aménagée*, qui tente une **réconciliation des paradigmes** et se voit appliquée dans de nombreuses recherches en Sciences de Gestion.

Multi paradigme.

Dans l'optique de *Multi paradigme*, on défend l'idée qu'il est approprié de considérer toute la **variété des paradigmes** pour appréhender toute la complexité des réalités et la variété des problématiques, auxquelles s'intéressent les sciences d'organisation. Ceci constitue « une opportunité pour le chercheur de s'enrichir d'une telle pluralité ».

Chaque chercheur est donc libre de faire son propre choix ; cependant, nous pouvons observer certaines tendances des positionnements épistémologiques dans les Sciences de Gestion de nos jours.

B. Tendances actuelles dans les Sciences de Gestion

« Bien qu'il s'agisse de stéréotypes, deux grand modèles en matière de recherche co-existent. **Le premier est le modèle dominant nord-américain** caractérisé par des démarches quantitatives, déductives, mettant un fort accent sur des méthodes structurées... . **Le second est le modèle européen**, plus qualitatif, inductif, souvent qualifié d'approximatif, où l'accent sur la méthode n'est qu'accessoire et où il n'y a pas d'effort véritable d'accumulation.». C'est ainsi, que les deux grandes tendances de base sont exposées par A.-C. Thiétart dans l'introduction de son ouvrage collectif (2003 : 4).

En effet, **la littérature anglo-saxon** privilège jusqu'à nos jours **le modèle Positiviste**, ou plutôt ses descendants (*néo-positivisme, post-positivisme*) qui sont un peu plus souple par rapport aux concepts d'origine.

En **Europe occidentale**, au contraire, le positivisme semble être beaucoup moins populaire, et c'est **le Constructivisme** qui est à la tête de la démarche scientifique dans les Sciences de Gestion.

La pensée francophone étant l'objet de notre intérêt, nous allons détailler un peu plus ses tendances et ses évolutions.

Cadre Constructiviste : projectivité et pluralité des méthodes.

Comme nous l'avons déjà évoqué ci-dessus (cf. sections sur Positivisme, Constructivisme), le modèle **Positiviste pur est critiqué** pour son inadaptation aux particularités des Sciences Sociales et à celles de Gestion (ces dernières considérées surtout comme les *Sciences d'action, de l'ingénierie, de conception*), ainsi que pour son réductionnisme au niveau de la Méthode unique de la *logique disjonctive déductive*. Il semble très difficile, voir impossible, d'appréhender le monde *social* par l'unique méthode de *déduction* qui valide une Connaissance en tant que scientifique que sur la base des faits observables : les faits (ou régularités) ici, dans le monde social, ne préviennent pas des lois (ou de *Réalité objective*), mais des *perceptions et constructions intentionnelles* de l'homme.

L'Interprétativisme pur, lui aussi, est dit dépassé, quand à l'activité (et non plus la passivité et prédéterminisme) du processus de formation de la Connaissance. La prérogative définitive de la méthode *idiographique, contextuelle, qualitative* avec un raisonnement *inductif* ne satisfait pas non plus les esprits scientifiques du domaine aussi complexe, que ce des sciences de l'organisation.

Le Constructivisme, lui, **semble répondre aux exigences** de la *projectivité* de la Connaissance dans les *Sciences d'action* : la perception n'est plus une *représentation* passive de la Réalité, c'est une *construction intentionnelle* évolutive et transformable dans la conscience. Cette construction dépendant surtout de l'homme et de ses intentions, c'est précisément avec une démarche *constructiviste* à des fins concrets et une pluralité de méthodes adéquates, qu'on peut « *prescrire les possibles* », - pour, en fin compte, *agir* sur le monde social.

Le Constructivisme est donc très populaire dans les Sciences de Gestion, - on l'apprécie pour son **orientation finalité** (pour reprendre Thiétart (2003), « *L'attention est donnée au sens plus qu'à la méthode...* »), sa **flexibilité et l'esprit ouvert** aux évolutions paradigmatiques et méthodiques (positivisme étant qualifié « sclérotique »), son **caractère actif** de l'agissement et le changement des choses, variété et triangulation des méthodes.

Par ses caractéristiques, peut-il, peut être, servir « le vent du changement » et contribuer à l'évolution de *l'épistémologie* en général, et non seulement celle des *Sciences de Gestion* ou autres sciences sociales contemporaines ? Les Constructivistes affirment, que oui ; en appuyant sur le sérieux de ce paradigme, ils proposent des cadres *axiomatiques* et *méthodologiques* afin de le développer.

Peut être, moins marquante que *l'Isolationnisme Constructiviste*, il existe, cependant, une deuxième tendance dans l'évolution de la pensée francophone épistémologique dans les Sciences de Gestion : *l'Intégration paradigmatique*.

Dépassement de l'opposition Positivisme/Constructivisme : l'Intégration épistémologique - méthodologique.

« Sauf à perdre sa raison d'être, la recherche en gestion ne peut ... se satisfaire d'une visée strictement explicative, encore moins descriptive. ... Si il s'agit, en revanche, d'adopter une attitude exclusivement technique, le questionnement méthodologique se ramène à « cela marche-t-il ? ». Sauf que les « outils » proposés, loin de limiter leur œuvre au produit immédiat ..., induisent structures mentales, comportements, décisions et finalement action de l'homme sur l'homme. Le technicien n'a sans doute pas à s'en préoccuper. Le chercheur d'intention scientifique a-t-il le droit de s'en désintéresser ? »
(Martinet in Martinet, 1990 : 21).

Acceptant, certes, un *projet* d'action des Sciences de Gestion, certains auteurs proposent de dépasser, néanmoins, la dimension de la *Technique prescriptive* ou *normative* pure (constructivisme), ainsi que celle de la *Science* purement *explicative* (positivisme) (Martinet, 1990 ; David, 2000). Chacune des deux voies n'étant pas suffisante toute seule pour « produire les « artifices intangibles » autorisant un meilleur pilotage des organisations » (Martinet, 1990 : 21), nous devrions combiner les deux dans le cadre d'une **Techno-Science**. « La question de savoir si l'on peut légitimement parler de **Science de gestion** ou s'il ne s'agit que d'une **discipline technique** peut ainsi être résolue : la gestion peut être définie comme une **Techno-science sociale**. » (Laufer in David, 2000 : 81).

Comprendre et expliquer afin de prescrire dans la finalité d'action ; et la mission de la recherche scientifique en gestion devient : « ... la construction d'énoncés raisonnables, communicables, discutables (disputables ?) par le double jeu de l'expérience (plus que l'expérimentation) et de l'exercice des logiques ».

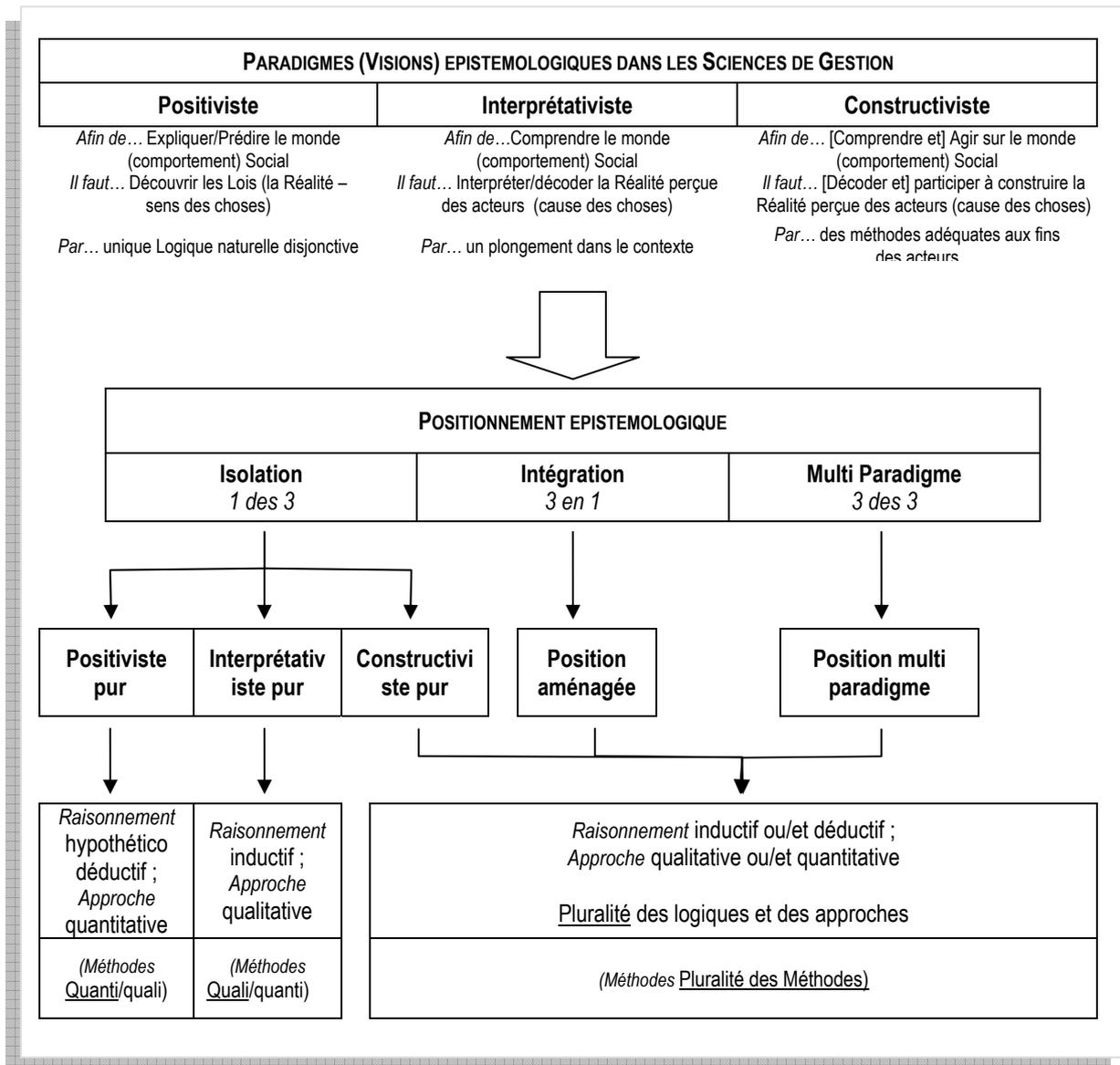
C'est ainsi que « les Sciences de Gestion doivent naviguer entre les écueils de la technique aveugle, de l'idologie pure, de la sophistique généralisée et du scientisme mutilant » ; et c'est ainsi qu' « elles peuvent même contribuer à la renaissance des méthodes. » (Martinet in Martinet, 1990 : 27-28).

Chapitre 3. Les « Principes » déterminants de la recherche - synthèse

Il était inutile, à notre égard, de formuler un résumé des aspects développés dans cette Première Partie, puisqu'ils étaient déjà, nous l'espérons, suffisamment synthétiques. Néanmoins, il nous semble intéressant de les présenter en forme graphique d'une figure de synthèse, permettant véritablement les englober tous dans une vue d'ensemble.

Voici, donc, notre 'interprétation' synthétique des concepts présentés : les postulats des trois paradigmes, et les options du positionnement épistémologique, qui en découlent.

Figure 2. Les « Principes » de la Recherche - synthèse.



PARTIE II. Positionnement méthodologique « concret » : chemin et méthodes/techniques de la Recherche.

Nous avons exposé dans la **Première Partie** les *principes*, qui influencent les choix faits par le chercheur dans sa démarche de recherche d'une Connaissance. La position qu'il prend à cet égard, est une position d'ordre **politique**.

Tout en étant d'une importance indiscutable, cela ne suffit pas, toutefois, pour *concevoir* et *réaliser* concrètement une démarche de recherche. Une position **stratégique** et **tactique** doit être prise par le chercheur, avec, en conséquence, tout un nombre des choix qu'il aura à faire *en amont* et *pendant* cette démarche.

La **Deuxième Partie** présente, donc, ces péripéties du chemin concret de la recherche, permettant de se positionner stratégiquement et tactiquement au niveau méthodologique ultérieurement.

Les choix méthodologiques du chemin de la recherche seront développés dans le Chapitre 1, de façon chronologique, étape par étape¹, alors que le travail du caractère transversal (tout au long de la Recherche) sur la Fiabilité et la Validité des types différents sera exposé dans le Chapitre 2 ; finalement, une synthèse des concepts abordés fera objet du dernier Chapitre (3), pour conclure cette Deuxième Partie.

Chapitre 1. Méthodes/techniques de la Recherche par étape

En vue de présenter toute la gamme des méthodes/techniques dont peut disposer un chercheur dans chacune des étapes de sa recherche, nous partons d'un **présupposé** qu'une telle **pluralité des méthodes** ne lui pose pas un problème au niveau du positionnement épistémologique. En revanche, un *positiviste pur* ou un *interprétativiste pur*, pourront

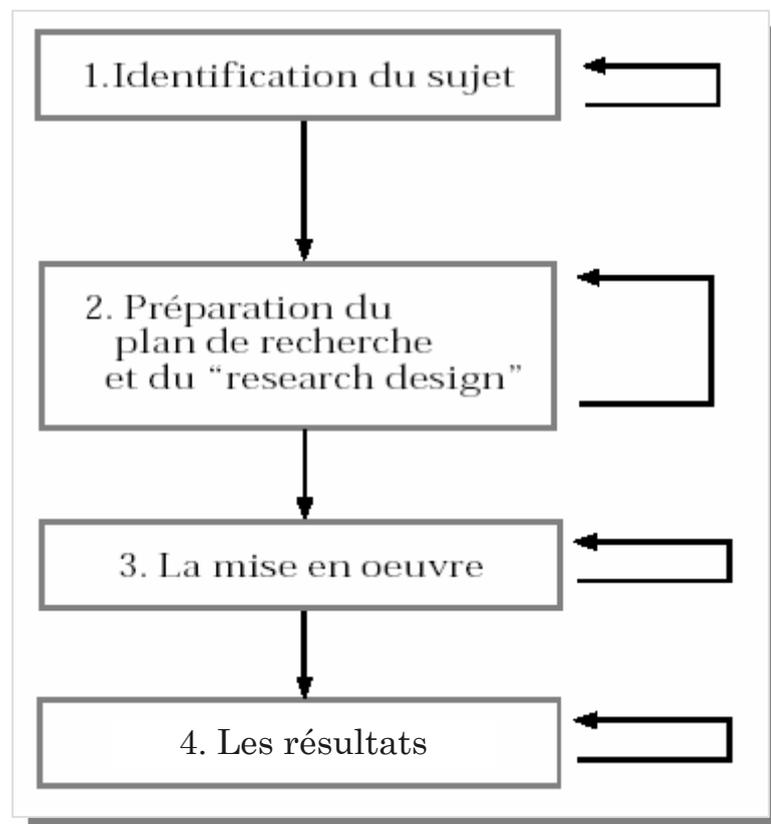
¹ Ce qui n'impose surtout pas obligatoirement cet ordre là, la recherche étant un processus circulaire et itératif (Thiéart, 2003).

retrouver le chemin qui leur est propre, en prenant le volet de la *déduction quantitative* ou de *l'induction qualitative* respectivement.

Ainsi, ce Chapitre formulera les étapes de la démarche de recherche : commençant par la construction d'objet, jusqu'à la communication des résultats, avec toute la pluralité des approches, méthodes ou techniques qui sont à sa disposition à chaque étape.

Classiquement, en grandes lignes, un chemin de recherche est présenté de façon suivante :

Figure 3. Les étapes majeures de la recherche



Source : Adapté du THIETART et coll., 2003

Nous reprenons ce chemin, développé globalement dans l'ouvrage de Thiétart et coll., 2003, mais avec quelques modifications dans sa structure – dans notre travail, chacune des étapes sera constituée par rapport aux choix qu'un chercheur a à faire (décisions), d'abord pour *concevoir* sa démarche (*design de recherche*), puis pour la *réaliser* (*mise en oeuvre*). Ce chemin nous semble logique et peut être plus organisant, vu le nombre de composants à aborder.

Nous présentons, donc, les étapes que nous allons suivre et qui formeront les Sections correspondantes de ce Chapitre dans la figure suivante :

Figure 4. Les étapes et les choix de la recherche

<p><u>Etape 1. Construction de l'objet de Recherche :</u> quelle réponse conceptuelle pour quelle question ? <i>Finalités, type d'objet, placement dans le temps.</i></p>
<p><u>Etape 2. Adoption du raisonnement logique :</u> générer ou valider une réponse conceptuelle ? <i>Induction et Déduction.</i></p>
<p><u>Etape 3. Choix des données :</u> Quelles données pour quel type de recherche ? <i>recherche théorique, recherche empirique ; nature et sources de données.</i></p>
<p><u>Etape 4. Recherche empirique, choix d'approche :</u> en profondeur ou par dénombrement ? <i>Approche Qualitative et Quantitative.</i></p>
<p><u>Etape 5. Echantillonnage :</u> quel échantillon pour quelle approche ? <i>Echantillon Qualitatif et Quantitatif.</i></p>
<p><u>[Etape 6. Opérationnalisation] :</u> Par quoi mesurer les concepts ? <i>traduction des concepts aux indicateurs mesurables</i></p>
<p><u>Etape 7. Collecte des données :</u> comment, par quelles modes de mesure ? <i>Mesures qualitatives et quantitatives.</i></p>
<p><u>Etape 8. Analyse des données :</u> quel mode de mesure pour quel mode d'analyse ? <i>Analyses qualitatives et quantitatives.</i></p>
<p><u>Etape 9. Conceptualisation :</u> Comment interpréter les indicateurs ? <i>[re-]traduction des indicateurs aux concepts</i></p>
<p><u>Etape 10. Rédaction et communication des résultats :</u> A qui communiquer les résultats et comment ? <i>Supports de communications et leur écriture.</i></p>

Bien évidemment, ce processus est interactif, itératif, et circulaire, on peut revenir et revoir les étapes....

Le **Design de la recherche** ne figure pas en tant qu'une étape dans notre schéma. En effet, nous considérons, que le *design de la recherche*, tout en étant une partie du processus, constitue un *reflet* de processus entier de la recherche, c'est une *conception*, ou une **modélisation** ou une « construction mentale » (pour reprendre David *in* David, 2000) de *l'intégralité de la future recherche*. C'est cette « construction mentale » ou ce 'modèle' de la future recherche qui va ultérieurement *se réaliser* pour prendre des formes réelles, devenir « une construction réelle », dans sa mise en œuvre.

En conséquence, afin de *concevoir* le *design de la recherche*, tout comme afin de *réaliser* cette dernière, il suffit donc, de reprendre toutes les étapes indiquées ci-dessus, seule la finalité sera différente – la *modélisation* ou la *mise en œuvre* de la démarche de recherche.

Cependant, il faut noter une **particularité de Design de recherche** : c'est un « procédé en envers », à savoir, le chercheur commence par se poser les questions sur les résultats attendus, puis, sur les méthodes d'analyse qui y correspondent, puis il adopte des modes de mesure cohérents...

Ceci n'est pas étonnant, la *conception* de tout processus commence par une définition de sa finalité et modélisation de ses objectifs (résultats désirés), pour après, se concentrer sur les moyens susceptibles y répondre.

Nous retenons, donc, ce chemin de la Recherche à dix étapes, la première étape étant la *construction de l'objet de Recherche*.

Etape 1. Construction de l'objet de Recherche : quelle réponse pour quelle question ?

Un chercheur partant « à la **recherche** d'une Connaissance », part à la recherche d'une réponse. Alors, bien évidemment, il ne peut « partir » qu'à condition de savoir **la question** à laquelle il s'efforce de répondre, au moins de manière générale.

La construction de l'objet de la Recherche est une étape déterminante pour sa démarche, puisque c'est là, justement, qu'il cerne ou élabore cette question « large et générale » et qu'il réfléchit sur le type de réponse qu'il voudrait trouver.

Allard-Poesi et Maréchal (*in* Thiétart et coll., 2003) précisent **la définition de l'objet de recherche** et notent quelques **enjeux de sa construction**.

Objet de la recherche.

L'objet d'une recherche est la question générale (ou encore la **problématique**) que la recherche s'efforce de satisfaire, **l'objectif** que l'on cherche à atteindre. Il consiste en une question relativement large et générale, qui se distingue des « questions de recherche » qui, elles, sont des expressions plus précises et opératoires de la question générale originale. C'est une question traduisant aussi le projet de connaissance du chercheur.

Pour Allard-Poesi et Maréchal, l'objet de la recherche, c'est **une question qui lie, articule ou interroge des objets théoriques** (concepts, modèles, théories), **méthodologiques** (outils de mesure, échelles, outils de gestion) ou **empiriques** (faits, événements), qui ne portent pas fondamentalement en eux-mêmes une interrogation.

Cette question que formule le chercheur (découverte ou création des objets théoriques, méthodologiques ou empiriques), exprime, indirectement, le projet de connaissance du chercheur, - le type de contribution que la recherche va offrir : contribution plutôt théorique, méthodologique ou empirique (par une recherche-action, recherche intervention, - où un *changement* des faits sociaux étudiés (*intervention*) constitue à la fois un moyen de *connaître* cette réalité sociale et un des objectifs de la recherche). Ceci est dans le but de *l'explication*, la *prédiction*, la *compréhension* ou le *changement* de monde social, ce but étant fonction du positionnement épistémologique de chercheur.

Nous retenons cette définition dans sa globalité, cependant, quelques modifications mineures nous semblent pertinentes. Au premier lieu, la classification des objets en tant que des objets *théoriques*, *méthodologiques* et *empiriques* ne nous semble pas totalement appropriée : tout en acceptant la convenance de l'axe théorique \leftrightarrow empirique, nous

reindrions plutôt, les objets *théoriques* (conceptuels) versus les objets *méthodologiques*, en tant que les objets des études orientées ‘*science*’ versus celles orientées ‘*ingénierie*’ ou ‘*technique*’ (dans le sens de la distinction « *science* » versus « *action* », cf. Partie I, Chapitre 2b). En revanche, nous nous interrogeons sur l’avancement des objets *empiriques* (sans qu’ils se veulent être généralisés au niveau des concepts) versus les objets *théoriques*, puisque chaque étude présuppose en elle non pas que les concepts OU que les faits en tant que tels, mais justement un transfert entre les deux – concepts généraux, transcrits dans les faits, les faits observables généralisables aux concepts.

En conséquence, le projet de la connaissance revient lui aussi, soit à l’élaboration d’une réponse purement *conceptuelle scientifique* (« théorique »), - *élaboration* ou *participation à l’élaboration des « lois »* (visant *décrire, expliquer (en comprenant), prédire* le monde social) ; soit à l’élaboration d’une réponse *technique* ou *d’ingénierie* (« méthodologique »), – *élaboration des « outils »* (se basant ou non sur les « lois », en fonction du positionnement épistémologique, et visant *prescrire, changer* le monde social), ainsi que leur éventuelle *application* qui se traduit donc dans les fait / événements *empiriques* (objets « empiriques »), comme c’est le cas dans la « recherche – action » ou « recherche – intervention ».

Les deux projets peuvent être vus comme incompatibles ou bien leur combinaison, au contraire, est encouragé : cette question revient, certes, au positionnement épistémologique de chercheur (cf. Partie I, Chapitre 2)¹.

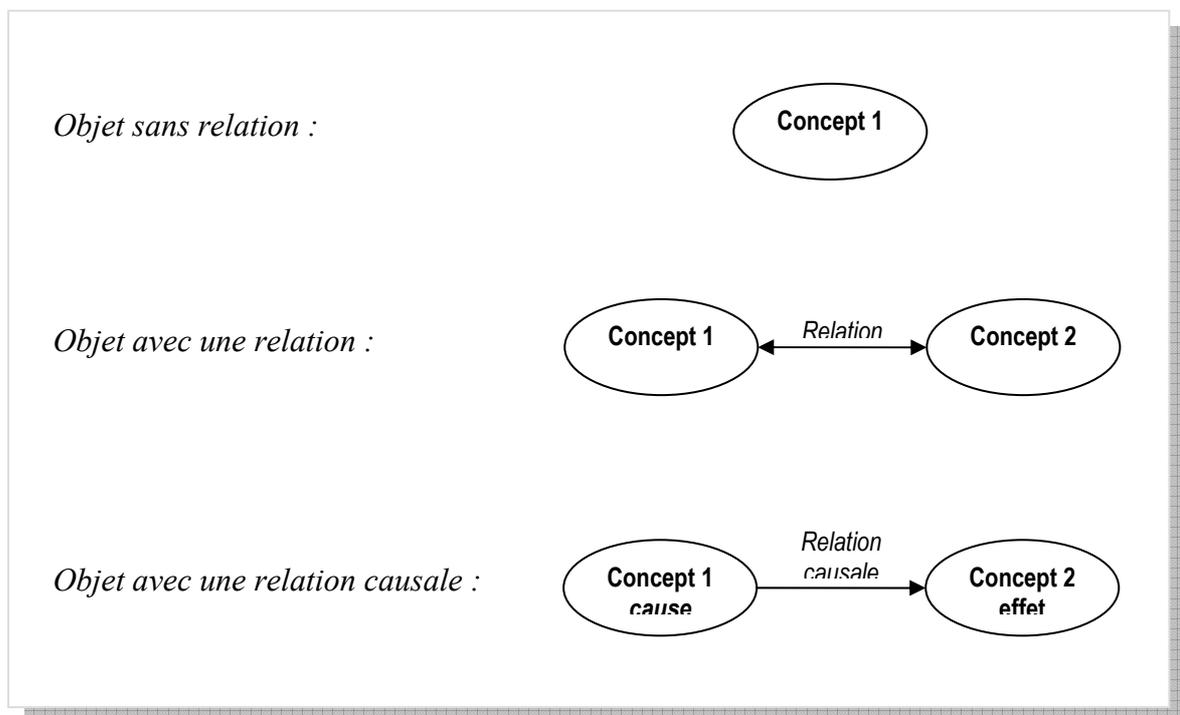
Toutefois, nous pouvons dire, que les auteurs semblent plus ou moins d’accord sur le fait qu’on peut *décrire* un objet (ou des objets en relation), *l’expliquer* (en trouvant, avec un peu de chance, sa structure causale), donc *prédire* son comportement (à l’aide de cette structure causale, et avec beaucoup de chance) – et tout ceci relève de la *science*. Ensuite, ou au lieu de ceci, en fonction de notre position, on peut *prescrire* les solutions conceptuelles (objet, ou objets en relation ou structures causales) et même les *appliquer*-ce qui relève de *l’ingénierie*.

¹ En effet, la classification de la finalité des questions générales (objets) de recherche varie même dans les manuels, en fonction de positionnement épistémologique de l’auteur : W. Trochim (2004), p. ex., distingue seulement trois type de questions, descriptive, relationnelle et causale ; alors que Marshall et Rossmann (1995 : 41, cités par Scheider, 2000) distinguent la finalité exploratoire, descriptive, explicative, prédictive et celle de l’ingénierie.

Il faut noter également, qu'*appliquer* relève de la *réalisation* (« construction réelle » David *in* David, 2000-b), alors que toutes les autres finalités relèvent de *conception* (« construction mentale » David *in* David, 2000-b), - à savoir que dans la démarche de la « recherche – action » ou « recherche – intervention », p. ex., on peut *décrire*, *expliquer*, *prédire* ou *prescrire* tout en *appliquant*.

La figure ci-dessous illustre ces objets conceptuels et leurs relations, qui, tous les auteurs le soulignent, ne sont surtout pas toutes causales.

Figure 5. Construction d'objet de recherche – concepts et leurs relations



Enjeux de la construction de l'objet de recherche.

Savoir ce qu'on cherche apparaît donc comme une condition nécessaire à tout travail de recherche. Cependant, le savoir d'« un problème spécifique » auquel on voudrait répondre n'est pas donné, mais se construit dans la conscience de chercheur, avec les différents points de départ possibles.

Ces points de départ peuvent être (Allard-Poesi et Maréchal *in* Thiétart, 2003) : 1) des lacunes ou insuffisances conceptuelles dans les **concepts, théories ou modèles**

théoriques, lors de la lecture des travaux de recherche ; 2) **une méthodologie** – interrogation ou proposition des outils et approches méthodologiques utilisées par la recherche ; 3) **un problème concret** - les difficultés ou problèmes empiriques (surtout dans une recherche action) ; 4) **un terrain** ; 5) **un domaine d'intérêt** – un thème particulier auquel s'intéresse le chercheur.

Finalement, il faut noter que la construction de l'objet de recherche est évolutive et transformable, l'objet initial peut donc changer fur et à mesure de l'évolution de la démarche de recherche (opérationnalisation ou revue de la littérature) ou de la réflexion du chercheur.

Autres dimensions de l'objet de recherche.

Nous intégrons dans cette section deux autres aspects, qui nous paraissent pertinents vis à vis du thème sur l'Objet de la recherche. Ce sont ce que nous appelions : 1) les 'types' d'objet de recherche ; et 2) le 'placement de l'objet de recherche dans le temps'¹.

La sous-section suivante couvre donc les deux possibilités d'étudier les objets de recherche - en tant que **contenu** en tant que **processus** ; alors que la dernière sous-section considère le placement de l'objet de recherche dans le temps, à savoir son **état statique** ou **dynamique**, son évolution longitudinal.

L'objet de recherche : Contenu ou Processus ?

L'objet de la recherche peut avoir une nature différente : on peut étudier le système, le phénomène ou les faits sociaux en tant qu'un **contenu** ou en tant qu'un **processus**. La plupart des objets en management peuvent être appréhendé dans leur dimension de contenu ou de processus. Le choix est donc à faire par le chercheur, tandis qu'on peut aussi bien combiner les deux.

¹ Ces deux aspects sont présentés comme deux grands chapitres, séparément du thème d'objet de la recherche dans le bouquin de Thiétart et coll., 2003, peut être du fait de leur ampleur.

Globalement, c'est une différence entre une photo et une séquence vidéo : la première vise **les composantes de l'image ou sa globalité** (« composition de l'objet étudié »), alors que la deuxième se concentre surtout sur le procédé, le processus (« comportement de l'objet dans le temps »).

Grenier et Josserand (*in* Thiétart, 2003) développent ces deux définitions et formulent les principales questions ou problèmes, auxquelles le chercheur peut être confronté par rapport à chacun de ces deux types d'objet.

Objet de recherche – un Contenu

Le chercheur mène une recherche sur le contenu pour mettre en évidence de quoi se compose l'objet qu'il étudie.

Il peut mener une recherche sur le *contenu en vue d'une description* ou en vue d'une *explication*. L'objectif de recherche descriptive sur le contenu est d'améliorer la compréhension de l'objet étudié, surmonter sa complexité, explorer un nouveau domaine méconnu. Une recherche explicative sur le contenu visera à comprendre et mettre en évidence les liens causaux qui se nouent entre ces éléments et qui expliquent finalement la forme de l'objet étudié

Les méthodes et outils de recherche vont se différencier en fonction de ces objectifs déterminés – décrire ou expliquer un contenu. Cependant, il y a quelques **problèmes d'ordre général**, auxquels le chercheur se verra confronté dans les deux cas : puisque le chercheur doit mettre en évidence la composition de la variable qu'il étudie, il doit 1) porter une attention particulière à **la précision de la définition de son objet** (p. ex., structure d'entreprise peut être formelle ou informelle); 2) formuler **les questions cohérentes en fonction du modèle théorique ou empirique** mobilisé (partant des concepts ou bien des faits); 3) bien **définir le niveau d'analyse** de l'objet étudié, - une décomposition plus ou moins fine, plus ou moins en profondeur de cet objet.

Deux approches sont possibles entre autres pour *la recherche descriptive sur le contenu*. Nous pourrions dire, que ces deux approches reviennent plus ou moins aux méthodes cartésiennes de *l'analyse* et de *la synthèse*. En effet, **la première approche** consiste à procéder par **décomposition de l'objet** étudié en un certain nombre de caractéristiques

élémentaires – sous unités, concepts, éléments et leurs relations. **La seconde approche** est plus globale et vise à mieux appréhender l'objet dans son ensemble (**identification de forme**) plutôt qu'en le décomposant – l'accent sur l'interdépendance des éléments dans leur ensemble, approche particulière (regroupement des objets dans les catégories), ordre dans la complexité d'observations. Cette dernière est consistante surtout en démarche inductive et empirique, faisant appel à des techniques de classification et structuration, avec ses problèmes propres pour déterminer les frontières entre les formes identifiées. Evidemment, que les deux approches peuvent être mobilisées ensemble.

Les principales questions pour expliquer le contenu relèvent très souvent du type hypothético déductif assorti d'une démarche quantitative. Ce type revient à tester les hypothèses formulées précédemment à propos des liens de causalités entre les variables dites explicatives et les variables expliquées. Les recherches explicatives font très souvent appel aux résultats des études de contenu descriptives. Alors que ce premier type a longtemps dominé la recherche en management, il existe également d'autres moyens pour mettre en évidence une causalité des concepts dans le cadre d'un contenu : par exemples les études inductives de nature qualitative (mais pas seulement celle là), qui peuvent partir des faits observables, et procéder à l'aide d'une étude de cas.

Objet de recherche – un Processus.

L'objet que le chercheur entend décrire ou comprendre (par ex., la prise des décisions ou le changement stratégique dans l'organisation) est opérationnalisé sous la forme d'une variable dont **l'évolution, ou encore la transformation, le changement sont étudiés**. Le chercheur décrit et analyse ici *comment* une variable évolue dans le temps : le profil de son évolution, sa durée, sa périodicité, la tendance de son évolution, - en vue de mettre en évidence les « intervalles de temps » qui composent le processus (étant « toute séquence de changement sur une variable organisationnelle »). Ceci conduit à l'identification des séquences, cycles, phases décrivant le comportement de la variable dans le temps.

Tout comme la recherche sur le contenu, la recherche sur un processus peut être menée en **vue d'une description** ou d'**une explication** : description des composantes d'un processus ou de son ensemble versus explication du phénomène observé, étude d'influence d'un processus (évolution de la variable x) sur un autre processus (évolution de la variable y).

Les **principales étapes d'une recherche sur le processus** consistent à : 1) décomposer la variable processuelle en concepts (ou sous variables) ; 2) étudier leur évolution à travers des dimensions différentes ; 3) identifier les incidents critiques, les analyser et les regrouper pour faire sortir les intervalles temporels qui marquent le déroulement du processus.

Le chercheur peut faire face à **différents problèmes** dans cette démarche. Trois problèmes principaux relatifs aux recherches sur le processus peuvent être évoqués : 1) le problème de la connaissance et donc de la décomposition de la variable processuelle à étudier (« la question de savoir quels éléments retenir ») ; 2) le problème de la délimitation du processus étudié (par rapport au temps, au objet et au contexte) ; et enfin 3) le problème de l'ordonnancement des intervalles temporels dans le temps (la reconstitution de la chronologie étudiée).

Les deux approches sur le contenu et sur le processus s'enrichissent mutuellement et peuvent contribuer toutes les deux à l'étude d'un même objet, relevant en fin de compte de ses deux facettes.

L'objet de recherche dans le Temps : étude Transversale ou Longitudinale?

Le rôle du temps dans la recherche, ainsi que les fondements des études longitudinales sont développés par Forgues et Vandangeon-Derumez dans l'ouvrage de Thiétart et coll., 2003.

Les études longitudinales forment un **ensemble d'études focalisées sur l'analyse des phénomènes au cours du temps**. On oppose couramment les études *longitudinales* aux études *transversales*, en indiquant que les premières sont les études pour lesquelles les données recueillies concernent au moins deux moments distincts, alors que les autres sont des études pour lesquelles les données recueillies concernent un moment donné. Cette distinction doit être affinée, puisque un recueil des données même dans une étude transversale peut très rarement être fait sur un instant proprement dit. La définition d'une étude longitudinale repose donc aussi sur d'autres **critères** : 1) deux périodes de recueil des

données ; 2) les sujets identiques / comparables d'une période à autre ; 3) la comparaison des données sur ces deux périodes ou plus ou observation de leur évolution

Il est important pour le chercheur de réfléchir sur quelques **notions clés** liées à étude longitudinale : **le rôle du temps** (primordial ou secondaire) ; la **chronologie**, qui est externe à la recherche (une date donnée, p. ex.), le besoin d'introduire **la notion de cohorte** (ensemble des observations qui ont toutes connues un même événement, - comme la génération du « baby-boom », p. ex.). **Les questions préalables** à la recherche incluront : 1) la période de l'analyse ; 2) le nombre de points de collecte des données et l'intervalle de temps les séparant

Lorsque le chercheur s'engage dans une étude longitudinale il peut choisir entre **collecter les données à posteriori**, et donc étudier un phénomène révolu ; ou **collecter les données en temps réel**, sur un phénomène susceptible de se produire ou en cours de réalisation. Dans les deux cas, on peut rencontrer **des problèmes propres à chacune des démarches**, ainsi que communs à tous les deux. Dans le premier cas, ce peut être l'**accessibilité** et **validité des données secondaires**, ainsi que l'**oubli** et la **rationalisation des données primaires**. Dans le deuxième cas, le chercheur va être confronté aux problèmes de **l'interprétation** des changements en cours et de la **gestion de masses** de données (impliquant de nouvelles hypothèses de travail, complexité d'analyse...). Les problèmes communs aux deux types d'étude longitudinale comprennent le **biais d'évolution de la variable explicative** entre les périodes de mesure, ainsi que le **cycle de vie des systèmes étudiés**.

Nous pouvons ajouter quelques éléments à cette définition exhaustive de l'étude longitudinale, en nous basant sur l'ouvrage de W. Trochim, 2004. Par rapport à la difficulté de définir une étude transversale, l'auteur propose utiliser non pas la notion de « mesure » mais celle de « vague de mesures » : lorsqu'il y'en a qu'une dans une période relativement simultanée, ceci constitue une *étude transversale*, contrairement à une *étude longitudinale* où il y aura au moins deux « vagues de mesures », voir plus.

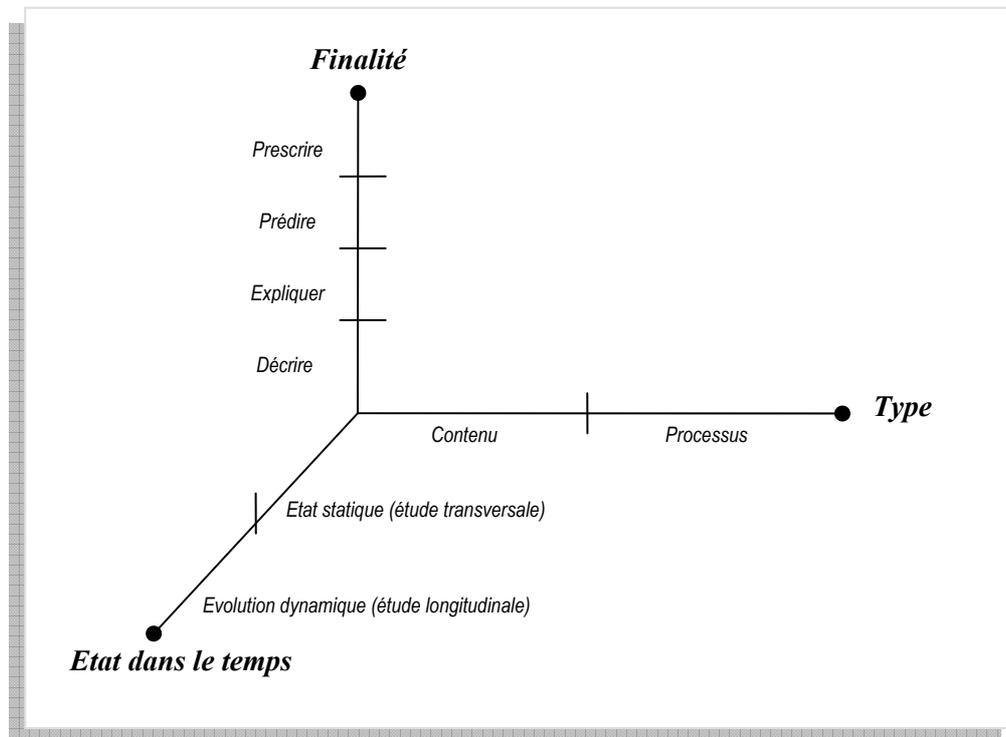
De plus, Trochim distingue deux types de design d'étude longitudinale : 1) celui avec « mesures répétées » (« *repeated measures* ») - comprenant plusieurs vagues de mesures dans le temps ; et 2) celui de « *régression* » - comprenant beaucoup de vagues de mesures, à savoir au moins vingt.

Finalement, il est important, à notre égard, de savoir distinguer le processus comme type d'objet de recherche et une étude longitudinale sur évolution de phénomène dans le temps. Similaires dans leur sens, l'étude longitudinale porte cependant sur la dynamique plus globale de l'objet de recherche dans le temps, elle peut ainsi porter sur évolution d'un processus dans le temps (p.ex., changement de la durée des phases dans un processus avec le temps – phases d'apprentissage ou autre) ; alors que le processus porte sur un aspect plus restreint, on peut en faire objet d'une étude transversale et mesure q'une fois dans le temps.

Objet de la recherche - Résumé

Restant dans la logique « peu mais mieux » de la présentation graphique, nous pouvons faire une synthèse de cette Section par la figure ci-dessous qui reprend les caractéristiques principales d'un objet de recherche.

Figure 6. Objet de recherche – synthèse des caractéristiques



Etape 2. Adoption du raisonnement logique : générer ou valider une réponse conceptuelle ?

Cette section explicite, en se basant sur l'article de Charreire et Durieux (*in* Thiétart 2003), les deux grandes voies de l'élaboration des connaissances : *l'exploration* et le *test*. Chacune d'elles se base sur un raisonnement logique qui lui est propre : *l'Induction* et la *Déduction*. **L'exploration** est une démarche par laquelle le chercheur a pour objectif la proposition de résultats théoriques novateurs, c'est la **génération d'une nouvelle réponse conceptuelle** à la problématique. Le terme **tester** se rapporte à mise à l'épreuve de la réalité d'un objet théorique, **c'est la validation d'une réponse conceptuelle existante**.

Ces deux modes de raisonnement distincts doivent être compris comme étant plus **complémentaires** qu'antagonistes. Néanmoins, tout en co-existant dans les recherches en management, ils renvoient à des débats épistémologiques concernant le mode approprié de la production de la connaissance et son statut final. Ainsi, le choix de la voie de *l'exploration* ou de *test* n'est pas neutre (cf. Partie I, Chapitres 1 et 2).

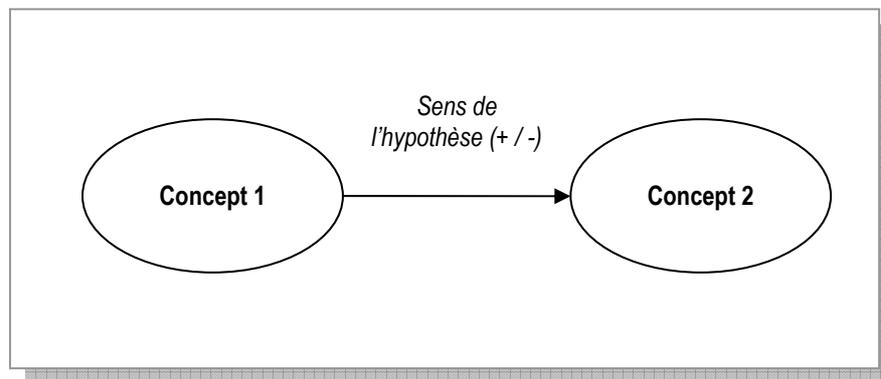
Objets identiques : Hypothèse, Modèle, Théorie.

Malgré leur différence d'approche, **les objets théoriques** que les deux démarches vont articuler, **sont identiques : l'hypothèse, le modèle, la théorie**. Si le résultat final du processus de *l'exploration* prend la *forme* d'objets théoriques tels que des hypothèses, des modèles ou des théories, ces objets constitueront en revanche le *point de départ* du processus de *test*.

Hypothèse

L'Hypothèse est une conjoncture sur l'apparition ou l'explication d'un événement. Fondée sur une réflexion théorique et s'appuyant sur une connaissance antérieure du phénomène étudié, l'hypothèse est une présomption de comportement ou de relation entre des objets étudiés.

Figure 7. Hypothèse – présentation schématique



Source : Charreire et Durieux in Thiétart, 2003

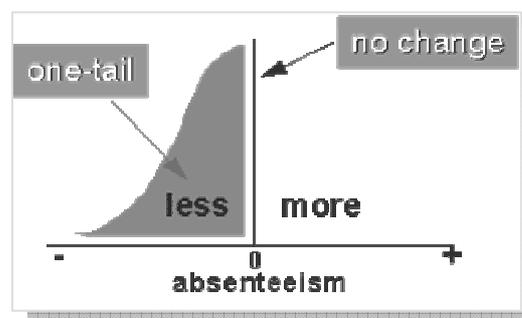
Par construction, l'hypothèse doit posséder un certain nombre de propriétés : elle doit avoir une forme observable (pouvoir être réappropriée) ; elle ne doit pas se fonder sur des préjugés ou des stéréotypes de la société.

Selon Trochim (2004), **une hypothèse est un intitulé spécifique de prédiction** (de la réponse conceptuelle).

On peut distinguer **deux types d'Hypothèse** : l'hypothèse **unilatérale** et l'hypothèse **bilatérale**.

Une hypothèse unilatérale comprend la prédiction avec un sens unilatéral ou unique (*H1* ou *hypothèse alternative*), alors que le cas où la prédiction n'aura pas lieu (*H0* ou *hypothèse nulle*) est double – soit il n'y a pas de différence, soit cette différence sera contraire à la prédiction.

Figure 8. Hypothèse unilatérale

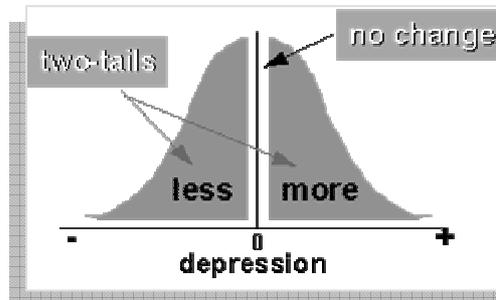


Source : Trochim, 2004

Dans le cas d'**une hypothèse bilatérale** c'est l'inverse : elle donne la prédiction (*H1* ou *hypothèse alternative*) avec un sens bilatéral – différence de la situation dans les deux sens,

positif ou négatif, alors que le cas où la prédiction n'aura pas lieu (H_0 ou *hypothèse nulle*) est unique – il n'y a pas de différence.

Figure 9. Hypothèse statistique bilatérale

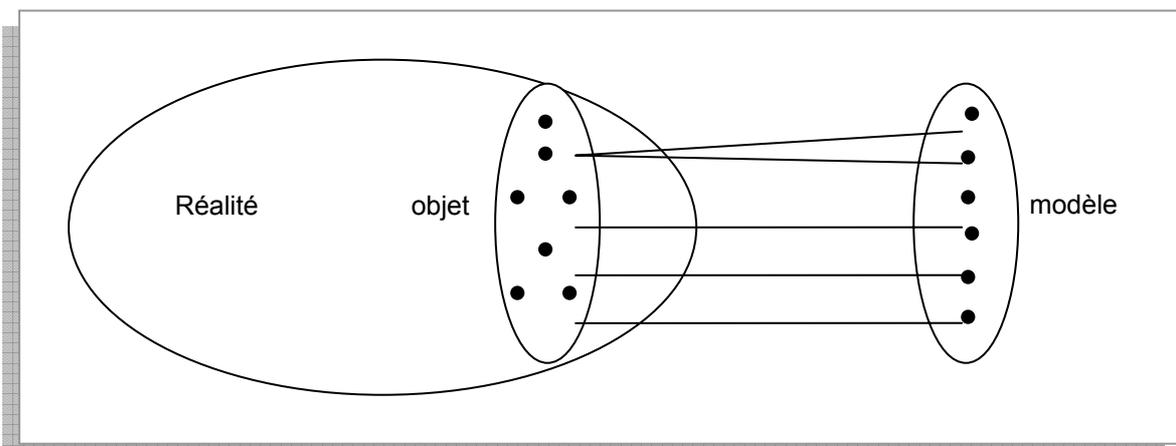


Source : Trochim, 2004

Modèle

Dans la pratique, il est rare de s'en tenir à une hypothèse unique. Le chercheur est amené plutôt à élaborer un ensemble des hypothèses, s'articulant les unes et les autres – c'est un modèle. En sciences sociales, un modèle schématise des relations de nature physique ou cognitive entre les éléments. De manière opératoire, nous désignons ici par modèle une représentation simplifiée d'un processus ou d'un système, destinée à expliquer et/ ou à stimuler la situation réelle étudiée. Néanmoins, le modèle n'ambitionne pas de rendre compte de la totalité de l'objet ni même de la totalité d'une de ses approches possibles.

Figure 10. Relation entre modèle et réalité



Source : Charreire et Durieux in Thiétart, 2003

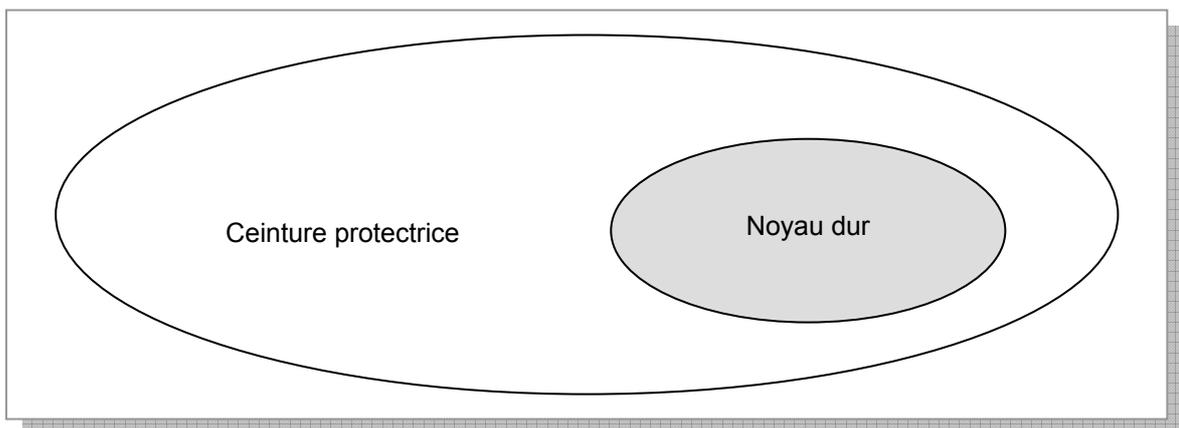
Théorie

Il est possible de retenir une définition large du terme théorie : « *ensemble de connaissances formant un système sur un sujet ou dans un domaine déterminé* » (réelle, 1980 : 30, cité par Charreire et Durieux *in* Thiétart, 2003). Dans le sens plus opératoire, on considère que les théories sont un ensemble de propositions liées les unes et les autres, ou un système d'hypothèses.

Une théorie est un système composé d'un noyau dur et d'une ceinture protectrice : le noyau dur comprend les hypothèses de base qui sous-tendent la théorie et ne doivent pas être ni modifiées ni rejetées (le non modifiable par décision méthodologique) ; alors que la ceinture contient des hypothèses auxiliaires explicites complétant le noyau dur, les descriptions des conditions initiales et des énoncés d'observation (Chalmer, 1987 par Charreire et Durieux *in* Thiétart, 2003).

Il convient de distinguer les théories ayant un caractère universel de celles qualifiées de substantives : la *théorie substantive* est un développement théorique en relation directe avec le domaine empirique, elle peut s'intégrer (entre autres théories de même type) dans une théorie formelle, alors que cette dernière concerne un domaine conceptuel.

Figure 11. Représentation schématique d'une théorie



Source : Charreire et Durieux *in* Thiétart, 2003

Induction.

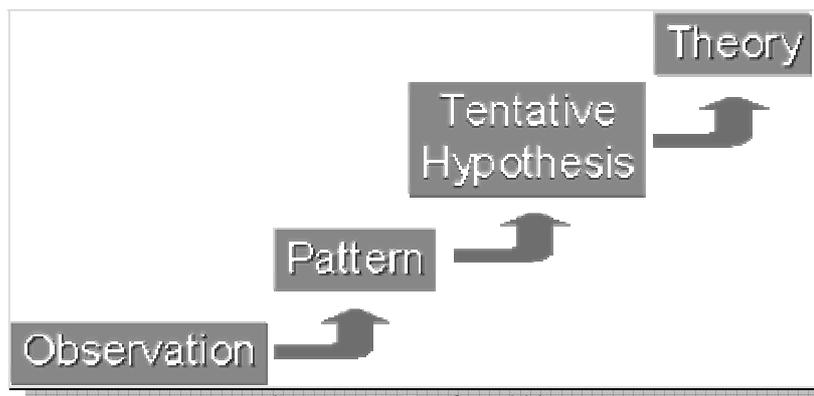
La voie de l'exploration par induction (ou abduction) répond à l'intention de chercheur de créer / générer de nouvelles articulations théoriques entre les concepts et/ou d'intégrer de nouveaux concepts dans un champ théorique donné.

L'induction est « une inférence conjecturale qui conclut : 1) de la régularité observée de certains faits à leurs constance ; 2) de la constatation des certains faits à l'existence d'autres faits non donnés mais qui ont été liés régulièrement aux premiers dans l'expérience antérieure » (réelle, 1980 : 169, cité par Charreire et Durieux in Thiétart, 2003).

Autrement dit, c'est une *généralisation*, un raisonnement par lequel on passe **du particulier au général, des faits aux lois, des effets à la cause et des conséquences aux principes**.

Par Induction, le chercheur va **générer une réponse conceptuelle** et poser, en vérifiant sur un certain nombre de cas, qu'un énoncé est vrai (*proposition valide*) pour une validation ultérieure.

Figure 12. Raisonnement logique – Induction



Source : W. Trochim, 2004

« Si le grand nombre de A ont été observés dans des circonstances très variées, et si l'on observe que tous les A sans exception possèdent une propriété B, alors tous les A ont la propriété B. » (Chalmers, 1987 : 27, cité par Charreire et Durieux in Thiétart, 2003)

Bien que l'exploration ne présuppose pas le choix *a priori* d'un dispositif méthodologique *quantitatif* ou *qualitatif*, les méthodes qualitatives sont plus courantes pour l'exploration. Au-delà, l'exploration ne limite pas les choix épistémologiques, le chercheur peut explorer dans une perspective *positive* ou *constructive* ou *interprétative*.

Trois voies sont possibles dans le cadre d'exploration, dont l'objectif est de proposer de nouveaux objets théoriques (hypothèse, modèle ou théorie). Ce sont ***l'exploration théorique, empirique et hybride***.

L'exploration théorique consiste à opérer un **lien entre deux champs théoriques** (au minimum) jusqu'alors non liés dans des travaux antérieurs ou entre deux disciplines.

L'exploration empirique permet **d'élaborer du « nouveau »** indépendamment des connaissances antérieures, sans *a priori*, **dans une démarche empirique**. En management, les méthodes ethnographiques permettent d'explorer des phénomènes mal connus sans mobiliser initialement le cadre conceptuel rigide de manière à laisser le chercheur la possibilité de découvrir des liens nouveaux ou des explications différentes (par l'immersion dans le contexte).

Toute démarche visant proposer un nouvel objet théorique, générer une nouvelle réponse conceptuelle à partir du domaine empirique relève de cette catégorie. Ainsi, Glaser et Strauss (1967) proposent « ***a grounded theory*** » ou la « *théorie enracinée* », comme l'ensemble des méthodes dans une démarche inductive de nature plutôt qualitative qui vise à faire émerger une théorie (de niveaux différents) à partir des données empiriques (faits observables). De façon générale, la démarche consiste à **collecter les données**, en procédant au *codage ouvert*, pour faire apparaître les *catégories* avec leurs *propriétés*, les *hypothèses* qui les relient ; puis, le *codage sélectif* permettra de dégager une *catégorie centrale* (« *particulière category* ») autour de laquelle sera organisée **la théorie émergente**.

Une fois les propriétés et catégories saturées, l'élaboration de la théorie peut réellement se poursuivre : il s'agit donc de *trier* (« *sorting* ») et *d'écrire*.

Une autre démarche qui peut s'inscrire dans la catégorie de l'exploration empirique est *l'étude de cas*, « **Case Study Research** », développée par Yin (1984). En effet, certaines questions de recherche peuvent nécessiter une *étude de cas* ou *Field study*, qui peut être autant complexe et autant rigoureuse, que d'autres types d'études (de nature quantitative p.ex.). Cette démarche revient à une démarche empirique visant à explorer un **phénomène en temps réel**, découvrir et **former ses frontières (*patterns*)**, en utilisant **les sources d'évidences variées et multiples**. Ainsi, l'étude de cas comprend *l'étude d'un cas singulier* ou des *cas multiples*, les *efforts journalistiques*, la *recherche d'évaluation*. Yin donne des réponses à des préjugés en ce qui concerne les études de cas, ainsi qu'il développe des méthodologies permettant faire une étude de cas qui répondrait aux exigences de la *validité* et la *fiabilité* à travers son « guide » sur les **procédures, questions, rapport de l'étude de cas**.

L'exploration hybride consiste à **combiner les deux démarches : théorique et empirique**, en procédant par allers-retours fréquents entre le matériau empirique recueilli et la théorie. Dans ce cas, la démarche est *abductive*. Les recherches hybrides tendent vers un « réalisme fort » de la théorie.

Déduction

La voie de *test* par la **déduction** est avant tout un moyen de démonstration ; son but est de porter un jugement sur la pertinence de l'hypothèse initialement formulée, de **valider une réponse conceptuelle** (hypothèse).

La Déduction se caractérise par le fait, que si les prémisses sont vraies, alors, la conclusion doit nécessairement être vraie.

« Une déduction classique, le syllogisme de Socrate :

(1) *Tout homme est mortel.*

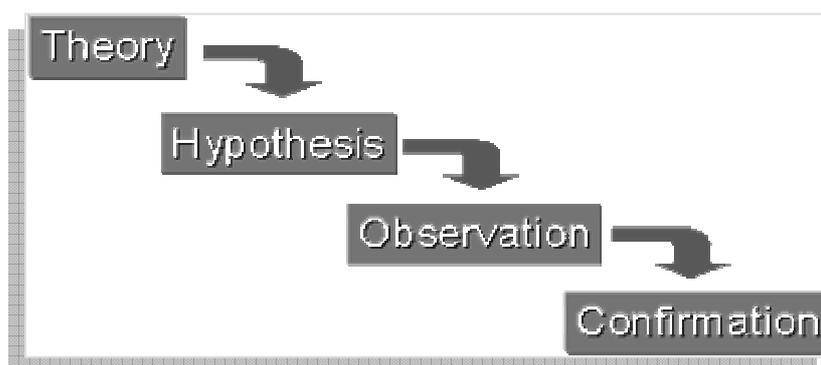
(2) *Socrate est un homme.*

(3) *Socrate est mortel.* »

Le 1 et le 2 étant les prémisses, le 3 est une conclusion obligatoirement vraie.

Ainsi la déduction procède des règles aux faits, du général au particulier, elle confronte la théorie à la réalité. Néanmoins, la confirmation de l'hypothèse ne constitue pas une preuve décisive, mais une *corroboration*.

Figure 13. Raisonnement logique – Déduction



Source : W. Trochim, 2004

Les logiciens établissent une distinction entre la *déduction formelle* et la *déduction constructive* : la première n'apporte rien de nouveau dans sa conclusion, alors que dans la deuxième, la conclusion constitue un apport pour la connaissance.

Plus précisément, la **démarche hypothético- déductive** se décompose en **quatre grandes étapes** : 1) Déterminer les concepts susceptibles à répondre à la question de recherche ; 2) observer si les hypothèses ou modèles ou les théories rendent bien compte de la réalité ; 3) déterminer des nouvelles hypothèses, modèles ou théories ; 4) les mettre en épreuve par un test, pour les accepter ou réfuter.

Pour l'élaboration de la connaissance, ces deux logiques sont complémentaires. L'induction vise à générer les lois et la Déduction – à les valider ; par conséquent, on peut réconcilier les deux processus dans la démarche d'une même recherche. Les résultats d'une induction seront donc des *interférences non démonstratives* ou *incertaines*, alors que les résultats d'une déduction seront *démonstratifs*.

Etape 3. Choix des données : recherche théorique, recherche empirique, types de données

Les données sont des **représentations acceptées d'une réalité que l'on ne peut ni empiriquement (par des sensations) ni théoriquement (par l'abstraction) embrasser**. Elles sont *subjectives*, étant affectées par des perceptions du sujet observé (*réactivité de la source*) et de l'observant. En fonction du positionnement épistémologique de chercheur, il peut considérer une donnée comme une « *découverte* » ou comme une « *invention* » (Baumard et Ibert dans l'ouvrage de Thiétart et coll., 2003).

Une **variable**, elle, est une entité qui peut prendre des **valeurs différentes** (*quantitatives* ou *qualitatives*). En caractérisant une variable, ses valeurs (*attributs*) doivent être **exhaustifs** et **mutuellement exclusifs** (p.ex. variable de *sexe* a deux attributs - *male* et *femelle*, qui sont exhaustifs et mutuellement exclusifs) (Trochim, 2004).

Cette section formule **trois caractéristiques principales des données**, qu'on mobilise dans une recherche : **leur caractère théorique ou empirique ; leur source primaire ou secondaire ; et leur nature qualitative ou quantitative**, les deux derniers aspects étant développés par Baumard et Ibert dans l'ouvrage de Thiétart et coll., 2003).

Données théoriques versus Données empiriques.

Nous avons vu, dans la Section précédente, que le processus de ***l'Induction*** peut se traduire par une *exploration Théorique*, une *exploration Empirique* ou une *exploration Hybride*. Cette distinction est faite **par rapport aux données mobilisées : purement théoriques** (conceptuelles, de la littérature scientifique), **purement empiriques** (données de terrain, faits observables) et **hybrides** (combinant les deux).

Par contre, une **démarche hypothético-déductive** dans les sciences sociales se confronte obligatoirement au terrain : elle ne peut jamais se limiter à des données purement conceptuelles. Néanmoins, dans le domaine de la *mathématique* et de *logique formelle*

pure, - c'est le cas, la déduction est en effet constituée sur la base des concepts purement *abstrait*s qu'on ne peut pas retrouver dans le monde *empirique*.

Données Primaires versus données Secondaires

Une fois qu'on a décidé de procéder à une *démarche empirique*, ces données peuvent provenir de « première main » - *données primaires*, ou de « seconde main » - les *données secondaires*. Le recueil des *données primaires* offre une opportunité au chercheur de se confronter directement à la réalité qu'il a choisi à étudier. Néanmoins, le choix entre les deux doit être ramené à un ensemble de dimensions simples : leur statut *ontologique*, leur possible impact sur la *validité externe* ou *interne* de la recherche, leur *accessibilité* et leur *flexibilité*.

Il existe des **idées reçues sur les données primaires**, tant que sur les **données secondaires**. On accorde aux **données primaires** un statut de vérité plus grande ou une *validité interne supérieure*, il y a un **excès de confiance** à ce type de données. Toutefois, il y a une **attribution d'un effet négatif** des données primaires **sur la validité externe** de la recherche poursuivie ; on peut également les considérer comme **difficilement accessibles mais très flexibles**, ce qui n'est pas toujours le cas.

En ce qui concerne les **données secondaires**, on peut leur attribuer un **statut de vérité exagéré** du fait de leur formalisation ou publication ; considérer que leur *validité interne est plus facile à maîtriser* ; attribuer une *validité externe plus grande*, alors qu'elle dépend de la validité des travaux d'origine ; croire, parallèlement, à leur **flexibilité faible** et donc une **fiabilité plus importante**.

Les **contraintes de recueil des données primaires** imposent une nécessité de maîtriser un système d'interaction complexe avec le terrain ; alors que leur **analyse**, imposant une position délicate d'être « juge et partie », peut créer des distorsions (poursuite d'un modèle implicite).

En contrepartie, dans le **recueil des données secondaires**, le chercheur dispose d'une moins grande latitude pour constituer sa base de données, puisqu'il est contraint d'avoir un accès à des bases de données existantes. Au stade **de l'analyse des données secondaires**,

le chercheur ne peut que rarement compléter ou clarifier des données partielles, ambiguës ou contradictoires.

Ainsi, les données primaires et secondaires sont complémentaires tout au long du processus de la recherche.

Données Quantitatives versus données Qualitatives

Il faut noter que la caractéristique de *qualitatif* versus *quantitatif* relève beaucoup de discussion et de confusion, quand au caractère de la recherche menée. Baumard et Ibert (*in* Thiétart, 2003) le soulignent également, en indiquant des références distinguant **l'étude quantitative ou qualitative par la nature de données ou variables**, par *méthodes* mobilisées, par *l'orientation exploratoire* ou de *test*... Ils font un inventaire de toutes ces caractéristiques, y compris la nature de données, pour considérer le caractère *quantitatif* ou *qualitatif* d'une recherche.

Cette approche exhaustive pour caractériser une *étude qualitative* ou *quantitative* nous semble peu structurant. Après une considération des sources variées (Thiétart, 2003 ; Trochim, 2004 ; Becker, 2004 ; Jick, 1979 ; Hubermann et Miles, 1991), nous préférierions dire, , que le caractère *qualitatif* ou *quantitatif* d'une étude se distingue bien du caractère *quantitatif* ou *qualitatif* des méthodes ou des données que cette étude mobilise.

Nous développerons donc cette distinction séparément dans la section suivante consacrée aux **approches quantitative et qualitative d'étude**, nous contentant pour l'instant de formuler la nature propre aux données seulement.

En effet, on peut distinguer **les données par leur nature qualitative ou quantitative**. « *Les données qualitatives ... se présentent sous forme de mots plutôt que de chiffres* » (Miles et Hubermann, 1991), tandis que les données **quantitatives** sont « *numériques* » et apportent donc les preuves de nature *quantitative* (Yin, 1984).

Pour Trochim (2004) cette définition doit être nuancée, car dans beaucoup des cas on peut présenter les chiffres en forme textuelle et vice versa, transformer les textes en chiffres par

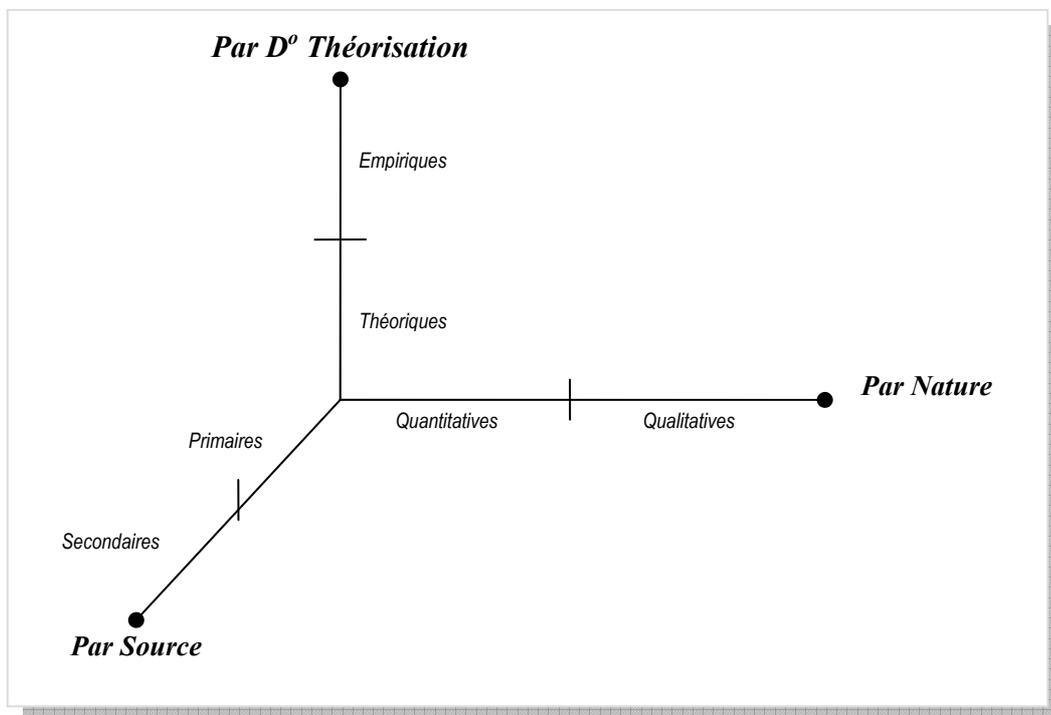
un codage : « *toutes les données quantitatives sont basées sur des jugements qualitatifs et toutes les données qualitatives peuvent être décrites et manipulées numériquement* ». De plus, les **données qualitatives** peuvent être non seulement en forme de **mots** (ou textes) mais aussi des **photos, vidéo, sons** etc.

On peut aussi avoir quelques **préjugés réduits sur la nature quantitative ou qualitative des données** : les premières sont souvent considérées comme données « dures », « rigoureuses », « crédibles » et « scientifiques » ; alors que les deuxièmes – « sensibles », « nuancées », « détaillées » et « contextuelles ».

Données – résumé

Par tradition, nous résumons graphiquement les aspects abordés dans cette Section sur le choix des données :

Figure 14. Choix des données – synthèse



Etape 4. Recherche empirique, choix d'approche : en profondeur ou par dénombrement ?

Nous avons mentionné dans la section précédente que la notion d'étude qualitative ou quantitative provoque de nombreuses discussions et confusions. Sans prétention de trancher cette question définitivement, nous avons néanmoins trouvé au moins pour nous même l'image plus ou moins claire sur la problématique, en nous basant sur des éléments ressemblés de toutes les sources que nous avons utilisé.

Nature Qualitative / Quantitative de la recherche.

En effet, la définition qui nous semble la plus pertinente pour qualifier une étude de qualitative ou quantitative (approche), est celle que Baumard et Ibert appellent « le caractère subjectif ou objectif des résultats » constituant une ligne de séparation entre les deux approches. On pourrait tout de même s'interroger si les études qualitatives ne peuvent jamais être objectives, ou si toutes les études quantitatives le sont obligatoirement (dans le sens de proximité à la *vérité*) ; cependant, nous retenons le principe de démarcation « contextuelle » ou plutôt **démarcation par le nombre des cas d'un phénomène étudié : soit** on étudie un phénomène sur **peu de cas mais en profondeur** (*approche qualitative*, plongement dans le contexte), **soit** sur **beaucoup des cas mais plutôt sur la surface** (*approche quantitative*, argumentation ou démonstration par dénombrement).

Partant de là, il est évident que les deux approches sont bien compatibles, de plus elles sont complémentaires et mutuellement renforçantes.

Distinction de la nature Qualitative/Quantitative d'étude d'autres caractéristiques de recherche.

En premier lieu, de nombreux auteurs dans la littérature méthodologique des Sciences de Gestion se déclarent pour une **distinction** claire entre la **dimension du mode de raisonnement logique** (Génération par l'Induction et validation par la Déduction) et la **dimension de la nature Qualitative ou Quantitative** d'étude (Thiéart et coll., 2003 ;

Becker, 2004 ; autres). Ils affirment qu’il faut dépasser cette ‘conjoncture obligatoire’ instaurée depuis long temps, - en argumentant et montrant sur des exemples qu’il est, en effet, **possible de générer des réponses conceptuelles (induire) par ou dans une étude quantitative** ; et vice versa, il est tout à fait faisable pour une étude *qualitative* de s’inscrire dans une logique *déductive*, dans le but de **valider une réponse conceptuelle existante (déduire) sur le terrain qualitatif** (par une étude de cas, p. ex.).

Nous pouvons donc résumer ces quatre cas de figures en deux dimensions :

Figure 15. Raisonnement logique et approche quali/quant

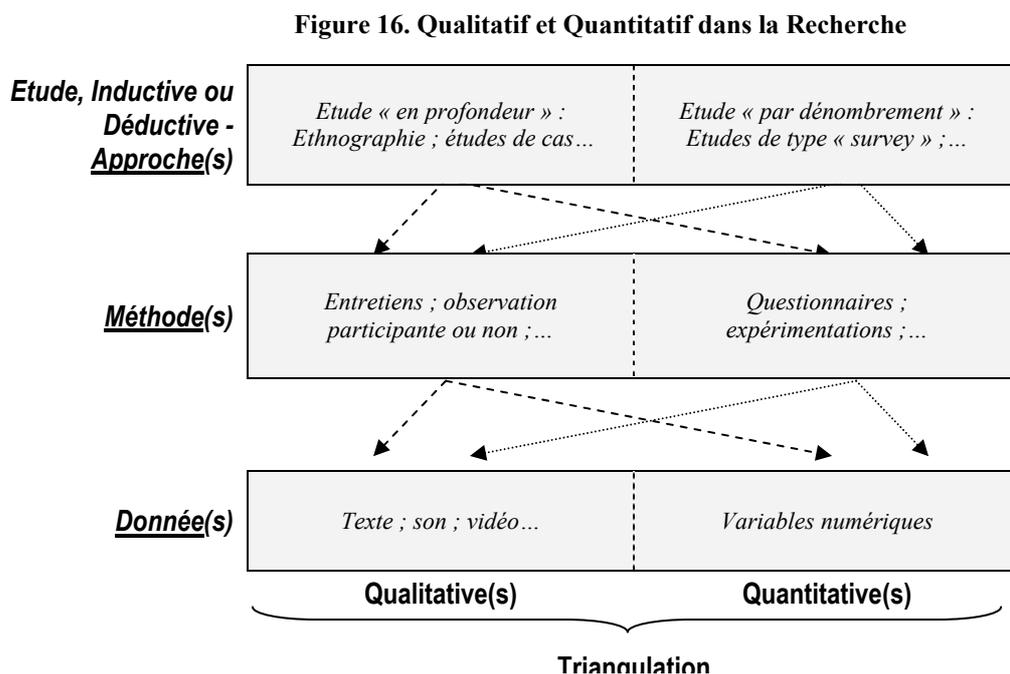
		<i>LOGIQUE</i>	
		Inductive	Déductive
<i>APPROCHE</i>	Qualitative	<i>Induction qualitative</i> (Générer le concept par étude en profondeur)	<i>Déduction qualitative</i> (Valider le concept par étude en profondeur)
	Quantitative	<i>Induction quantitative</i> (Générer le concept, étude par dénombrement)	<i>Déduction quantitative</i> (Valider le concept, étude par dénombrement)

Deuxièmement, beaucoup de travaux font également une distinction entre la **nature qualitative ou quantitative** au **niveau d’une étude**, au **niveau des méthodes** (de recueil) mobilisées dans cette étude et au **niveau des données** utilisées dans la même étude (Trochim, 2004 ; Thiétart et coll., 2003 ; Jick, 1979 ; Hubermann et Miles, 1991). Les deux derniers niveaux sont surtout bien distingués, alors que la différence est plus nuancée entre le niveau d’étude et le niveau des méthodes.

Néanmoins, nous pensons que le niveau de la nature d’une étude et le niveau des méthodes qu’elle emploie méritent être distingués : en effet, tout en réalisant une étude de cas en profondeur sur une seule organisation, on peut utiliser des méthodes quantitatives, p.ex., des questionnaires distribués au personnel¹.

¹ Est-ce, en effet, une étude de nature qualitative ou quantitative ? Nous considérerions cette étude relève de la nature plutôt qualitative, car à son issue on serait capable de donner des résultats, certes, très démonstratifs (pour cette organisation), mais pas nécessairement généralisables sur d’autres organisations ou contextes, - ce qui donne un caractère contextuel (tout en restant profond) à cette recherche, un caractère qualitatif.

Nous pouvons présenter graphiquement cette distinction :



Beaucoup d’auteurs optent, également, pour la combinaison du qualitatif et quantitatif à tous les niveaux : triangulation des approches, méthodes, des données (Jick, 1979 ; Thiétart et coll., 2003 ; autres).

Cependant, Baumard et Ibert (*in* Thiétart, 2003) proposent de distinguer **la séquentialité** et **la triangulation**.

La première consiste surtout à utiliser la complémentarité des approches dans la perspective d’un processus séquentiel (dans une suite chronologique) – par exemple, une étude exploratoire qualitative en préambule d’une étude quantitative déductive

La **triangulation**, par contre, consiste à une conjugaison des approches, leur utilisation complémentaire et dialectique, qui permet au chercheur d’instaurer un dialogue entre l’objet de recherche et les deux façons de l’observer. Jick (1979) distingue la triangulation « **within-method** » et celle de « **across-methods** », **le premier type consistant à combiner les techniques à l’intérieur d’une méthode** (p.ex., échelles et indicateurs multiples dans la méthode de questionnaire), et **le deuxième – à combiner les méthodes elles-mêmes** pour étudier le même objet (questionnaires – entretiens, p.ex.).

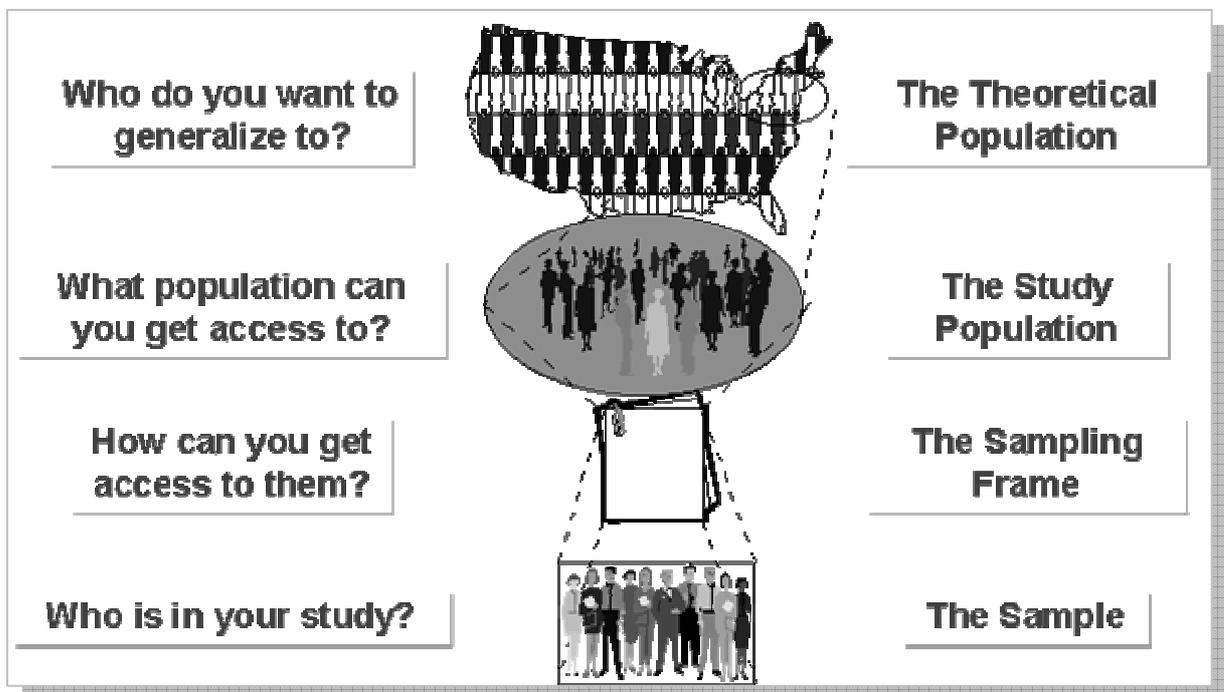
L'utilisation de la *triangulation* comporte des **avantages** importants pour la recherche du fait de la synergie de combinaison des méthodes : émergence des nouvelles méthodes et hypothèses ; complémentarité des résultats ; soit la convergence des résultats et la validité accrue, soit la non convergence des résultats et l'enrichissement de étude la continuation des investigations.

Etape 5. Echantillonnage : quel échantillon pour quelle approche ?

La plupart des manuels définissent l'*échantillon* comme **un sous-ensemble éléments tires d'un ensemble plus vaste appelé population**. Royer et Zarlowski (*in* Thiétart et coll., 2003) définissent l'échantillon comme **l'ensemble des éléments sur lesquels des données seront recueillies**.

L'échantillonnage comprendra donc toujours trois questions clés : quelle est la population ; quel est échantillon qui la représente et comment choisir cet échantillon

Figure 17. Echantillonnage



Source : W. Trochim, 2004

Les choix effectués pour constituer un échantillon auront un impact déterminant tant en termes de *validité externe* (la possibilité d'étendre les résultats obtenus sur l'échantillon à

d'autres éléments, dans des conditions de lieu et de temps différentes) que de **validité interne** (pertinence et cohérence interne des résultats par rapport aux objectifs déclarés du chercheur) de l'étude. La *validité* est influencée par la nature (homogène ou hétérogène) des éléments de l'échantillon, la méthode de sélection de ces éléments et leur nombre (la taille). Royer et Zarlowski (*in* Thiétart et coll., 2003) développent tous ces aspects de constitution de l'échantillon dans une étude, en les reconstituant dans des démarches différentes de l'échantillonnage.

Choix de démarche de échantillonnage

La constitution d'un échantillon peut obéir à **différentes démarches**. Nombre d'entre elles peuvent être rattachées à **deux démarches génériques** : la *démarche traditionnelle*, caractéristique d'un échantillonnage probabiliste, et la *démarche itérative*, telle que celle de la *théorie enracinée* (Glaser et Strauss, 1967). Ensuite, quelques **démarches particulières** peuvent être évoqués.

Deux démarches génériques.

Deux **démarches génériques** peuvent être distingués : **traditionnelle** (pour les études plutôt de nature quantitative) et **itérative** (pour les études qualitatives).

La démarche traditionnelle, classique, déductive de nature plutôt quantitative, comprendra des **étapes** suivants : 1) Définition de la population ; 2) Choix d'une méthode de constitution de échantillon ; 3) Détermination de la taille de échantillon ; 4) Constitution de la base de sondage ; 5) Sélection des éléments de échantillon ; 6) Collecte des données ; 7) Echantillon utile ; 8) Identification des biais et redressement de échantillon

La démarche itérative représente une démarche plutôt exploratoire, inductive de nature qualitative, - contrairement à la *démarche classique*, la définition du domaine de généralisation des résultats n'est pas effectuée des la première étape mais à l'issue du processus (Glaser et Strauss, 1967). Ces **étapes** seront donc : 1) Définition de l'unité d'analyse ; 2) Choix d'une unité d'observation ; 3) Collecte et analyse des données ; 4) Choix d'une nouvelle unité d'observation ; 5) Collecte et analyse des données (étapes 4 et 5

à répéter jusqu'à la saturation théorique) ; 6) Echantillon ; 7) Définition de l'univers de généralisation des résultats

Quelques démarches particulières

Royer et Zarlowski listent **deux des démarches non génériques** : **constitution progressive de échantillon** dans une démarche classique ; **constitution de échantillon apparié à posteriori**.

La démarche traditionnelle de la constitution d'un échantillon revient à en déterminer la taille avant collecter les données. **L'approche de constitution progressive** consiste à collecter les données jusqu'à ce qu'on ait atteint le degré de *précision* et le *seuil de signification* souhaités (vagues successives de recueil des données).

La constitution de échantillon apparié à posteriori constitue une démarche appropriés pour les événements rares ou se passant en temps réel ou difficilement indentifiables / accessibles. La constitution de échantillon est réalisée donc en fonction des opportunités présentées par le terrain, alors que échantillon pour effectuer le test de contrôle sera constitué à *posteriori*.

Questions de démarche : Méthodes d'échantillonnage

Différentes méthodes

La *validité externe* peut être obtenue par **deux modes d'inférence**, *l'inférence statistique* et *l'inférence théorique* : la **première consistant à généraliser sur la base de propriétés mathématiques** (de représentativité de échantillon par rapport à la population) ; alors que **la deuxième** est une **généralisation analytique**, qui ne s'appuie plus sur les propriétés de la statistique mathématique mais sur le raisonnement logique.

Les **différentes méthodes de sélection** d'un échantillon peuvent être regroupées en **quatre catégories**, qui ne renvoient pas toutes aux mêmes modes inférence : 1) Echantillon probabiliste ; 2) Echantillon par choix raisonné ; 3) Echantillon par quota ; 4) Echantillon de convenance.

1) **Echantillon probabiliste** – cette première catégorie rassemble les **méthodes dites probabilistes** (« méthode aléatoire simple », « systématique », « stratifiée » *proportionnel et non proportionnel*, « en degré », et « méthode par grappes »), ainsi dénommées dans la mesure où tous éléments de la population présentent une probabilité, connue *à priori*, et différente de zéro, d'appartenir à échantillon. Elles seules permettent d'utiliser les règles de *inférence statistique*.

2) **Echantillon par choix raisonné** – le second ensemble regroupe les méthodes de sélection de échantillon par choix raisonné. Contrairement aux méthodes probabilistes, où on cherche à éliminer la subjectivité de chercheur, les méthodes par choix raisonné **reposent fondamentalement sur le jugement**. Elles permettent de choisir de manière précise les éléments de échantillon afin de respecter plus facilement sur les critères fixés par le chercheur. Les résultats d'un échantillon sélectionné par choix raisonné peuvent se prêter à une généralisation de type *analytique*.

3) **Echantillon par quota (proportionnel ou non proportionnel)** – le troisième ensemble, qui n'est pas une méthode échantillonnage probabiliste, et ne permet pas donc, en toute rigueur, *inférence statistique*. Toutefois, dans certaines conditions de mise en épreuve, la méthode des quotas s'apparente à une méthode probabiliste et, par suite, on procède en pratique par *inférence statistique*.

4) **Les échantillons de convenance** constituent le quatrième ensemble. Ils désignent les échantillons sélectionnés **en fonction des seules opportunités qui se sont présentées** au chercheur, sans qu'aucun critère de choix n'ait été défini *à priori*. Ce mode de sélection ne permet en aucun cas une *inférence statistique* ; il ne garantit pas non plus la possibilité d'une *inférence théorique*, que seule une analyse *à posteriori* de la composition de échantillon peut parfois autoriser. De ce fait, les échantillons de convenance seront essentiellement utilisés **en phase exploratoire**, l'objectif n'étant que de préparer une étape ultérieure et non de tirer des conclusions. Dans ce contexte échantillon de convenance présente l'avantage de faciliter et d'accélérer le recueil des informations souhaitées.

Si le choix entre les différentes méthodes est parfois contraint par des considérations matérielles, l'arbitrage en faveur d'une méthode doit toujours s'appuyer sur les objectifs de étude

Cas particulier des échantillons appariés

Les recherches qui reposent sur la réalisation **d'expérimentations** utilisent souvent des **échantillons appariés**. Ces échantillons présentent des caractéristiques similaires sur certains critères jugés pertinents, de manière à s'assurer que l'effet mesuré provient de la (ou des) variable étudiée et non de la différence de composition des échantillons.

Il existe **deux méthodes principales** pour constituer ces échantillons : 1) **randomisation** – répartition de manière systématique des individus entre différents groupes ; et 2) **structure des échantillons contrôlée à priori** - stratification de la population en fonction des critères susceptibles d'agir sur la variable étudiée.

Questions de démarche : Taille échantillon qualitatif / quantitatif

Déterminer la taille de échantillon revient en fait à estimer la taille minimale requise pour obtenir les résultats avec un degré de confiance satisfaisant. La taille permet d'atteindre la *précision* ou le *seuil de signification* souhaités pour les échantillons destinées à des traitements quantitatifs, ou une *crédibilité* jugée suffisante pour les recherches qualitatives.

Echantillon qualitatif

Taille : cas unique ; cas multiples.

Comme pour les échantillons destinés à des traitements quantitatifs, la taille d'un échantillon pour un traitement qualitatif dépend de l'objectif poursuivi. Dans le cadre des études qualitatives, on distingue généralement les **échantillons de taille « un »** (particulière à ce type études) et **des échantillons qui comportent plusieurs éléments**.

Le statut de **Cas unique** fait objet de controverses, en ce qui concerne si oui ou non on peut généraliser à partir d'un cas unique et construire une théorie sur cette base. Yin (1984) estime que le cas unique peut être assimilé à une expérimentation et distingue **trois situations justifiant l'utilisation d'un cas unique** : test d'une théorie existante, caractère

unique ou extrême d'objet étudié, et inaccessibilité jusqu'alors de l'objet à la communauté scientifique.

Dans la situation des **Cas multiples**, la confiance accordée aux résultats augmente avec la taille de échantillon (ce qui augmente en parallèle le coût de recueil des données).

En conséquence, il faut déterminer la **taille minimale satisfaisante**. On peut le faire à l'aide de deux principes : le **principe de saturation** (la taille adéquate de échantillon sera celle qui permet d'atteindre la saturation théorique (Glaser et Strauss, 1967) et le **principe de réplication** (les cas multiples étant comme les expérimentations multiples, - on peut les choisir par rapport à leur similarité ou, au contraire, selon le caractère discriminant (Yin, 1984)).

Echantillon quantitatif

Le mode de calcul de l'**échantillon quantitatif** diffère pour chaque méthode statistique utilisée. Les **facteurs** qui vont influencer la taille de échantillon sont nombreux : le *seuil de signification*, la *précision* souhaitée, la *variance* du phénomène, la *technique de échantillonnage*, la *taille de population*, l'importance de *l'effet* étudié, la *puissance* souhaitée du test et le nombre de *paramètres* à estimer.

On peut également distinguer **deux types d'objectifs** pour construire un échantillon quantitatif : la **description d'une population** et le **test d'une hypothèse**.

Alors que la *précision* est le critère principal de son évaluation, une **recherche descriptive d'une population** doit prendre en compte les **facteurs** suivants : *variance* de la population (dispersion des observations) ; *seuil de signification* (pourcentage de chances de se tromper) ; *précision de l'estimation* (intervalle de confiance) ; *techniques d'échantillonnage* (méthodes échantillonnage modifient la variance de échantillons) ; *taille de population* (lorsque le taux de sondage est élevé).

Pour un **test d'une hypothèse** il est nécessaire de prendre en compte les **facteurs** de l'importance de *l'effet* mesuré (amplitude ou la force de la relation entre les deux ou plusieurs variables) ; *puissance du test* (la probabilité de mettre en évidence l'effet étudié),

nombre des *paramètres* (nombre des variables et d'effets d'interaction que l'on souhaite étudier),

Autres questions

Echantillon utile

Les techniques de présentées pour déterminer la taille d'un échantillon ne concernent que la taille de *échantillon utile*, à savoir **l'échantillon des éléments retenus dans l'analyse statistique**. Néanmoins, il est très rare d'obtenir les informations souhaitées de la part de tous les éléments sélectionnés : cette proportion des éléments exploitables de échantillon de départ est appelée le **taux de réponse**. En conséquence, il faut tenir compte des *non-réponses* probables, pour déterminer la **taille de l'échantillon à contacter**.

Les biais

Les biais de échantillon ou erreurs de différentes natures, peuvent affecter la *validité interne* ou la *validité externe* de l'étude. On distingue **trois catégories de biais** : 1) la variabilité des estimations ; 2) les biais de échantillonnage ; et 3) les biais non liés à échantillonnage. **La somme de tous ces biais constitue l'erreur totale de l'étude** (la variabilité des estimations et biais de l'estimateur de concernant que les échantillons probabiliste).

1) **La variabilité des estimations** représente les différences dans les résultats obtenus qu'il est possible de constater d'un échantillon à l'autre, puisqu'ils seront composés éléments différents.

2) **Les biais d'échantillonnage** sont relatifs au processus de sélection des éléments de échantillon (« *les biais liés à la méthode de sélection* ») ou à l'utilisation d'un estimateur biaisé (« *le biais de l'estimateur* »).

3) **Les biais non liés à l'échantillonnage** comprennent : « ***non observation*** » (« *non couverture* » et « *non-réponse* ») ; « ***observation*** » (« *erreurs du répondant* », « *erreurs de mesure* », « *erreur d'enregistrement, de codage...* »).

Traitement ex-post de l'échantillon

Le **traitement ex-post de l'échantillon** inclut les **procédures de contrôle et de redressement** de l'échantillon à *posteriori*, ainsi que un **traitement pour un échantillon trop petit**.

Les **procédures de contrôle et de redressement de l'échantillon** visent à corriger à *posteriori* les **biais non liés à l'échantillonnage** tels que les *non-réponses* (C'est le biais qui peut affecter la *représentativité de l'échantillon* et qu'on peut détecter en comparant la structure de l'échantillon des répondants avec celle de la population. On peut le **corriger par trois procédures** : l'interrogation d'un sous-échantillon d'échelles, la réalisation d'une stratification *a posteriori* et le remplacement des individus défectueux.) ; et les *erreurs de réponse* (le biais qu'on peut corriger en réalisant une contre-enquête auprès d'un sous-échantillon de répondants).

Le **traitement pour un échantillon trop petit** est nécessaire quand la taille de l'échantillon se révèle insuffisante après le traitement pour obtenir la *précision* ou le *seuil de significativité* (p. ex., après le traitement des données secondaires). On peut avoir recours à **deux méthodes** (la méthode « *jackknife* » et la méthode « *bootstrap* »), les deux visant une formation de sous-échantillons sur la base de l'échantillon de départ

Etape 6. Opérationnalisation : des concepts aux indicateurs mesurables

La démarche de *l'opérationnalisation* est normalement propre à l'étude de type **Déductif**. La *Déduction* part des concepts et va les vérifier sur le terrain – à l'aide d'une démarche de *opérationnalisation* ou de *mesure*. La démarche *Inductive*, par contre va procéder dans le sens inverse – des faits observés aux concepts-, à l'aide d'une démarche *d'abstraction* ou *conceptualisation* (cf. section sur la Conceptualisation).

La démarche de traduction est importante, car c'est à la base de l'opérationnalisation ou de la conceptualisation qu'on obtient la **Validité de construit** (qui se pose comme question : *les indicateurs, reflètent-ils vraiment les concepts ?*)

Angot et Milano (*in* Thiétart, 2003) donnent une définition de la démarche de mesure et développent quelques instruments de mesure.

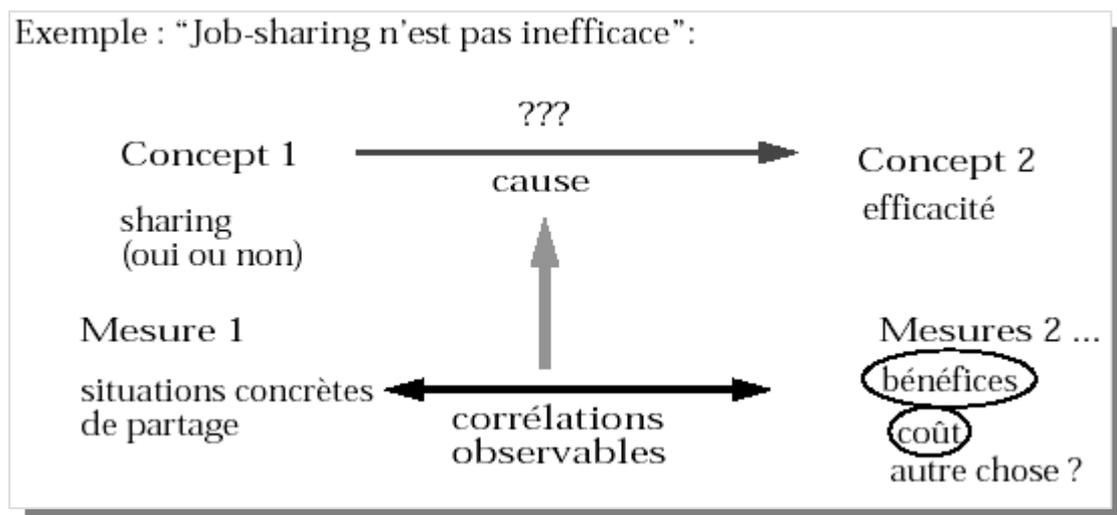
Mesure

La Démarche d'Opérationnalisation ou *mesure* concerne la **traduction des concepts aux indicateurs mesurables**, permettant ainsi de passer d'un monde à autre, **du monde théorique au monde empirique**.

On appelle *monde théorique* un **ensemble des connaissances, concepts, modèles, théories** disponibles ou en voie de construction dans la littérature scientifique. Le *monde empirique* est un **ensemble des données qu'on peut recueillir ou utiliser sur le terrain** : des faits, mais aussi des opinions, des attitudes, des observations, des documents.

Ainsi, pour passer d'un monde à autre, on procède à l'aide de la **technique de la mesure** (*instrumentalisation*) consistant à déterminer les *indicateurs* ou *instruments de mesure* nécessaires à la traduction d'un *concept*.

Figure 18. Exemple d'opérationnalisation



Source : Schneider, 2000

Instruments de mesure

Plusieurs moyens sont à la disposition d'un chercheur pour faire le lien entre les concepts et données : il faut d'abord **appréhender la nature des indicateurs** ; pour ensuite **gérer le nombre des indicateurs**.

Appréhender la nature des indicateurs consiste à associer une valeur ou un symbole à une partie du concept par des indicateurs. Dans le premier temps, on n'utilise qu'un seul indicateur, pour après descendre au niveau de plusieurs sous-indicateurs. Il faut noter, que les indicateurs peuvent être de nature quantitative, tant que qualitative. **Gérer le nombre des indicateurs** – en effet, on peut mesurer un concept par un seul ou plusieurs indicateurs.

Dans certains cas, certains indicateurs sont déjà établis et utilisés dans la recherche scientifique – les variables indirectes de mesure d'un concept, les *variables proxy*. Le nombre des *indicateurs* peut être préétabli aussi. Dans le cas de l'existence des *indicateurs d'un concept* on peut s'appuyer sur eux dans la démarche. Dans d'autres cas où les *indicateurs* n'existent pas ou paraissent insuffisants, c'est au chercheur de les établir ou de les re-voir.

Pour **trouver les indicateurs**, le chercheur peut explorer la littérature scientifique liée plus ou moins directement à son propre domaine. Il doit **s'appuyer sur les critères** de la *fiabilité* des instruments de mesure, leur *validité* et leur *faisabilité opérationnelle* ; ainsi que faire, où nécessaire, les *ajustements*.

Etape 7. Collecte des données : modes de mesure

Selon Baumard, Donada, Ibert et Xuereb (*in* Thiétart, 2003), la collecte des données est un élément crucial du processus de recherche en management. Elle permet au chercheur de rassembler le matériel empirique sur lequel il va fonder sa recherche.

Pour constituer cette base empirique, le chercheur va tout d'abord se poser la question de l'existence ou non de données déjà disponibles : données *secondaires* (de « *seconde main* »). L'utilisation de ces données présente des avantages (économie de temps et ressources), mais aussi des inconvénients (questions d'accès, de flexibilité...).

Le chercheur peut être donc amené à collecter les données *primaires* du terrain, modes de collecte se distinguant par leur nature qualitative ou quantitative.

Nous présentons ici le résumé de toutes ces méthodes de collecte, développées par Baumard, Donada, Ibert et Xuereb dans l'ouvrage de Thiétart et coll., 2003.

Méthodes Qualitatives

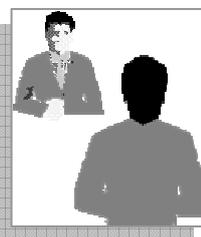
Dans la situation d'utilisation des **méthodes qualitatives**, la gestion de l'interaction entre le chercheur et les sujets- sources prend une dimension essentielle, où il faut maîtriser la présence du chercheur dans le dispositif de collecte.

Les **principaux modes qualitatifs de collecte** de données *primaires* sont les **entretiens**, **l'observation participante ou non**, ainsi que des **modes de mesure discrètes**.

Entretiens

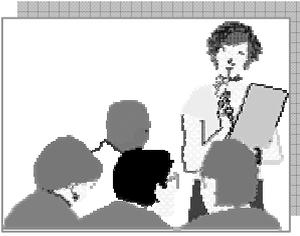
L'entretien est une technique destinée à collecter des données discursives reflétant l'univers mental conscient ou inconscient des individus.

L'entretien individuel est une situation de *face à face* entre un investigateur et un sujet. Il se base sur le principe de non – directivité (car l'entretien directif relève du questionnaire). Il y a **deux types** d'entretien individuel : **non – directif** (un thème, sans intervention de chercheur) et **semi – directif** (avec le guidage de chercheur à travers des sous -thèmes).



La démarche de réalisation des entretiens peut être **structurée** et délibérée ou **libre** (*heuristique*).

L'entretien de groupe consiste à réunir différents sujets autour d'un ou de plusieurs animateurs, dans une situation d'interaction. Le rôle d'animateur est délicat, car il consiste à faciliter l'expression des individus mais aussi gérer la dynamique de groupe. L'efficacité de ce type d'entretien est question de discussion, et il est préférable de le compléter par d'autres modes de collecte.



Observation

L'observation est un mode de collecte des données dans lequel le chercheur observe de lui-même, *de visu*, des processus ou des comportements se déroulant dans une organisation, pendant une période de temps délimitée.

Deux formes d'observations peuvent être distinguées en fonction du point de vue du chercheur par rapport aux sujets observés. Soit le chercheur adopte un point de vue interne et son approche relève de **l'observation Participante** ; soit il conserve un point de vue externe et il s'agit de **l'observation Non participante**.

Entre les deux extrêmes le chercheur peut adopter des solutions intermédiaires, ce qui constitue en tout **quatre cas de figure** : *participant complet* (il ne notifie pas aux sujets son rôle de chercheur), *participant observateur* (un degré de liberté pour les investigations du chercheur), *observateur – participant* (observateur qui participe) et *observateur complet* (observation non participante – l'observation non systématique « *flottante* » ou observation « *systématique* » structurée).

Le chercheur doit prendre en compte des **erreurs possibles** de contenu, de contexte et des biais instrumentaux.

Mesures discrètes (« unobtrusive measures »)

C'est une autre forme de collecte qualitative des données primaires qui est *transversale* à la classification des modes évoqués. En effet, il s'agit de collecte de données qui ne sont pas affectées par la réactivité des sujets-sources car elle sont recueillies à leur insu – de façon « *discrète* » (par ex., vidéo, analyse des sols dans les musées...).

Les enjeux des méthodes de recueil qualitatif des données comprennent des difficultés d'accès aux organisations ou acteurs ; le besoin de flexibilité du chercheur dans la gestion de son interaction avec l'acteur ; le risque de contamination des acteurs sujets (leurs interactions entre eux) ; la perte éventuelle du chantier de recherche.

Le chercheur peut essayer de prendre quelques **mesures par rapport à ces enjeux** : il peut adopter une approche contractuelle; dissimuler ou ouvrir ses objectifs ; garder ou non distance à l'égard de la source de données.

Méthodes Quantitatives

Le mode quantitatif de collecte des données primaires le plus développé est le **questionnaire**, les autres méthodes comprenant **l'observation** et **l'expérimentation**.

Questionnaires

Un **questionnaire** permet d'interroger directement des individus en définissant au préalable, par une approche quantitative, les modalités de réponses aux questions dites « *fermées* ».

Les **trois grands étapes** ponctuent la collecte des données par *questionnaire* : 1) **le choix des échelles de mesure** ; 2) **la construction du questionnaire et les prétests** pour vérifier la validité et la fiabilité de l'instrument de mesure ; 3) **l'administration définitive du questionnaire**.

1) Le choix des échelles de mesure. Avant d'aborder la rédaction des questions, le chercheur est amené à choisir les échelles de mesures qu'il va utiliser. Il existe de différents **types de l'échelle de mesure** : *nominales, ordinales, d'intervalle* et de *proportion*.

Au-delà du type d'échelle, le chercheur est confronté à un choix entre **l'utilisation échelles préexistantes** (déjà construites et validées par d'autres chercheurs) ou la **création de ses propres échelles** (à défaut de l'échelle adaptée et à la suite des entretiens préalables).

2) La construction et le prétest du questionnaire. Cette étape comprend en lui les **deux phases propres** : **l'élaboration du questionnaire** – qui est un processus complexe de formulation des questions (fermées, ouvertes) visant à éviter les biais (l'effet halo et l'effet de contamination) ; et le **prétest du questionnaire** – visant à vérifier la validité et la fiabilité de cet instrument de mesure, e.g., il consiste à s'assurer de la compréhension du fond et de la forme de questionnaire.

3) L'administration définitive du questionnaire. L'administration de questionnaire peut être réalisée par des **voies différentes** : par la voie postale, en face à face, par téléphone ou par voie informatique.



Chacune de ces méthodes comporte des **avantages et des inconvénients** en ce qui concerne le taux de réponse, le coût d'administration, le contrôle de l'échantillon, le temps de réalisation.

Observations

L'observation n'est pas une méthode de collecte très courante dans les études *quantitatives*, car il est difficile de mener une observation sur des grands échantillons et elle risque de ne pas être homogène. Il est donc nécessaire de recourir à une « *observation systémique* » (*structurée*) pour décrire de même façon les comportements observés (comme le questionnaire).

Méthode expérimentale

Certaines **méthodes expérimentales** permettent de faire des prélèvements quantitatifs et d'exploiter statistiquement les données recueillies. C'est une *reproduction des comportements « naturels »* ou une mise en place un *jeu de rôle*. Ces méthodes expérimentales présentent des **avantages**, car elles sont riches en information pour le chercheur et leurs variables sont maîtrisables et mesurables.

Quali / Quanti : Collecte des données secondaires

Comme nous l'avons déjà évoqué dans la Section sur les données (cf. section 3 de ce Chapitre), les données *secondaires* sont les données qui existent déjà. Il est conseillé de commencer systématiquement une recherche en s'interrogeant sur l'existence des données secondaires disponibles.

L'utilisation des *données secondaires* présente de **nombreux avantages** : elles sont généralement peu chères, rapides à obtenir, déjà assemblées, ne nécessitent pas l'accès aux acteurs, ont une valeur historique, et sont utiles pour établir des comparaisons. Cependant, ces données peuvent être difficiles à obtenir, obsolètes, plus ou moins appropriées et exhaustives, finalement leur format peut être différent de celui utilisé par le chercheur.

On peut distinguer la collecte des **données secondaires internes** et **externes**.

Collecte des données internes

Les *données secondaires internes* sont les informations déjà produites par des organisations ou personnes privées : archives, notes, rapports, documents, règles et procédures écrites, modes d'emplois, revues de presse...

Pour collecter ces données le chercheur doit entrer en contact avec l'organisation ou personne concernée.

Leur traitement dépendra de leur nature *qualitative* ou *quantitative* : *l'analyse de contenu* ou *analyses statistiques* ou *comptables*.

Collecte des données externes

Pour collecter des *données secondaires externes*, il est utile de se rendre dans des bibliothèques et des centres de documentation ayant un fonds d'ouvrages et de périodiques important pour le champ d'étude envisagée. De même les publications gouvernementales (documents officiels, études ministérielles...), les publications d'organismes publics ou internationaux (INSEE, FMI, BM, ONU, OCDE...) ainsi que quelques publications

privées (Les Echos, élaboration, définitive...) sont des sources importantes de données externes, ainsi que les fonds de revue de presse et les annuaires privés.

La recherche en management s'opère dans un contexte qui peut être sensible à des degrés variables. Le chercheur peut être amené à rendre **confidentielle** l'intégralité ou une partie de sa recherche.

Les **contraintes** que **pose la situation de la confidentialité** sont de trois ordres. Il s'agit tout d'abord pour le chercheur de préserver éventuellement la **confidentialité pendant le cours de sa recherche**. La confidentialité peut également avoir des implications sur la **validation des résultats de la recherche par les sujets**. Enfin, le dernier problème qui se pose a trait à la **publication des résultats** de la recherche.

Etape 8. Analyse des données : quel mode de mesure pour quel mode d'analyse ?

Généralement, le chercheur détermine en grandes lignes les modes d'analyse des données auxquels il va recourir lorsqu'il établit le design de sa recherche. Ces modes d'analyse vont largement dépendre des objectifs visés dans la recherche : décrire, expliquer, prescrire... Ils vont dépendre également des choix adoptés par le chercheur en ce qui concerne le raisonnement logique inductif ou déductif de l'étude, mais aussi par rapport à l'approche quantitative ou qualitative. Il est donc important que le chercheur réfléchisse d'abord aux objectifs de sa recherche, puis aux modes d'analyse dont il aura besoin pour répondre à ses objectifs, alors que les modes de recueil des données à retenir vont en être fonction.

Toutefois, l'adoption de telle ou telle voie ne signifie pas qu'il s'enferme complètement dans une ou plusieurs méthodes d'analyse ; il est tout à fait possible de recourir aux méthodes d'analyse quantitatives pour une partie de la recherche qualitative et vice versa.

En conséquence, nous garderons la présentation des méthodes d'analyse retenue dans l'ouvrage de Thiétart et coll. (2003) – sans un ordre chronologique obligatoire, la section vise à exposer toute la gamme des méthodes de « la boîte à outils » d'analyse.

Le chercheur peut se poser de multiples questions auxquelles il va tenter de répondre par l'un ou l'autre mode d'analyse : il peut vouloir comparer les variables entre elles (*tests de comparaison*) ; expliquer une relation ou un modèle (*analyse causale et modélisation*) ; organiser des grandes masses de données (*méthodes de classification et structuration*) ; avoir une représentation du réseaux formel ou informel de l'organisation (*analyse des réseaux sociaux*) ; considérer la dynamique ou l'évolution d'un processus (*analyses longitudinales*) ; ou bien décoder les significations des discours ou des textes (*analyse de représentations et discours*).

Il y a des ensembles de méthodes d'analyse qui correspondent à chacune de ces catégories.

Tests de comparaison

Le chercheur peut être amené à **comparer des variables entre elles**, à se poser la question de savoir si les résultats obtenus sont aléatoires ou s'ils révèlent un sens. Ici nous abordons de domaine de l'inférence statistique qui se doit de respecter les hypothèses sous-jacentes à l'utilisation de tests si le chercheur ne veut pas obtenir des résultats seulement significatifs sur le plan statistique.

La démarche *d'inférence* occupe une place importante dans la recherche en management, puisque c'est elle qui va permettre de généraliser les conclusions liées à un échantillon sur la population mère que vise le chercheur. *L'inférence statistique* permet le faire de façon la plus rigoureuse, au point qu'il existe une branche entière de *statistiques inférentielles*. Le but de la statistique inférentielle est de **tester** des hypothèses formulées sur les caractéristiques d'une population grâce à les informations recueillies sur son échantillon – les tests statistiques.

Pour passer d'une hypothèse de recherche à son test au moyen de la statistique, il faut préalablement la traduire en *hypothèse statistique*. **Une hypothèse statistique** est un

énoncé (affirmation) quantitatif concernant les caractéristiques d'une population (cf. aussi la section 2, partie Hypothèse).

Cette affirmation peut concerner notamment des *paramètres* d'une *distribution* donnée ou la *loi de probabilité* d'une *population* étudiée. On appelle « **paramètre** » d'une population un aspect quantitatif de cette population comme la *moyenne*, la *variance*, un *pourcentage* ou toute quantité particulière.

Le test statistique en général est une procédure permettant d'aboutir, en fonction de certains règles de décisions, au rejet ou non-rejet de « *l'hypothèse nulle* » (ce qui en l'occurrence va valider « *l'hypothèse alternative* »). Dans le cas d'un *test statistique* portant sur la *loi de probabilité* suivie par la population, « *l'hypothèse nulle* » H_0 est celle selon laquelle la population suit une loi de probabilité donnée, p.ex., *loi normale* (alors que « *l'hypothèse alternative* » va s'en distinguer).

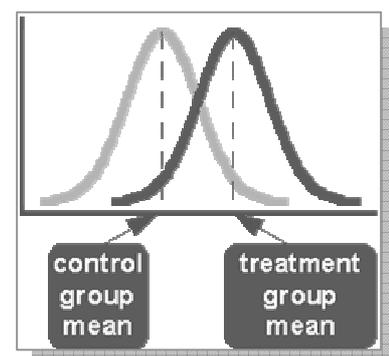
Il existe **différents types d'erreurs communes** à tout *test statistique* : **erreur α** - risque de rejeter l'hypothèse nulle alors qu'elle est vraie ; et **l'erreur β** - ne pas rejeter l'hypothèse nulle alors qu'elle est fausse.

On rejette *l'hypothèse nulle* lorsqu'elle est dans la « **zone de rejet** » (« région critique ») de la distribution et on l'accepte si elle est dans la « **zone d'acceptation** ». La frontière qui distingue les deux zones est « la **valeur critique** ».

Les ouvrages de statistiques distinguent traditionnellement deux grandes familles de tests statistiques: les **tests « paramétriques »** et les **tests « non paramétriques »**.

Tests paramétriques

Un **test paramétrique** est un *test statistique* qui suppose une forme paramétrique particulière des distributions concernant les populations. C'est le cas par exemple, lorsque les populations étudiées suivent une loi normale (p. ex., test de Student, qui vise à comparer les moyennes de deux populations qui suivent une loi normale).



La **grande famille des tests paramétriques** comprend : les tests sur les moyennes ; sur les proportions, sur les variances, sur les corrélations, sur les coefficients de régression.

Tests non paramétriques.

Un **test non paramétrique** est un test statistique pour lequel il n'est pas nécessaire de spécifier la forme paramétrique de la distribution des populations.

Les **tests non paramétriques** comprennent : les tests sur une variable dans plusieurs échantillons ; les tests sur plusieurs variables dans un échantillon.

Analyse causale et modélisation

Un problème fréquemment rencontré peut être de savoir comment construire et **tester des relations causales entre les variables**. Pour ce faire, le chercheur doit 1) spécifier le phénomène, spécifier les concepts et les variables, 2) spécifier les relations entre les variables et concepts, et, enfin, 3) évaluer et tester le modèle.

On peut distinguer l'analyse causale dans une étude qualitative de celle dans une étude quantitative

Analyse causale dans une étude qualitative

1) La spécification des variables

La spécification des variables dans une étude qualitative consiste à qualifier les concepts sans les quantifier.

Dans la démarche qualitative Inductive, cette spécification revient donc à faire émerger du terrain les variables puis les concepts d'un modèle représentatif du phénomène (c'est-à-dire, spécifier ses composantes).

Les auteurs proposent des méthodes et des ensembles des tactiques : « *codage ouvert* » (Glaser et Strauss, 1967), l'ensemble des tactiques visant à faire émerger les concepts d'un cadre conceptuel (Hubermann et Miles, 1991).

Le « **codage ouvert** » consiste essentiellement à nommer et catégoriser les phénomènes grâce à un examen approfondi des données. Le principe consiste alors à comparer les données et à les classer en ensembles selon leur similarité. Ensuite le chercheur doit tenter de nommer les catégories ainsi constituées. Pour ce faire, il dispose la littérature de définitions conceptuelles qu'il compare avec les définitions de ces catégories. Pour affiner les catégories le chercheur doit mettre en exergue leurs propriétés intrinsèques et le continuum au long duquel elles varient.

Les **tactiques** proposées par Hubermann et Miles (1991) comprennent : isoler les variables ou concepts répétitifs ; créer les catégories par dimensions ; subdiviser ces catégories ; relier le particulier au général (trouver une structure sous-jacente) ; factoriser (tactique venant de l'analyse factoriel quantitatif) pour retrouver des propriétés communes.

Dans une démarche qualitative Déductive, le chercheur établit la liste de concepts composant le phénomène étudié, à partir des informations recueillies sur la base des études précédentes. Il s'agit ensuite d'opérationnaliser les concepts pour obtenir des variables qualitatives.

2) Spécifier les relations entre les variables

La spécification des relation qualitatives consiste à déterminer les éléments caractéristiques de la relation et non à évaluer mathématiquement ou statistiquement cette relation.

Dans une étude qualitative Inductive, Glaser et Strauss (1967) proposent la méthode de « **codage axial** » ; alors que Glaser et Corbin (1990) proposent une autre stratégie analytique.

Le **codage axial** est fondé sur le même principe que « codage ouvert », mais vise en plus à spécifier chaque catégorie en termes de causalité, de contexte, d'action – interactions et conséquences de ces dernières.

La **stratégie analytique** de Strauss et Corbin se compose en quatre étapes : relier les sous-catégories aux catégories en faisant les hypothèses de relations entre eux ; confronter ces

hypothèses aux données du terrain ; développer et affiner les catégories ; relier les catégories et sous-catégories.

Dans une démarche qualitative déductive, le chercheur va établir les relations à partir des recherches antérieures pour ensuite les opérationnaliser

3) Evaluer et tester le modèle

Dans certaines études le chercheur peut vouloir tester l'existence d'une relation causale entre deux variables sans avoir recours à des méthodes quantitatives sophistiquées. Dans ce cas, il va identifier au sein de ses données des arguments infirmant ou corroborant son hypothèse de départ. Il établira une règle de décision lui permettant de décider quand il doit rejeter ou confirmer son hypothèse initiale. On distingue trois natures d'hypothèses testables : celles purement confirmables (arguments contraires ne peuvent pas la réfuter); celles purement réfutables (arguments contraires ne peuvent pas la confirmer) et celles à la fois réfutables et confirmables.

De plus, le chercheur est confronté à trois sources de biais pouvant affaiblir ses conclusions : l'illusion holiste ; le biais d'élite ; et la surassimilation. Il faut donc contrôler et évaluer les conclusions.

Analyse causale dans une étude quantitative

1) Spécifier les variables ou concepts du modèle quantitatif

Les techniques quantitatives accordent une place centrale à la spécification des variables et concepts.

Dans une étude quantitative inductive il s'agira de faire émerger les concepts à partir à l'aide des méthodes statistiques : analyse de correspondance ; analyse factorielle, les analyses de classification (typologiques).

Dans une étude quantitative déductive il s'agira de spécifier les concepts, s'ils ne sont pas déjà spécifiés, puis les opérationnaliser pour obtenir les variables quantitatives.

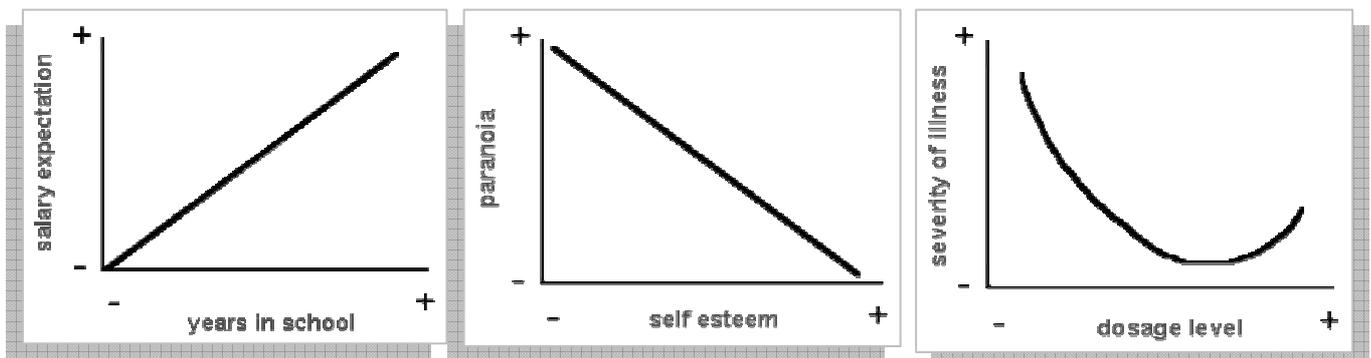
2) Spécifier les relations entre les variables

Les modèles de causalité offrent un bon exemple de méthode quantitative de spécification des relations causales dans un modèle.

Dans la démarche quantitative Inductive, les méthodes quantitatives servent à émerger les relations entre les concepts. On peut utiliser donc l'analyse d'une matrice de corrélations, ou encore les méthodes « explicatives » statistiques (régression linéaire ou l'analyse de la variance).

Dans une démarche quantitative Déductive, on peut distinguer deux cas de figures : soit le chercheur se base sur les relations déjà spécifiées dans la littérature pour les tester, soit il les précise lui-même, en procédant à une « analyse causale » complète. Toutefois, les relations peuvent se traduire en associations (non directionnelles), causalités simples (uni directionnelles), causalités réciproques (bi directionnelles).

Figure 19. Exemples de types de relations entre les variables



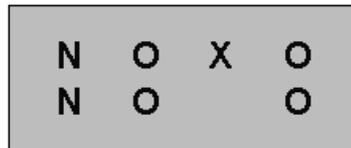
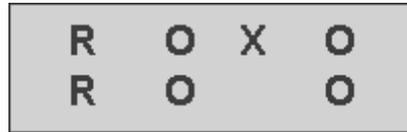
Source : Trochim, 2004

3) Evaluer et tester le modèle

Les modèles de causalité fournissent l'illustration d'une méthode quantitative d'évaluation et de test d'un modèle causal. L'évaluation d'un modèle dépasse la dimension purement statistique, elle évalue aussi sa fiabilité et sa validité. Généralement on distingue deux types de méthodes quantitatives causales : méthodes expérimentales et méthodes statistiques.

Méthodes expérimentales manipulent la variable et observent les effets de cette manipulation. Les **méthodes quasi-expérimentales** suivent la même logique, mais ils n'utilisent pas la randomisation.

Figure 20. Codage de l'analyse expérimentale et quasi-expérimentale



Source : Trochim, 2004

Les **méthodes statistiques** passent par **trois phases** : identification, estimation et adéquation. C'est le test paramétrique du modèle, où on identifie les paramètres, puis on les estime et puis on les compare à l'hypothèse nulle.

Méthodes de classification et structuration

Le chercheur peut souhaiter organiser de grandes masses de données, les structurer, classifier, regrouper... **Deux grandes méthodes** sont ainsi présentées : **les méthodes de classification**, qui permettent de décomposer un ensemble en un nombre réduit des classes, et les **méthodes de structuration**, qui permettent de découvrir la structure sous-jacente à un ensemble de données.

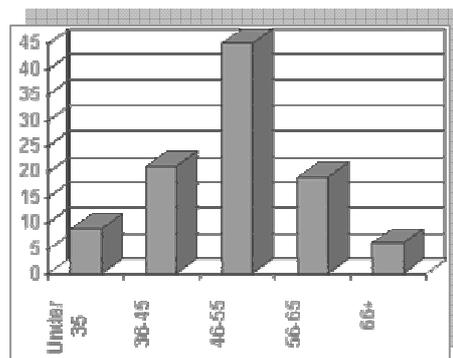
Les méthodes de classification

Après avoir défini l'univers des objets à classer et préparé ses données, le chercheur qui utilise les **méthodes de classification** ou les **Analyses typologiques** doit : choisir un algorithme de classification, déterminer le nombre des classes qu'il souhaite retenir et à les valider.

Choisir un algorithme de classification c'est de se demander quelle procédure utiliser pour regrouper correctement des objets distincts dans les classes. On distingue traditionnelle deux types de procédures : hiérarchiques (par classes hiérarchiques) et non hiérarchiques (nodales, groupements non hiérarchiques).

Déterminer le nombre des classes est une étape délicate. Dans les procédures non hiérarchiques le chercheur va déterminer le nombre des classes en amont, alors que dans la procédure hiérarchique il va le déduire de ses résultats.

Valider les classes obtenues. L'objectif ici est de s'assurer que la classification possède une validité interne et externe suffisante.



Les méthodes de structuration

L'analyse factorielle (méthode de structuration) a souvent pour objectif d'identifier des dimensions latentes (les variables non directement observables) qui sont réputées influencer d'autres variables.

La démarche de mise en œuvre d'une *méthode de structuration - l'analyse factorielle*, passe par **trois étapes** : le choix d'algorithme d'analyse, la détermination du nombre de facteurs et la validation des résultats obtenus.

Le choix d'algorithme d'analyse. Il existe plusieurs techniques d'analyse factorielle à disposition de chercheur : on distingue **deux techniques d'analyse factorielle de base** (ACP et AFCS) et une technique propre aux variables **catégorielles** (AFC).

Les techniques de base d'analyse factorielle sont : l'analyse factorielle « classique » également appelée « analyse en facteurs communs et spécifiques » ou **AFCS**, et l'analyse en composantes principales ou **ACP**. Afin de choisir entre les deux approches le chercheur doit se rappeler que dans le cadre des analyses factorielles, la variance totale d'une variable se répartit en trois parts : 1) une part commune ; 2) une part spécifique (on dit également « unique ») et 3) une part d'erreur. La variance commune décrit celle qui est partagée par

la variable avec l'ensemble des autres variables de l'analyse. La variance spécifique est celle qui est à la seule variable en question. La part d'erreur est due à la fiabilité imparfaite des mesures ou à une composante aléatoire de la variable mesurée. Dans une AFCS, seule est prise en compte la variable commune. Par contre, l'ACP prend en compte les trois types de variances.

Il existe un autre type d'analyse dénommée « *analyse factorielle des correspondances* » ou **AFC**. Cette méthode d'analyse s'applique exclusivement aux jeux de données contenant uniquement ou partiellement les « *variables catégorielles* » (*nominales* ou *ordinales*).

Détermination de nombre de facteurs est une étape délicate de la démarche de structuration. Bien qu'on ne dispose pas de règle générale permettant de déterminer le « bon » nombre de facteurs, il existe tout de même des critères permettant au chercheur de faire face à ce problème : la « spécification *à priori* » ; la « restitution minimum » (un seuil de pourcentage minimum d'information) ; la « règle de Kaiser » (les facteurs dont les valeurs calculées sont supérieures à 1) ; examen de la courbe des valeurs propres.

Validation des facteurs retenus est la dernière étape de la mise en œuvre des analyses factorielles. Les tactiques précédemment évoquées pour accroître la fiabilité des analyses typologiques peuvent également servir dans le cas des analyses factorielles.

Analyse des réseaux sociaux

Dans des recherches de plus en plus nombreuses, *l'étude des réseaux*, qu'ils soient entre individus ou entre les entreprises, est au centre des problématiques. Cette étude mobilise des techniques particulières que l'on peut mettre sous la rubrique d'analyse des réseaux sociaux. Ces techniques permettent d'identifier les **liens qui existent entre entités** et d'expliquer ce qui, au premier abord, aurait pu sembler complexe.

L'analyse des réseaux regroupe un ensemble des méthodes permettant d'étudier les relations ou les liens existant entre des unités (individus, groupes, organisations). Elle permet au chercheur de comprendre des phénomènes très divers en management. Il peut

s'agir d'étudier aussi bien la structure des relations interindividuelles au sein d'une organisation que les liens existant entre les unités la composant, ou encore les relations que cette dernière entretient avec d'autres organisations. L'analyse des réseaux peut aussi être utilisée pour identifier des individus jouant un rôle particulier, des sous-groupes homogènes ou d'une manière plus large pour nourrir une réflexion sur le formel et l'informel au sein d'une organisation. Enfin, l'analyse des réseaux aide à la compréhension des relations de pouvoir ou de communication inter- ou intra-organisationnelle.

Ces différentes analyses ont pour point commun d'être centrées sur la relation, sur le lien entre les individus ou les unités étudiés. Le chercheur dispose donc, avec l'analyse des réseaux, de méthodes lui permettant de penser la réalité en termes de relations.

Le chercheur doit avoir conscience qu'il s'inscrit dans le *paradigme de l'analyse structurelle*. La *sociologie structurelle* propose de dépasser l'opposition qui existe en sociologie entre les traditions *holistes* et *individualistes*, pour cela elle donne la priorité aux données relationnelles.

Les méthodes d'analyse de réseaux peuvent être utilisées dans des **approches variées** : inductives, hypothético- déductives, approches statiques et dynamiques.

La collecte des données s'effectue à l'aide d'un moyen dit « générateur de noms » pour établir les liens entre les unités ; puis il est possible d'évaluer la force des liens. La mise en forme des données et premières analyses peuvent être réalisées à l'aide de matrice d'adjacence au sociogramme. Les analyses peuvent porter sur la densité de réseau, multiplexé de réseau et autres indices. Les méthodes existent aussi pour regrouper les individus occupant des postes similaires, et pour mettre en évidence la notion de centralité.

Analyses longitudinales

Parfois la recherche peut porter sur la **compréhension d'une dynamique, d'une évolution** au cours du temps. Pour ce faire, des techniques spécifiques doivent être mobilisées, qu'ils

s'agissent des **méthodes séquentielles, d'analyse d'événement, d'analyse de cohorte, de matrices chronologiques.**

Les auteurs présentent les analyses longitudinales qualitatives et quantitatives

Analyses longitudinales qualitatives

Une recherche *qualitative* peut amener, à l'issue de la collecte, à des quantités de documents impressionnantes, pouvant prendre la forme de retranscriptions d'observations, de cassettes d'interviews, de documents recueillis dans l'organisation étudiée, de coupures de presse, etc. Toutes ces données ne peuvent être analysées dans l'immédiat : elle devons donc tout d'abord travaillées de manière à être utilisables : traitement préalable des données.

Les analyses longitudinales qualitatives concernent essentiellement l'étude de évolution d'un phénomène. Ainsi il s'agira la plupart du temps d'analyser un processus (étapes, cycles, phases ou la dynamique).

Analyses longitudinales quantitatives

Analyse des événements. Un événement peut faire objet de l'analyse : dans ce cas, on s'intéressera particulièrement un moment auquel il se produit. Une autre possibilité est d'étudier l'influence de événement sur une autre variable.

Méthodes séquentielles. La deuxième grande famille est utilisée quand on cherche à observer des processus. Certaines de ces méthodes, qualifiées de séquentielles, permettent de dégager des séquences types. Une autre méthode permet de déterminer l'ordre d'occurrence des différentes étapes d'un processus.

Analyse des cohortes. Enfin, la troisième grande famille s'intéresse aux comparaisons entre les cohortes d'observations.

Analyse de représentations et de discours

Dans certaines recherches il est nécessaire de **dépouiller, de classer, analyser les informations contenues dans un document, une communication, un discours**. Il faut ici, à nouveau, donner un sens à une masse considérable de données contenues dans le verbe ou l'écrit. Pour ce faire **deux grands types** de méthodes sont généralement utilisés : **l'analyse de contenu** et la **cartographie cognitive**.

Dans les deux cas, on utilise des **méthodes** structurées et non structurées pour collecter des données. Pour coder des discours on détermine les unités d'analyse, pour après les catégoriser. Enfin, on analyse les données par contenu ou par structure, quantitativement ou qualitativement, pour décrire, comparer, expliquer ou prédire.

L'analyse de contenu

L'analyse de contenu repose sur le postulat que la répétition d'unités d'analyse de discours (mots, expressions ou significations similaires, phrases, paragraphes) révèle les centres d'intérêt, les préoccupations des auteurs de discours. Le texte est découpé et ordonné en fonction des unités d'analyse que le chercheur a choisi à étudier, selon une méthodologie très précise de codage. Les unités d'analyse sont ensuite catégorisées et comptées.

L'analyse de contenu peut être utilisé par exemple pour analyser des réponses à des questions ouvertes d'enquêtes, comparer les stratégies de différentes organisations à travers leur discours ou rapports, déceler les centres intérêt

La cartographie cognitive.

Le second grand type de méthode d'analyse de représentation et de discours est la ***cartographie cognitive***. Cette méthode, issue de la *psychologie cognitive*, est très utilisée depuis les années soixante-dix en management. Cette méthode a pour objectif d'établir et d'analyser des *cartes cognitives*, c'est-à-dire la représentation des croyances d'une personne ou d'une organisation concernant un domaine particulier.

Une carte cognitive est constituée de **deux éléments** : 1) des concepts, susceptibles de décrire un problème ou un domaine particulier ; 2) des liens entre ces concepts.

Une carte cognitive est supposée être suffisamment précise pour capturer les filtres perceptuels et la vision idiosyncrasique d'une personne ou d'un groupe.

Etape 9. Conceptualisation : des indicateurs aux concepts

Abstraction

La conceptualisation ou *l'Abstraction* permet de **traduire les données en concepts** grâce à des procédés de *codage* et de *classification*, consistant à mettre en ordre l'ensemble des données au sein d'un cadre plus large et trouver une conceptualisation sous-jacente. C'est une démarche de traduction conduisant le chercheur à effectuer des regroupements progressifs parmi les éléments empiriques dont il dispose et faire émerger des éléments conceptuels.

Ce mode de traduction est surtout propre à la démarche *Inductive*, exploratoire, visant **générer des nouveaux concepts**. Néanmoins, l'étude *hypothético - déductive* prévoit également une démarche de **re-traduction** des indicateurs obtenus en concepts.

Il est important de concevoir cette démarche de traduction de façon attentif, car c'est à la base de l'opérationnalisation ou de la conceptualisation qu'on obtient la **Validité de construit** (qui se pose comme question : *les indicateurs, reflètent-ils vraiment les concepts ?*)

Angot et Milano (*in* Thiétart, 2003) évoquent les **procédés de l'abstraction**, ainsi que la **démarche de leur conception**.

Procédés d'abstraction

Lorsque le chercheur débute son travail en partant du monde empirique, il dispose d'un ensemble des données. La démarche de traduction lui conduit alors à se poser **la question**

du niveau d'abstraction au quel il souhaite arriver à partir de cet ensemble d'éléments empiriques. En effet, le chercheur peut envisager de proposer soit un *concept*, soit *un ensemble des concepts et leurs relations*, ou bien encore, établir un *modèle* ou une *théorie*. Le niveau d'abstraction visé initialement par le chercheur a une influence sur le degré de sophistication des procédés et des méthodes qu'il utilise pour réaliser cette abstraction.

Dans la démarche d'abstraction, le chercheur est confronté à la problématique du sondage des éléments *empiriques*, Strauss et Corbin (1990, cités par Angot et Milano) évoquent **trois types de procédés** : le codage ouvert, le codage axial et le codage sélectif.

Nous omettons ces types d'abstraction dans cette section, du fait qu'ils sont déjà développés dans la Section sur l'Analyse des données (cf. Analyse inductif qualitatif)

Conception de la démarche d'abstraction

Contrairement à la démarche de traduction fondée sur la construction d'une mesure et dans laquelle le chercheur soit s'appuie sur l'existant, soit procède à l'amélioration de mesures disponibles, le processus d'abstraction suit un cheminement inverse. Dans cette optique, il lui faut **repérer les concepts qui se cachent derrière l'ensemble des données** dont il dispose, il va donc viser leur **appréhension la plus rigoureuse possible**.

Les principes sur lesquels le chercheur peut se baser dans cette démarche sont : le principe de *classification thématique* ; *classification chronologique* ; *chaînes action -réaction* ; selon le *niveau structurel de complexité* ; sur la *notion de généralités conceptuelles*. Bien évidemment, il peut combiner ces méthodes.

Il est possible également d'utiliser **l'auditoire scientifique comme levier conceptuel** « *conceptual levering* » (Schatzman et Strauss, 1973 cités par Angot et Milano) ; finalement, le chercheur peut utiliser **lui même** en tant qu'instrument (particularité des études ethnographiques).

Etape 10. Rédaction et communication des résultats

Cette section vise à répondre à la question : à qui faut-il communiquer les résultats et comment ? Nous reprenons donc les **types de support de communications** et le **processus d'écriture**, présentés par Forgues (*in* Thiétart, 2003)

Supports de communications

Communiquer le travail de recherche peut se faire à destination de publics divers. La recherche sur les organisations peut intéresser essentiellement **trois types de public** : les chercheurs, les managers et autres membres de l'organisation, et dans une moindre mesure, le « grand public ». Pour la même recherche, la communication devra être adaptée au public visé. Ceci nécessite un **encodage du texte**, garant de l'adaptation au **public visé**.

On appelle **encodage** le **processus de production d'un message selon un système de signes**, le *code*, susceptible de transmettre de l'information. Ce message sera ensuite décodé par les *récepteurs*, des lors qu'ils partagent ou connaissent le code utilisé. Il est donc important de conformer au code en vigueur (qui va dépendre du public visé).

Les trois types de public possibles pour la communication d'une recherche ont été évoqués ci-dessus, néanmoins, les **deux publics principaux** entre eux pour une recherche en gestion sont les **chercheurs** et les **managers**. En fonction de la cible, il est donc nécessaire d'adapter le **support de communication** ainsi que son **encodage**, car ces deux cibles présentent des **caractéristiques et exigences assez différentes** à tous les deux niveaux.

La recherche peut être communiquée via **cinq grands types de support** : les articles de recherche, les articles managériaux, les communications lors des colloques, les livres, les rapports, et en fin, la thèse.

Une autre distinction peut être faite par rapport au **degré de théorisation** : il y a en effet les communications (orales ou écrites) purement conceptuels (**communications théoriques**) mais aussi celles qui présentent les résultats empiriques (**communications empiriques**).

L'**article de recherche**, publiée dans une revue académique, est le **principal support** de diffusion des travaux à destination des chercheurs.

La structure d'un article empirique se compose généralement, après le résumé, d'une introduction, de l'analyse de la littérature, de la méthodologie, des résultats et leur discussion. Un point fondamental tient à son articulation logique. **La forme d'un article** est dictée habituellement par la revue où le chercheur vise à publier. Il y a des conventions propres à des aspects de la forme, tels que figures, tableaux, références (étant un élément très important), remerciements, les notes de bas de page.

Les articles portant sur les études qualitatives ont des particularités propres. La question ici est de convaincre le lecteur sans utiliser un chiffre. Les critères d'évaluation donc comprendront : *l'authenticité*, la *plausibilité*, et le *caractère critique*.

Processus d'écriture

Le processus d'écriture est un exercice pas facile et délicat. Les questions qu'on peut se poser ici, sont : quand faut-il écrire, comment améliorer le texte (retours sur le manuscrit) et comment ce texte va être jugé par les comités de lecture des revues académiques.

Le message principal que l'on retrouve sur le thème de **quand écrire** tient en un conseil : il faut commencer le plus tôt possible. L'écriture n'est pas faite en une fois, c'est un processus long, sur lequel on revient à de nombreuses reprises.

En ce qui concerne des **retours le manuscrit**, en effet, durant la phase d'écriture, un texte sera révisé de nombreuses fois. Il y a une unanimité pour inciter les auteurs à solliciter les commentaires sur leur manuscrit, tant sur le fond que sur la forme, avant de le soumettre formellement à une revue. Il faut être conscient également, que les commentaires qu'on obtient sont très généralement négatifs.

Les revues majeures ont un **processus de sélection des articles** extrêmement rigoureux. Chaque article est évalué de manière anonyme par des spécialistes du domaine, appelés

lecteurs ou *reviewers*, et renvoyé à l'auteur pour révision, jusqu'à ce que l'article soit rejeté ou, plus rarement, accepté pour publication. Il est donc important de garder une attitude positive lors de processus de révision, et « *transformer les arbitres en entraîneurs* ».

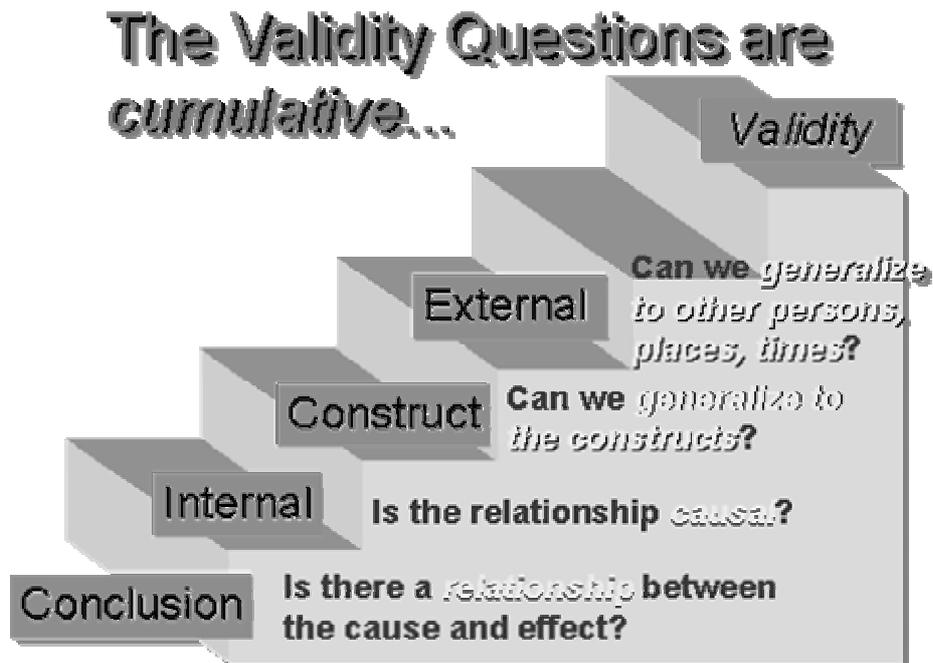
Chapitre 2. Travail transversal : Fiabilité et Validité de la Recherche ou « l'assurance vérité »

La « *Validité est la meilleure approximation à la vérité disponible d'un énoncé, une inférence ou une conclusion* » (traduit de Trochim, 2004).

Une des questions qu'un chercheur se pose souvent est de savoir comment sa recherche peut être à la fois rigoureuse et re-appropriable par d'autres chercheurs. Dans laquelle mesure ses résultats peuvent apporter leurs contributions au domaine scientifique donné ? Il s'agit alors d'évaluer la recherche par rapport à deux critères que sont la **Validité** et la **Fiabilité**.

Trochim (2004) précise dans son ouvrage, qu'on ne peut pas avoir la validité des mesures, des échantillons ou des designs – on ne peut avoir que la **validité des énoncés** produits à l'aide de ces instruments, quand tels ou tels mesures résultent en conclusions ou en inférences valides. Il distingue (par rapport à une étude quantitative la plus avancée – causale), à part la *Fiabilité*, **quatre types de Validité** : *Validité de Conclusion (Validité de l'instrument de mesure)*, *Validité Interne*, *Validité de Construit* et *Validité Externe*.

Figure 21. Types de Validité dans une étude causale.



Source : Trochim, 2004

Pour lui, ces quatre types de Validité servent à assurer **la vérité des énoncés produits** au cours de la recherche, à **l'aide des questions suivantes** qu'un chercheur doit se poser :

- ⇒ **Fiabilité** : les mesures, sont-ils fiables ?
- ⇒ **Validité de Conclusion** : la relation entre deux variables, est-ce vrai ?
- ⇒ **Validité Interne** : la cause, est-ce vrai ?
- ⇒ **Validité de Construit** : les indicateurs présentent-ils vraiment les concepts ?
- ⇒ **Validité Externe** : les concepts, sont-ils vrais pour tout contexte ?

Il faut noter que **ces types de Validité s'enchaînent**, formant une sorte d'escalier (figure 21). Nous retenons cette chronologie dans la présente section, puisqu'elle nous paraît pertinente.

Drucker Gorald, Ehlinger, Grenier (*in* Thiétart, 2003) exposent également ces **quatre types de Validité**, cependant ils distinguent **deux types de Fiabilité** qui elle « *cherche à démontrer que les opérations de la recherche pourraient être répétées par un autre chercheur ou à un autre moment avec les mêmes résultats* » : *Fiabilité de l'instruments de mesure* et *Fiabilité globale* de la recherche.

Ils développent les **définitions des Fiabilités et Validités différentes**, pour après se concentrer sur **l'assurance de ces critères dans les études qualitatives et quantitatives**.

A. Fiabilité et Validité dans une recherche

Fiabilité et Validité de l'instrument de mesure (ou de Conclusion)

Les questions de ce type de la Fiabilité et Validité sont : *Les mesures, sont-ils fiables ? La conclusion statistique, est-ce vraie ?*

En effet, une des préoccupations majeures du chercheur est de vérifier si les données qu'il va collecter sur le terrain rendent compte le plus précisément possible de la réalité qu'il souhaite étudier. Cependant, de nombreuses sources d'erreur sont susceptibles d'apparaître qui vont rendre plus difficile toute mesure du phénomène ou de l'objet observé. Ainsi, il faut poser, pour chaque mesure effectuée, la question de sa *fiabilité* et de sa *validité* : s'intéresser au processus qui a permis d'obtenir cette mesure, c'est-à-dire **l'instrument de mesure**. *Le ou les instruments utilisés, permettent-ils d'obtenir des mesures fiables et valides ?*

Pour procurer la **Fiabilité des mesures**, un instrument de mesure doit permettre à des observateurs différents ou à des moments différents de faire des mesures concordantes d'un même sujet avec le même instrument.

Pour procurer la **Validité des mesures**, un instrument doit d'une part mesurer ce qu'on lui demande de mesurer et d'autre part donner des mesures exactes de l'objet étudié.

Il faut noter que la Fiabilité et la Validité d'un instrument de mesure s'expriment **en degré** – plus / moins importante ou faible (et non pas fiable/valide ou non).

Validité Interne

La Validité interne consiste à s'assurer de **la pertinence et de la cohérence interne des résultats générés par l'étude** ; le chercheur doit se demander **dans quelle mesure son inférence est exacte et s'il n'existe pas d'explications rivales**. Ce test cherche à évaluer la véracité des liens établis par le chercheur dans son analyse.

Il existe des **différentes techniques** pour apprécier la *Validité interne*, qui portent sur la démarche de recherche (indépendamment de sa nature *qualitative* ou *quantitative*), **visant à écarter les biais possibles**. Ces biais peuvent être relatifs : au contexte de la recherche (*effet d'histoire, effet de maturation, effet de test*) ; au recueil même des données (*effet d'instrumentation* (questions mal formulées)) ; ou à l'échantillon (*effet de régression statistique, effet de sélection* (représentativité de l'échantillon), *effet de mortalité expérimentale* (des sujets disparus); *effet de contamination* (interactions des sujets)).

Validité de Construit

Les indicateurs présentent-ils vraiment les concepts ? La notion de la **Validité de Construit** est propre au champs des sciences sociales où l'objet d'une recherche porte souvent sur un ou plusieurs concepts abstraits qui ne sont pas toujours directement observables, tels que le changement, la performance, le pouvoir...

Il est donc important que le chercheur ait pour préoccupation principale de permettre d'accéder à une compréhension commune des concepts qu'il utilise dans sa recherche.

Tout en ayant des noms distincts (*Validité d'observation, de contenu, prédictive, concurrente, du construit, convergente, discriminante, nomologique, systémique, sémantique, de contrôle*), les différentes approches de la **Validité du construit** (ou *Validité de concept*) reprennent toutes plus ou moins **la même définition** : c'est le **degré de lien entre le concept théorique étudié et ses indicateurs observables**. Par conséquent, une des principales difficultés réside dans le **processus de traduction** : de l'Opérationnalisation (concepts → indicateurs) ou Conceptualisation (faits → concepts).

Fiabilité et Validité Externe de la recherche

La recherche est-elle fiable (reproductible dans le temps et dans l'espace avec les mêmes résultats) ? Les concepts, sont-ils vrais pour tout contexte ?

L'évaluation de la **Fiabilité de la recherche** (fiabilité des résultats de cette recherche ou *Reliability*) consiste à établir et **vérifier que les différentes opérations d'une recherche pourront être répétées avec le même résultat par les chercheurs différents et/ou à des moments différents.**

La question de **Fiabilité concerne toutes les phases opératoires** d'une recherche *qualitative* ou *quantitative* : collecte des données, le traitement et l'analyse, voire la présentation des résultats (lorsque le vocabulaire et les tableaux de présentation sont spécifiques aux chercheurs).

Il est donc **important** de décrire précisément le design de la recherche ; porter une grande attention à la transmission de l'information d'ordre méthodologique ; contrôler l'influence éventuelle du chercheur sur le terrain. Il existe également d'autres techniques, portant sur la *Fiabilité de la recherche*, qui se différencient selon la nature qualitative ou quantitative.

La Validité externe d'une recherche **examine les possibilités et les conditions de généralisation et de réappropriation de ses résultats.** Le test ou préoccupation de *validité externe* d'une recherche est double et correspond à une progression logique **en deux temps** : le chercheur doit d'abord examiner dans quelle mesure les résultats mis en évidence sur un échantillon peuvent être **généralisés à l'ensemble de la population mère** (supposée avoir été étudiée à travers cet échantillon) ; c'est seulement dans un second temps que le chercheur pourra évaluer dans quelle mesure les résultats pourront être **transférés ou réappropriés pour l'étude et la connaissance d'autres terrains** (« *univers parents* »).

Dans des études qualitatives comme quantitatives, l'échantillon étudié et la population visée par cette recherche doivent être précisés afin de connaître le périmètre de **généralisation des résultats** obtenus. Pour ce faire, la recherche *quantitative* repose sur

une procédure de **généralisation statistique** tandis que la recherche *qualitative* repose sur une procédure de **généralisation analytique** (Yin, 1984).

En ce qui concerne la seconde préoccupation de **transférabilité des résultats sur d'autres terrains**, le chercheur doit porter attention au problème éventuel de la **dépendance contextuelle des résultats** de la recherche (cette dernière étant le sujet des rapproches et des débats autour des études *qualitatives*).

B. Assurer la Fiabilité et la Validité dans les études Qualitatives

En premier lieu, il est important de noter l'étude *qualitative* ici est associée plutôt à une démarche *inductive*, exploratoire.

En ce qui concerne la **Validité et Fiabilité des études qualitatives**, il **n'existe aucune règle** permettant d'indiquer si les conclusions sont valables et les procédures fiables. Plusieurs travaux (dont Hubermann et Miles, 1991) s'efforcent donc de proposer des **formes de validation appropriées à une démarche qualitative**.

Fiabilité et Validité de l'instrument de mesure (ou de Conclusion)

La **Fiabilité de l'instrument de mesure** dans les études *qualitatives* regarde de près les **outils** les plus utilisés dans ce type de recherche : les entretiens, l'observation et les sources documentaires, les outils qui nécessitent pas une quantification systématique des données. « *En recherche qualitative la Fiabilité et la Validité de l'instrument reposent largement sur les compétences du chercheur...* », qui est plus faible qu'un instrument statistique (Hubermann et Miles, 1991 : 81).

Pour calculer la fiabilité de ses mesures, il s'agit donc d'établir un *système de codage* des données brutes, pour après pouvoir comparer **les taux des accords entre les différents codeurs** (fiabilité intercodeur), ou **entre les moments différents (par le même codeur)**.

Ainsi, on peut estimer la **fiabilité des observations** ; la fiabilité des **sources documentaires** ; la fiabilité des **entretiens**.

En ce qui concerne la **Validité de l'instrument de mesure**, « *le problème est qu'il n'existe pas de canons, règles de décision, algorithmes ou même d'heuristique reconnue en recherche qualitative permettant d'indiquer si les conclusions sont valables* » (Hubermann et Miles, 1991 : 415).

On peut qu'essayer d'améliorer la *Validité des mesures* recueillies lors des entretiens, de l'analyse documentaire et des observations, en les combinant, par exemple. En général, il est préférable de s'intéresser à la **validité de l'ensemble du dispositif de la recherche**, que d'un instrument particulier.

Validité Interne

Les tactiques différentes sont proposées pour renforcer la ***Validité interne dans les recherches qualitatives***. On peut retrouver les mêmes recommandations dans le travail de Yin (1984), par rapport aux études de cas, ainsi que ce de Hubermann et Miles (1991), par rapport aux études qualitatives en général.

Ces **recommandations** comprennent : examiner les résultats obtenus pour établir les contrastes ; examiner la signification des cas atypiques ; vérifier les explications rivales ; rechercher les preuves contraires. Yin propose aussi d'établir un principe de transparence des procédures et des outils d'analyse ; ainsi que rechercher la saturation du terrain.

Validité de Construit

Il s'agit dans ce cas d'établir que les **variables utilisées pour opérationnaliser les concepts étudiés sont les bonnes** et évaluer dans quelle mesure la méthodologie de la recherche (à la fois design de la recherche et les outils de recueil et d'analyse des données) permet de répondre aux questions initialement posées qui constituent l'objet de la recherche. Il faut donc d'abord poser plus précisément la question de recherche et les concepts à étudier ; l'étape suivante consiste à établir un cadre conceptuel (à partir de la littérature) mettant en avance les principales dimensions à étudier, les variables clés et les relations entre eux.

Par ailleurs, il convient également à **montrer que la méthodologie mesure bien les dimensions spécifiques précisées** dans le cadre conceptuel. Yin (1984), Hubermann et Miles (1991) proposent des **tactiques** correspondantes : utiliser des sources de données différentes ; établir une « *chaîne des évidences* », un enchaînement des indices et des preuves qui confirment résultant observé ; valider le cas par les acteurs clés.

Fiabilité et Validité Externe de la recherche

La Fiabilité d'une recherche qualitative repose en partie sur la fiabilité de l'instrument de mesure, et le chercheur doit porter une attention particulière à **la rédaction des consignes pour l'utilisation de ses instruments**. Elle repose aussi sur la **capacité et honnêteté du chercheur à décrire très sincèrement le processus** entier de la recherche, en particulier les phases de traitement et d'analyse (Hubermann et Miles, 1991).

Pour renforcer la *fiabilité de recherche*, on recommande d'utiliser de format identiques de prises de notes afin de comparer les sites entre eux (Hubermann et Miles, 1991) ; ou encore, préciser le passé de chercher lui-même (« *paradigme personnel* »).

Par rapport à **la *Validité externe*** dans une étude qualitative, la situation est plus facile si elle (étude) aboutie à la production de chiffres sous forme de proportion ou de moyenne. Dans ce cas là et si l'échantillon est au moins de 30 unités, les techniques *quantitatives* trouvent leur application : il s'agit de généraliser un résultat sous forme d'un *intervalle de confiance* ou encore inférer les résultats par des *tests statistiques*.

Pour autant, le résultat d'une recherche *qualitative* se présente **généralement** sous forme d'une proposition, une assertion textuelle, générée à partir des données *qualitatives*, et **l'usage de tests statistiques est là impossible**. Par conséquence, **les techniques** visant assurer la *validité externe* **porteront principalement sur la démarche même** de la recherche.

Cependant, **deux aspects de la démarche** de recherche *qualitative* doivent être plus particulièrement examinés, comme ayant une **incidence directe sur la *validité externe*** de la recherche : 1) manière de choisir le terrain étude ; 2) manière d'analyser les données collectées. Par rapport à **terrain**, les auteurs proposent renforcer la validité externe pas

multiplication des cas (soit similaires, soit discriminants) (Yin, 1984), portant l'attention sur la représentativité des sites (Hubermann et Miles, 1991). Pour l'**analyses des données**, on peut utiliser les techniques pour passer de description ou *causalité locale* à une description ou *causalité inter-site*, à l'aide des méta-matrices uniformisées (Hubermann et Miles, 1991) ; ou comparer les résultats avec la littérature existante.

C. Assurer la Fiabilité et la Validité dans les études Quantitatives

Il faut noter, qu'on associe ici les études *quantitatives* à une démarche *déductive*. Toutefois, l'avantage des recherches de nature quantitative est que les notions, enjeux et stratégies d'amélioration de **Fiabilité** et de **Validité dans ce type d'études sont bien établis** depuis long temps et comprennent de nombreuses techniques rationnelles et rigoureuses.

Fiabilité et Validité de l'instrument de mesure (ou de Conclusion)

Pour juger de la **Fiabilité** et la de la **Validité de l'instrument de mesure quantitatif**, le chercheur sera amené le plus souvent à se référer au « **modèle de la vraie valeur** » (« *True score theory* »), qui consiste à décomposer le résultat d'une mesure en différents éléments : la *vraie valeur* (mesure de vérité) et les termes *d'erreur* (*erreur aléatoire* et *erreur systématique*).

$$\underline{\text{Mesure obtenue}} = \text{Vraie valeur} + \text{Erreur aléatoire} + \text{Erreur systématique}$$

Il y a l'**erreur aléatoire** (*random error*) lorsque le phénomène mesuré par un même instrument peut être sujet à des aléas tels que les circonstances, la fatigue, l'humeur des personnes interrogées.

Il y a l'**erreur systématique** (« biais » ou *non random error*) lorsque l'instrument de mesure produit un écart systématique avec le phénomène mesuré.

Quatre méthodes permettent d'estimer cette **fiabilité** : la méthode du « *test-retest* » (effectuer le test par la même personne dans les périodes différentes); la *méthode*

des formes alternatives (deux tests ayant une formulation différente des questions mesurant même phénomène) ; *la méthodes des deux moitiés* (*split-halves*, - test (questionnaire) divisé en deux moitiés, avec un coefficient de corrélation à calculer entre les réponses de chaque moitié correspondante) ; *la méthode de cohérence interne* (coefficients permettant de calculer la cohérence interne de l'instrument sans le découper).

Quand à la **Validité de l'instrument de mesure**, elle est reflétée par le **degré auquel un outil particulier mesure ce qu'il est supposé mesurer** plutôt qu'un autre phénomène. Puisqu'elle est liée à *l'erreur systématique* qu'on peut avoir en mesurant le phénomène, améliorer cette *validité* revient à **réduire autant que possible le niveau de cette erreur** en lien avec l'instrument concret.

Première méthode consiste donc à utiliser les instruments réputés et « validés » par la communauté scientifique. Dans la **deuxième méthode** il s'agit d'évaluer les indicateurs de l'échelle par rapport à leur représentativité du phénomène étudié

Validité Interne

Pour Drucker-Gorald, Ehlinger, Grenier (*in* Thiétart, 2003), les **tactiques** qui cherchent à renforcer la **Validité interne dans les études quantitatives** revient à celles qui sont propres à toute recherche (cf. Section Fiabilité et Validité dans une recherche - Validité Interne) – consistant à **écarter les biais de contexte, de recueil des données, de l'échantillon**.

Trochim (2004) propose également des **techniques de renforcement de design** de recherche, afin d'assurer inférence de la conclusion finale sur la causalité d'une relation dans une étude quantitative expérimentale (écartant les possibilités des explications rivales) : ceci consiste à faire le test deux fois (*pre-test* et *test*) dans le groupe étudié, ainsi qu'établir le *groupe de contrôle*.

Validité de Construit

Tester la **Validité de construit** (ou « *Validité de trait* ») dans une recherche *quantitative* revient le plus souvent à déterminer si les items utilisés pour mesurer le phénomène étudié sont fortement corrélés entre eux (« **validité convergente** »), et d'autre part que les indicateurs supposés mesurer les phénomènes différents sont faiblement corrélés entre eux afin de permettre de discriminer des phénomènes (« **validité discriminante** »). En d'autres

termes, il faut vérifier que des items (« *méthode* ») mesurant la même chose (une dimension ou un « *trait* » d'un phénomène) convergent et se distinguent des items mesurant des choses différentes.

Pour mesurer les corrélations entre les items, le chercheur peut donc utiliser la « *matrice multitraits – multimethodes* » (« *multitrait – multimethod matrix* »), ou recourir à d'autres outils statistiques.

Fiabilité et Validité Externe de la recherche

En ce qui concerne la ***Fiabilité de recherche***, Drucker-Gorald, Ehlinger, Grenier (*in* Thiéart, 2003) renvoient la question à la rubrique des **techniques générales** pour une étude de nature quantitative tant que qualitative (cf. Fiabilité et Validité dans une recherche).

Rappelons qu'il s'agit de ***fiabilité et répliquabilité des résultats de recherche*** dans un autre contexte (autre chercheur ou autre moment de temps).

Par rapport à la **Validité externe**, le chercheur doit d'abord déterminer dans quelle mesure les résultats issus de l'échantillon peuvent être **inférés au niveau de la population toute entière** ; pour ensuite considérer la **transférabilité des résultats d'une recherche vers d'autres terrains**.

A l'issue d'une recherche menée sur un échantillon, le chercheur souhaite souvent **généraliser les résultats de sa recherche à la population** d'où est tiré l'échantillon sur lequel il a travaillé. Il s'agit là d'une question de *généralisation statistique*, et on peut faire recours à des différentes **formules statistiques** : moyenne ou une proportion (les deux menant à la notion de l'intervalle de confiance).

La question de la **transférabilité des résultats d'une recherche vers d'autres terrains** parents repose essentiellement sur les **deux éléments** : *validité de l'instrument de mesure* de la recherche ; et inférence de résultats d'une population vers une autre population. Lorsque l'échantillon est d'une taille faible, le chercheur doit recourir à des *tests non paramétriques*.

Chapitre 3. Le « Concret » de la Recherche - synthèse

Il y a beaucoup trop des concepts qui doivent être abordés lorsque on se donne pour tâche de présenter la méthodologie (méthodes, techniques...) d'une démarche de la Recherche d'une connaissance.

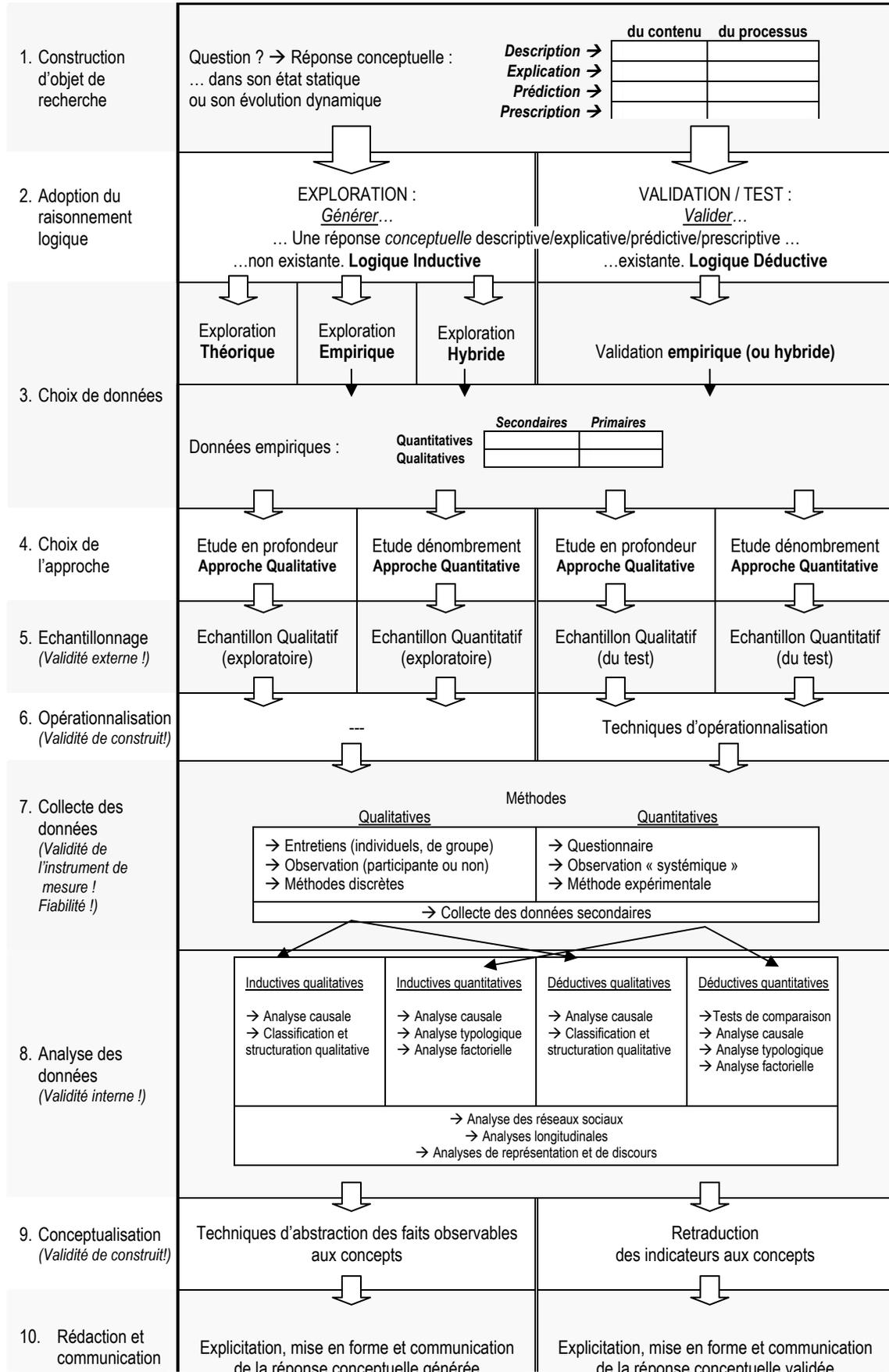
De plus, du fait de la jeunesse des Sciences Sociales et Sciences de Gestion, de nombreux concepts relevant de la méthodologie font toujours l'objet de débats scientifiques et leurs définitions sont toujours en discussion.

En conséquence, les travaux que nous avons étudié approchent traditionnellement la méthodologie plutôt comme une boîte à outils, toutefois s'efforçant la systématiser et ordonner plus ou moins. Ceci est parfaitement compréhensible, compte tenu également du nombre des concepts à aborder et surtout de l'aspect circulaire et itératif de la démarche de recherche.

Cependant, nous avons essayé de retrouver une image englobante (tant recherchée aujourd'hui dans les Sciences de Gestion en général, mais aussi tant nécessaire pour un chercheur débutant) et de reconstruire la logique causale, choix par choix, de la démarche de recherche.

Sans prétention de refléter parfaitement la vérité (ce qui serait de toute façon une prétention complètement utopique), nous reprenons donc tous les éléments abordés dans la Deuxième Partie de notre travail, pour formuler le chemin « concret » de la recherche dans une figure de synthèse.

Figure 22. Le « Concret » de la recherche dans les Sciences de Gestion - synthèse



CONCLUSION.

Il nous semble pertinent de rappeler le but et les objectifs du présent travail : c'est en effet une présentation de synthèse des épistémologies et des méthodologies de recherche dans les Sciences de Gestion, en vue de faciliter le positionnement d'un chercheur « partant à la recherche d'une connaissance ».

Ainsi, nous espérons avoir répondu (au moins pour nous) aux questions clés posées dans l'Introduction, à savoir : « *Qu'est-ce que une recherche de la connaissance ?* » « *Pourquoi, en vue de quoi, peut-on en faire ?* » « *Comment en faire (et ne pas faire) – en principe, mais aussi concrètement ?* ».

Nous espérons également avoir montré comment le positionnement épistémologique et méthodologique « de principe » va influencer les choix faits au cours de la conception et, en conséquence, de la réalisation « concrète » d'une recherche.

Nous avons vu en effet, que la frontière entre la « politique », la « stratégie » et la « tactique » est beaucoup plus fine que l'on le croit, au point qu'on pourrait assimiler dans ce sens une démarche de recherche à une entreprise, obéissant tout à fait aux règles d'un processus de conception et réalisation d'un projet. Tout comme dans un projet, nous partons des principes, valeurs, perceptions..., qui forment nos finalités. Tout comme dans un projet, nous formulerons les objectifs par rapport à ces finalités. Tout comme dans un projet, nous chercherons les moyens cohérents à ces objectifs précis, pour répondre au cours de la conception et de la réalisation de ce projet à une problématique déterminée. Finalement, nous allons, tout comme dans un projet, essayer de s'assurer la production des résultats « efficaces », - ou « vrais » (bien évidemment, relativement) - à travers d'une démarche de la « qualité totale » ou « assurance de la vérité » à l'aide des dispositifs renforçants la fiabilité et la validité de notre produit final.

Ce travail de synthèse portant sur les principes et le concret d'une démarche recherche nous a permis en effet de nous positionner « politiquement » et « stratégiquement » (ce qui fait objet d'un autre papier de travail). Il nous a apporté également des connaissances que nous espérons bien utiliser ultérieurement.

En résumant, nous pouvons dire que ce travail nous a donc apporté une valeur ajoutée importante que nous espérons bien transmettre par la suite à travers nos travaux de recherche.

Table des illustrations.

Figure 1. Les « Principes » et le « Concret » de la Recherche	6
Figure 2. Les « Principes » de la Recherche - synthèse.	27
Figure 3. Les étapes majeures de la recherche	29
Figure 4. Les étapes et les choix de la recherche	30
Figure 5. Construction d’objet de recherche – concepts et leurs relations	34
Figure 6. Objet de recherche – synthèse des caractéristiques	40
Figure 7. Hypothèse – présentation schématique	42
Figure 8. Hypothèse unilatérale	42
Figure 9. Hypothèse statistique bilatérale	43
Figure 10. Relation entre modèle et réalité	43
Figure 11. Représentation schématique d’une théorie	44
Figure 12. Raisonnement logique – Induction	45
Figure 13. Raisonnement logique – Déduction	48
Figure 14. Choix des données – synthèse	52
Figure 15. Raisonnement logique et approche quali/quant	54
Figure 16. Qualitatif et Quantitatif dans la Recherche	55
Figure 17. Echantillonnage	56
Figure 18. Exemple d’opérationnalisation	64
Figure 19. Exemples de types de relations entre les variables	77
Figure 20. Codage de l’analyse expérimentale et quasi-expérimentale	78
Figure 21. Types de Validité dans une étude causale.	89
Figure 22. Le « Concret » de la recherche dans les Sciences de Gestion - synthèse ..	100

Références

- BECKER H. S. (2004) "The Epistemology of Qualitative Research", in JESSOR R., COLBY A., SCHWEDER R., eds., *Essays on Ethnography and Human Development*, Chicago, University of Chicago Press, forthcoming
- BRACHET P. (1998) *Introduction aux sciences sociales*, Paris, Editions PUBLISUD
- DAVID A. (2000) « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion : trois hypothèses revisitées », in DAVID A., HACHUEL A., LAUFER R. (éds), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Paris, Vuibert
- DAVID A. (2000-b) « La recherche – intervention, cadre général pour la recherche en management ? », in DAVID A., HACHUEL A., LAUFER R. (éds), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Paris, Vuibert
- DAVID A., HACHUEL A., LAUFER R. ÉDS. (2000) *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Paris, Vuibert
- GLASER B. G., STRAUSS A.L. (1967) *The discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, New York, Aldine de Gruyter
- GRANGER G. G. (1995) "Epistémologie", *Encyclopedia Universalis*, (CD-ROM, 8-565)
- GRAWITZ M. (2000) *Lexique des sciences sociales*, 7^{ème} ed, Paris, Dalloz
- HUBERMANN A. M., MILES M. B. (1991) *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, Edition De Boeck Université
- JICK T. (1979) « Mixing qualitative and quantitative methods : Triangulation in action », *Administrative Science Quarterly*, vol. 24 (December), p. 602-611
- KREMER-MARIETTI A. (1995) "Positivism", *Encyclopedia Universalis* (CD-ROM, 18-803)
- LADRIERE J. (1995) « Sciences et Discours rationnel », *Encyclopedia Universalis*, (CD-ROM, 20-721)
- LARGEAULT J. (1995) « Idéalisme », *Encyclopedia Universalis*, (CD-ROM, 11-889)

- LAUFER R. (2000) « Les institutions du management : légitimité, organisation et nouvelles rhétorique », in DAVID A., HACHUEL A., LAUFER R. (éds), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Paris, Vuibert
- LE MOIGNE J.-L. (1990) « Epistémologies constructivistes et sciences de l'organisation », in MARTINET A.-C. (ed), *Epistémologies et sciences de gestion*, Paris, Economica
- LE MOIGNE J.-L. (1995) « Science des Systèmes », *Encyclopedia Universalis*, (CD-ROM, 21-1032)
- MARTINET A.-C. (1990) « Grandes questions épistémologiques et sciences de gestion », in MARTINET A.-C. (ed), *Epistémologies et sciences de gestion*, Paris, Economica
- MARTINET A.-C. ED. (1990) *Epistémologies et sciences de gestion*, Paris, Economica
- SCHNEIDER D. K. (2000) *Balises de méthodologie pour la recherche en sciences sociales*, (matériaux de cours), WWW: <http://tecfa.unige.ch/>
- THIETART A.-C. ET COLL. (2003) *Méthodes de Recherche en Management*, Dunod, Paris
- TROCHIM W. M. (2004) *The Research Methods Knowledge Base*, 2nd Edition. WWW page: <<http://www.socialresearchmethods.net/kb/index.htm>> (version actualisée le 06/07/2004)
- YIN R. K. (1984) *Case Study Research. Design and Methods*, Newbury Park, CA, Sage, 1984, 2ème éd., 1994